

KATEMBO KAKOZI

**FACTEURS SOCIO-POLITIQUES EXPLICATIFS DES CONFLITS DANS
LA RÉGION DES GRANDS LACS AFRICAINS : ÉTUDE DU CAS
D'UVIRA EN RDC À PARTIR D'INFORMATEURS VIVANT À
L'ÉTRANGER**

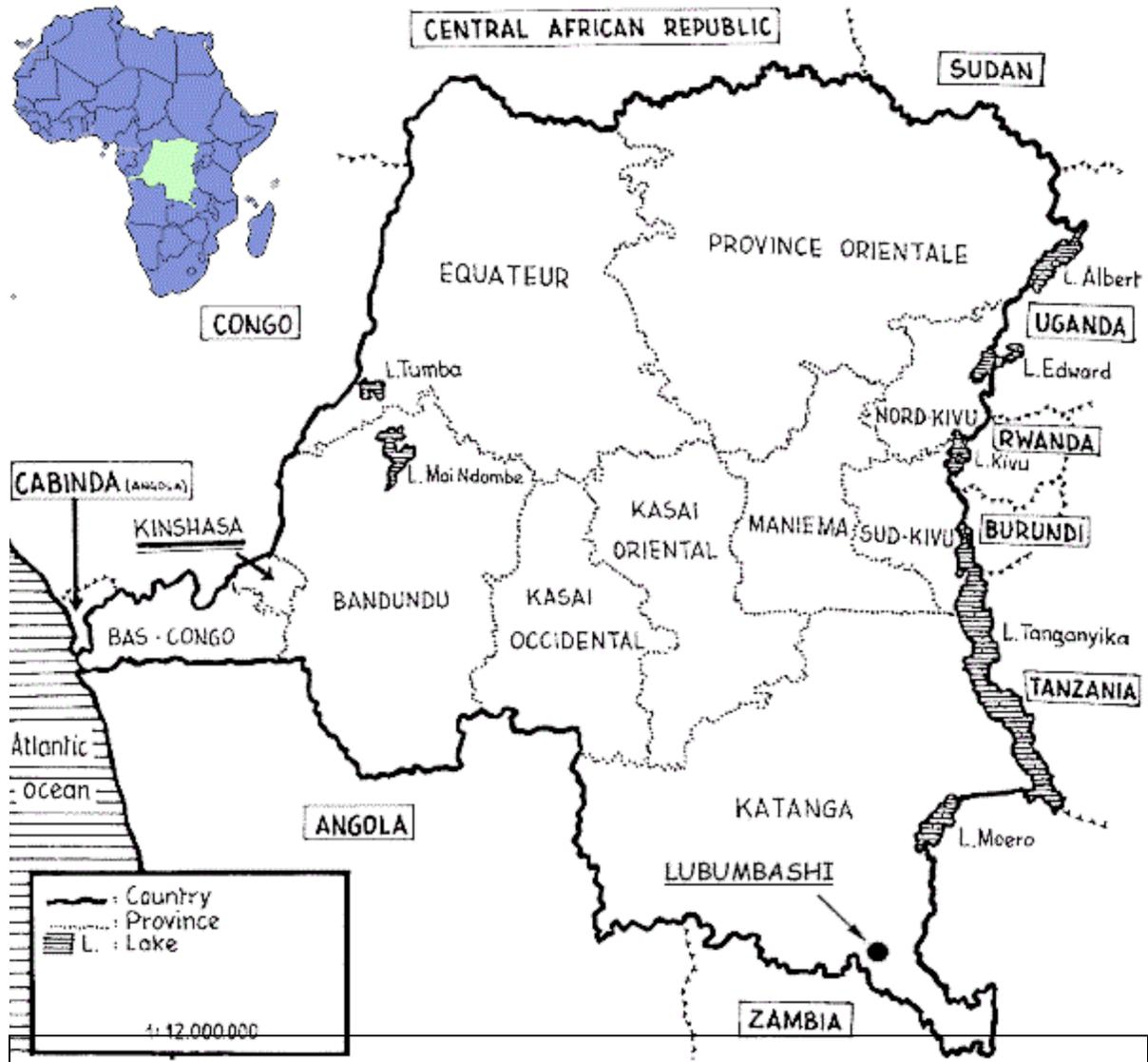
Mémoire présenté
à la Faculté des études supérieures de l'Université Laval
dans le cadre du programme de Maîtrise en sociologie
pour l'obtention du grade de maître ès arts (M.A.)

**DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE
FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES
UNIVERSITÉ LAVAL
QUÉBEC**

HIVER 2005

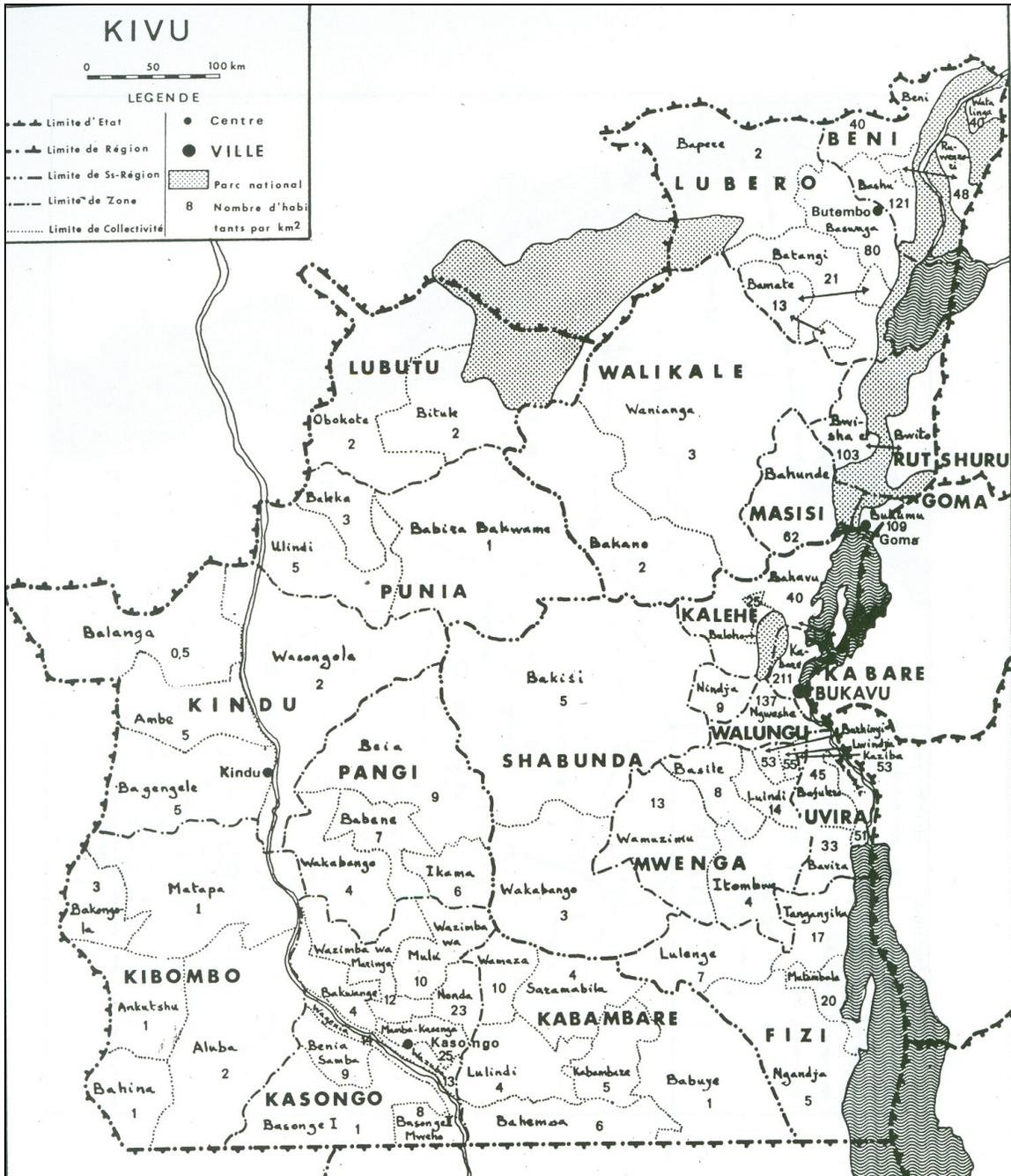
© Katembo Kakozi, 2005

CARTE DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO



Source: <http://www.congo-pages.org/geo.htm>

Carte du Kivu



Source : Léon De SAINT MOULIN, 1976, *Atlas des collectivités du Zaïre*, Kinshasa, presse Universitaire du Zaïre, pp. 31 ; Le Kivu est divisé en trois provinces dont le Nord-Kivu (Goma), le Sud-Kivu (Bukavu) et le Maniema (Kindu)

RÉSUMÉ COURT

Le présent mémoire essaie d'expliquer les facteurs susceptibles d'être à l'origine de la situation conflictuelle dans la région des Grands Lacs africains. Le cas à l'étude est le territoire d'Uvira, Fizi et Mwenga où vivent des rwandophones. Mais cette question touche aussi toute la région. Cela justifie l'élargissement de notre terrain d'étude. Le choix du territoire d'Uvira, Fizi et Mwenga s'explique par le fait que les rwandophones dits Banyamulenge, qui ont pris les armes contre le gouvernement et la population congolaise s'identifient comme originaires de ce territoire. À l'aide de techniques d'enquête par entrevues semi-dirigées et par questionnaires, les données furent recueillies auprès de seize individus. L'analyse des résultats a permis de voir qu'il y a plusieurs facteurs qui interviennent pour expliquer la situation et conséquemment devant intervenir pour en arriver à suggérer une solution à ces conflits qui apparemment sont ethniques mais qui au fond ne le sont pas.

Katembo Kakozi

Claude Beauchamp

À ma mère Byabula Lucie Katembo

C'est grâce à tes prières malgré les difficultés que nous impose cette guerre, et à ta sagesse de parent que nous avons réalisé ce travail.

À mon feu père Katembo Ehanga Léonard

Qui nous a laissé dans une soif indéfinie de ta chaleur parentale, ce travail est le fruit de ton encadrement.

À mon épouse Mutshukiwa Ekyochi Antoinette

Ta tendresse et tes encouragements nous ont permis d'arriver au bout de ce travail.

À mes frères et sœurs Katembo Ehanga Alexis, Katembo Mateso Chantal, Katembo Binwa Maggy, Katembo Walengamina Guy-Abdon, Katembo Bahininwa Stanislas, Katembo Mwaliasha Régine, et Katembo Bitangacha

Ce travail est le fruit du climat amical et fraternel entre nous.

À mon beau-père,

Qui a bien rempli son rôle de parent

À ma feu belle-mère

Dont l'absence ne cesse de se manifester,

Que ton âme repose en paix dans le Seigneur.

À notre cher pays, la République démocratique du Congo et aux combattants qui cherchent la paix

Nous dédions ce mémoire

AVANT-PROPOS

La réalisation de ce mémoire n'aurait pas été possible sans la contribution de plusieurs personnes auxquelles je transmets mes plus sincères remerciements.

Je tiens à remercier M. Claude Beauchamp qui, par ses conseils judicieux, fut plus qu'un simple directeur de mémoire. La rigueur scientifique et la passion de la sociologie qu'il s'est efforcé de me transmettre ont grandement influencé ma façon de travailler.

La collecte des données sur notre sujet de recherche n'aurait pas été possible sans l'aide de plusieurs personnes intéressées par les conflits dans les pays des Grands Lacs africains. Je tiens à remercier tous les participants aux entrevues. D'autres personnes ont contribué, directement ou indirectement à la réussite de ce travail. Par leur amitié, leurs conseils et leur compréhension, ils ont contribué à un travail scientifique sur la question des conflits qui présentement ont consommé plus de 4. 7 millions de vies humaines sans compter les déplacés. Je remercie également Léonard N'Sanda Buleli, Mundebe wa Mundebe et Adam bin Sefu. Sans leur intervention à un moment crucial lors de la rédaction de ce mémoire, ce travail n'aurait certainement pas été le même.

Finalement, je tiens à remercier encore toute ma famille pour leur encouragement constant au cours de mes études universitaires.

Québec, février 2005

Katambo Kakozi Charles

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ COURT	iv
AVANT-PROPOS	vi
TABLE DES MATIÈRES	vii
LISTE DES SIGLES ET DES ABRÉVIATIONS	x
LISTE DES TABLEAUX	xi
INTRODUCTION GÉNÉRALE	13
0.1 Présentation générale	13
0.1.1 Méthode	13
0.1.2 Organisation du mémoire	14
0.2 Les migrations dans la zone d’Uvira	14
0.2.1 Les Bavira et les Bifulero (ou Bifuliiru)	16
0.2.2 Les Banyarwanda	16
0.2.2.1 L’appellation Banyamulenge	17
0.2.3 Les Barundi	20
03 Problématique	22
0.3.1. La question de la nationalité au Congo- Zaïre	22
0.3.2. La revendication territoriale du Rwanda sur le Kivu	23
0.4 Hypothèses	24
0.4.1 L’expansion de la mondialisation de l’économie	24
0.4.2 L’espace territorial et la démographie	25
0.4.2.1 Les frontières politiques irrationnelles	26
0.4.2.2 Le manque de terres et la surpopulation	27
0.4.2.3 La division des classes ethniques	28
0.4.3 L’état délinquant de l’État congolais – zaïrois	30
0.4.4 L’intégration des immigrés rwandais et les conflits ethniques	31
0.5 Objectifs de l’étude	33
CHAPITRE I : ASPECTS THÉORIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES	35
Introduction	35
1.1 Aspects théoriques de la recherche	35
1.1.1. La mondialisation de l’économie	35

1.1.2. Les théories des conflits sociaux	41
1.1.3. La mondialisation de l'économie et les conflits sociaux	42
1.2. Méthodologie de la recherche	45
1.2.1. Type de recherche	45
1.2.2. Population à l'étude et critères de sélection	45
1.2.3. Technique de cueillette des données	47
1.2.3.1. Techniques d'analyse des données	47
1.3. Limites et difficultés de la recherche	48
1.3.1. Limite spatiale	48
1.3.2. Limite temporelle	48
1.3.3. Difficultés rencontrées	49
Conclusion	50
CHAPITRE II : PRÉSENTATION ET ANALYSE DES DONNÉES	51
Introduction	51
2.1. Enjeux internes	51
2.1.1. Les Banyamulenge, qui sont-ils ?	51
2.1.2. Les causes des conflits	59
2121 L'intégration : le mariage	68
2.1.2.2. La question foncière	72
2.1.2.3. La nationalité	75
213 Quelles solutions envisageables	77
2.2. Enjeux externes	84
2.2.1. Qui finance ces conflits ?	84
2.2.2. Les conflits et la mondialisation du marché	89
2.2.3. Quel avenir pour les pays de la région des Grands Lacs africains	94
2.2.4. Quelles solutions envisageables	97
Conclusion	100
CONCLUSION GÉNÉRALE	102
Facteurs socio-politiques explicatifs des conflits dans la région des Grands-Lacs africains	102
Au sujet de nos deux chapitres	102

Au sujet de nos hypothèses	103
La pertinence sociale de cette recherche	105
La pertinence scientifique de cette recherche	106
Quelle solution pour une paix durable?	106
Des solutions envisageables	108
Les faiblesses des Nations Unies dans la résolution des conflits en Afrique	112
Les solutions africaines	115
L'expérience du Nord-Kivu	116
L'expérience du Sud-Kivu	119
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	123
ANNEXES	
Annexe 1 : Le plan de la colonisation tutsi au Kivu et région centrale de l'Afrique	131
Annexe 2 : La carte ethnographique du Congo	132
Annexe 3 : Questionnaire de l'enquête	133
LISTE DES ENTREVUES	135

LISTE DES SIGLES ET DES ABRÉVIATIONS

A.H.O.	African Hebrew Organisation
A.P.F.	Agence France Presse
A.P.R.	Armée patriotique rwandaise
C.N.S.	Conférence nationale souveraine
D.S.P.	Division spéciale présidentielle
E.I.C.	État indépendant du Congo
E.I.R.	Executive Intelligence Review
F.A.C.	Forces armées congolaises
F.A.R.	Forces armées rwandaises
F.M.I.	Fonds monétaire international
F.P.R.	Front patriotique rwandais
F.T.N.	Firmes transnationales
H.C.R.	Haut commissariat pour les réfugiés
I.R.I.N.	Integrated Regional Information
MAGRIVI	Mutuelle des agriculteurs de Virunga
M.I.B.	Mission d'immigration des Banyarwanda
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
O.M.C.	Organisation mondiale du commerce
O.N.G.	Organisation non-gouvernementale
O.N.G.D.	Organisation non-gouvernementale de développement
O.N.U.	Organisation des Nations Unies
R.D.C.	République démocratique du Congo
R.N.D.	Revue Notre-Dame
UCL	Université catholique de Louvain
U.R.S.S.	Union des Républiques Socialistes Soviétiques
S.A.D.C	Organisation économique des pays de l'Afrique australe
Z.T.M.	Zaire Tea management

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Synthèse de l'analyse des problèmes et de la recherche de solution	124
--	-----

LISTE DES ENTREVUES

INTRODUCTION GÉNÉRALE

0.1 Présentation générale

La fin de la guerre froide a apporté beaucoup de changements politiques à travers le monde. La région des Grands Lacs africains n'y a pas échappé. La guerre du Front patriotique rwandais, le FPR, a balayé le Rwanda pour se terminer au Zaïre avec le renversement du régime du président Mobutu. Cette première guerre qui a duré huit mois au Zaïre, c'est-à-dire entre octobre 1996 et mai 1997, a installé Laurent-Désiré Kabila à la tête de ce pays qui est devenu la République démocratique du Congo. Ce nouveau président n'a pas tardé à se débarrasser de ses anciens alliés rwandais et ougandais qui l'ont porté au pouvoir. En août 1998, ceux-ci décident de le lui faire payer. C'est la seconde guerre qui dure jusqu'à présent.

Pour justifier leur entrée au Zaïre, les armées rwandaise, burundaise et ougandaise se faisaient passer pour des Banyamulenge (Oka, 2002), une population rwandophone qui vit au Congo – Zaïre depuis les années 1920. Cela s'explique par le fait que les Banyamulenge ont combattu aux côtés du FPR pour prendre le pouvoir au Rwanda. Mais pour poursuivre les responsables du génocide rwandais (les ex-FAR et les milices Interahamwe) au Zaïre, le prétexte de la révolution Banyamulenge était utilisé par le FPR devenu Armée patriotique rwandaise (APR). Depuis, la guerre a pris l'allure d'une révolution des Banyamulenge qui revendiquent la citoyenneté zaïroise et un espace territorial propre à eux. D'une part nous avons un problème ethnique propre au Zaïre, et d'autre part, il y a un problème régional à l'étendue des pays des Grands Lacs africains. Notre sujet de recherche vise à clarifier cette situation pour une bonne compréhension des vrais enjeux de ces conflits qui sont inter-reliés.

0.1.1 Méthode

Afin de mieux comprendre les conflits qui ensanglantent la région des Grands Lacs africains, nous avons utilisé certaines méthodes de recherche. La première étape fut une familiarisation avec la littérature classique sur les conflits dans la zone d'Uvira, Fizi et Mwenga où vivent les rwandophones Banyamulenge. Cet apprentissage nous a conduit à élargir notre terrain d'étude parce que l'explication de ces conflits dépasse les limites géographiques de la zone d'Uvira, Fizi et Mwenga. Afin de récolter de nouvelles données sur notre sujet de recherche, nous avons dû opérationnaliser les concepts retenus et adapter des techniques d'enquête à notre étude. Nous ne sommes pas allés sur terrain. La récolte des données a été

effectuée grâce à des entrevues semi-dirigées. Nous avons par la suite procédé à une analyse du contenu des entretiens.

0.1.2 Organisation du mémoire

Le présent mémoire est organisé en trois chapitres y compris l'introduction générale dans laquelle nous présentons les immigrations dans la zone d'Uvira, Fizi et Mwenga, la problématique, les hypothèses qui expliquent ces conflits et les objectifs de cette recherche. C'est dans cette partie du travail que nous expliquons le contexte socio-historique des conflits dans la région des Grands Lacs africains. Le chapitre premier présente les concepts, c'est-à-dire la mondialisation de l'économie et le conflit social, et la méthodologie du travail. Dans le deuxième chapitre nous présentons et analysons les données empiriques. En combinant l'introduction générale, le premier chapitre et le second chapitre et en y ajoutant différentes solutions appliquées pour résoudre des conflits en Afrique, nous concluons par quelques solutions issues des entrevues et de la recherche documentaire. Cette conclusion générale vise à exposer la nature de la relation entre les hypothèses avancées, les théories de la mondialisation de l'économie et des conflits sociaux, et les données empiriques.

0.2 Les migrations dans la zone d'Uvira

0.2.1 Les Bavira et les Bifulero (ou Bifuliiru)

Deux peuples sont considérés comme autochtones de la zone¹ d'Uvira : les Bavira et les Bifuliiru. Du fait qu'ils aient les mêmes clans, les mêmes caractéristiques culturelles et linguistique, le risque de les confondre est énorme. Étant Mufuliiru², Katchelewa (2001) a cherché à retracer les origines de ces peuples. Cet exercice se réfère à l'aspect conflictuel de notre sujet dans la mesure où le Rwanda revendique la zone d'Uvira comme son territoire (Voir 0.3.2). Sur le plan régional nous constatons un conflit territorial alors que sur le plan local, la question du premier arrivé sur un site donné se pose.

Selon A. Moeller (1936), les Bavira et les Bifuliiru viennent du royaume de Bunyoro en Ouganda. Ils ont fui l'invasion des hamites Cwezi qui ont mis fin à ce royaume. De l'Ouganda ils sont passés par l'actuel Nord-Kivu pour se retrouver sur le plateau de Lwindi. Selon

¹ Zone est une des subdivisions administratives du Zaïre.

² Mufuliiru c'est le singulier de Bifuliiru

Katchelewa (2001), ce mouvement migratoire était dirigé par leur hypothétique ancêtre commun Nalwindi.

Suite aux conflits internes et à la famine, les Bafuliiru sous la conduite de Kahamba Kalingishi quittèrent le plateau de Lwindi pour s'installer sur les hauteurs de Lemera à l'est de l'actuelle République démocratique du Congo (RDC). Les Bavira aussi sous le leadership de Kirunga vinrent s'installer sur le pic de Munanira, puis à Uvira. Ayant un ancêtre commun, Nalwindi, comment peut-on les différencier ?

L'existence des mêmes clans et mœurs chez les Bavira et chez les Bafuliiru et la similarité de leurs langues attirent l'attention et montrent que nous sommes en présence d'un même peuple. Peut-on alors dire que les Bavira sont des Bafuliiru qui vivent à Uvira et qui ont été en contact avec les Babembe ? Si c'est le cas, pourquoi certains auteurs comme Cuypers (1960) ne parlent-ils que des Bafuliiru par rapport aux Bavira dans l'histoire migratoire des peuples lacustres ? C'est à partir de leur descente de Lwindi vers leurs fiefs actuels que l'on parle des Bavira. Quant aux Babembe³, ils ont fui la lèpre en Itombwe pour venir s'installer à Uvira. Ce croisement a influencé le changement de kifuliiru⁴. Alors, les Bafuliiru en symbiose avec les Babembe ont été appelés les Bavira. Ce mot vient de « bivira » qui signifie ignorant, quelqu'un qui a oublié ses origines. C'est ainsi que les Bavira se sont donnés aux activités de la pêche et de la culture de palmier comme les Babembe. Selon Kyabwine (Katchelewa, 2001 : 176, Annexe II), les Banyalenge qui ont été les monarques des Bavira sont des Babembe qui se sont installés à Uvira. Peut-on alors dire que le croisement entre Bafuliiru et Babembe donne les Bavira ? Par contre, les Babembe qui se sont installés dans la collectivité des Bafuliiru n'ont pas pu influencer le changement linguistique de leurs hôtes.

Deux tendances sont ici à considérer. La première est de différencier les Bavira des Bafuliiru. La seconde serait de les considérer comme un seul peuple parce qu'ils ont tous les mêmes clans et la même langue. Comme le dit Jacques-Marie François Dépelchin (Katchelewa, 2001 : 27-28) « There are no vira, there are only Fuliiru ; I would go even to say that in fact we are all Nyindu ».

Partis du Nord-Est, les Bavira et les Bafuliiru seraient descendus vers le Sud et traversant Lwindi, se seraient installés sur les terres qui constituent leur fief actuel. Toutefois, il est certain que la descente ne s'est pas faite d'un seul trait, mais a été retardée par un long détour à travers le Maniema. Selon Cuypers (1960), ce mouvement migratoire a commencé au 16^{ème} siècle pour

³ Babembe c'est un groupe ethnique de la zone de Fizi. Ils sont aussi à Itombwe dans la zone de Mwenga.

⁴ Kifuliiru c'est la langue des Bafuliiru

se terminer au 17^{ème} siècle. Mais Katchelewa (2001 : 26) situe cette migration entre le 10^{ème} et le 14^{ème} siècle. La migration de ces peuples dans leur propriété actuelle date d'avant 1885. Ils peuvent se prévaloir de la nationalité congolaise d'origine conformément à la Loi de 1981. Dans cette contrée vit aussi une population rwandophone⁵.

0.2.2 Les Banyarwanda

La question qui nous préoccupe ici est de savoir quand est-ce que le premier munyarwanda⁶ est venu s'installer dans l'État indépendant du Congo (E.I.C.), plus précisément dans le Kivu actuel. On déduit qu'il n'y avait pas de Banyarwanda dans cet espace géographique avant la création de l'E.I.C. en 1885. Weis (1959 : 121) et Kajiga (1956 : 10-11) situent les premières infiltrations des Rwanda dans l'E.I.C. vers 1900.

Le Territoire de Kabare a aussi un certain nombre de familles rwandaises. Au cours des siècles, il y eut des guerres entre les Rwandais et les Shi (indigènes du Territoire de Kabare). Ceux-ci, quoique moins nombreux, surent toujours se défendre honorablement contre les agresseurs. Et à la fin de 1895, ils blessèrent leur plus grand ennemi, le Roi Rwabugiri qui put se traîner jusqu'au Kinyaga, Territoire Shangugu, où il termina ses jours peu après. (Kajiga, 1956 : 10-11.)

Il s'avère que l'état de guerre qui régnait entre le Bushi et le Rwanda ne pouvait permettre aux Rwandais d'atteindre Uvira avant 1895. Ils auraient pu passer par le Burundi, mais là encore, c'était l'état de guerre à cette époque pré coloniale. Dire que les Rwandais étaient déjà sur le territoire d'Uvira avant la colonisation semble douteux (Mahano, 1998 : 70-71). Notons que l'attentat de Rucuncu au Rwanda en 1896 avait fait fuir plus de 6 000 Rwandais. En passant par Kaziba selon Kajiga (1956), ces réfugiés se retrouvèrent sur le territoire d'Uvira, Fizi et Mwenga. Ils fuyaient la tyrannie et les représailles du Roi Musinga.

Considérant les guerres à l'époque de Rwabugiri, on ne pouvait pas avoir de population rwandaise sur le territoire d'Uvira. Donc c'est pendant la période coloniale, c'est-à-dire après la mort du roi Léopold II en 1908 qu'a eu lieu la migration rwandaise vers les hauts plateaux d'Uvira, Fizi et Mwenga. Ceci justifie les propos de Depelchin (1974 : 32) pour qui l'arrivée des Burundais (+/- 1850) est postérieure sinon concomitante à celle des Rwandais et que ces Rwandais n'ont pas de chefs propres, mais vivent sous l'autorité des chefs Bavira et Bafuliiru. Donc, les rwandophones qui sont sur le territoire d'Uvira, Fizi et Mwenga sont soit des immigrants acceptés par l'administration coloniale belge, soit des immigrants clandestins, soit des réfugiés sans papiers (Ruhimbika, 2001 : 28-29)⁷.

⁵ Les populations dont leur langue est le kinyarwanda

⁶ Munyarwanda c'est le singulier de Banyarwanda, nationaux du Rwanda

⁷ Nous considérons comme immigrant, tout individu qui traverse la frontière de son pays pour s'installer dans un autre pays sans pour autant avoir le statut d'immigrant selon les normes prescrites par la loi du pays d'accueil.

S'il y avait un état de guerre permanent avant l'E.I.C et que Rwabugiri dit Kigeri IV n'a pas conquis les Bashi, la présence des Rwanda avant 1900 devient difficile à prouver. C'est dans cette logique que certains auteurs autochtones, en parlant du territoire d'Uvira, Fizi et Mwenga, se réfèrent au roi des Bafuliiru, Mukogabwe, dont le règne se situe entre 1914 et 1927, qui a accueilli les Rwanda. Ces derniers se sont par la suite donné le nom de Banyamulenge.

0.2.2.1 L'appellation Banyamulenge

« *Banyamulenge* » dérive du mot fuliiru « *Mulenge* ». Celui-ci signifie tristesse. Ce nom est venu suite au mauvais traitement que les colons belges infligeaient à la population locale de « *Kishagala* » et des alentours. Ce village, « *Kishagala* », appartient au clan fuliiru de *Bashale*. Pendant l'époque coloniale, les colons belges avaient installé un poste de police dans ce village. Devant ce poste de police, il y avait un terrain de football (ou soccer) qui servait de lieu où l'on administrait des chicotes aux villageois. Il servait aussi à l'échange de différents produits entre les villageois et les colons le jour du marché. Si la police amenait quelqu'un pour une infraction, les villageois disaient qu'il partait à « *Mulenge* » : terrain de soccer, lieu de pleur, de tristesse et de douleur.

Dans ses notes de bas de page, Katchelewa écrit :

Chez les Bafuliiru, les Banyamulenge ou Banamulenge sont des habitants de Mulenge. Et Mulenge, Luvungi, Lemera, etc. comptent parmi les sites importants où se regroupèrent les premiers Bafuliiru venus de Lwindi entre le 10^{ème} et le 14^{ème} siècle. C'est sur la base de ces groupes que vint plus tard se constituer le Royaume sous l'autorité d'un Hamba. Mais depuis les environs de 1976, les immigrés tutsi s'attribuent la même désignation pour essayer d'égarer la mémoire de leur origine rwandaise. Ce que les Bafuliiru n'acceptent pas, considérant que cette dénomination est un pas vers une revendication territoriale qui priverait les nationaux des terres déjà insuffisantes (2001 : 26-27).

Par contre, Ruhimbika (2001) dans ses écrits enlève la dimension de propriétaire des terres de Mulenge dans sa définition de Banyamulenge en disant que :

Notre appellation (Banyamulenge) est non seulement contestée par la majorité de nos voisins mais aussi par un petit groupe de notre communauté qui préfère garder la première dénomination « Banyarwanda » utilisée jusqu'aux années 1970. [...]. Le nom « Banyamulenge » ne se réfère ni à un de nos vingt-six clans, ni à un ancêtre commun mais au village de Mulenge où se sont installés nos arrière-grands-parents avant d'escalader et de gagner les plateaux. Mulenge est un village situé dans la chefferie des Bafulero et il est le point de départ de la dispersion des Banyamulenge à travers l'Itombwe et jusqu'au nord-Katanga (Vyura). [...]. Ce nom ne vise pas à signifier « propriétaires de Mulenge » [...]. *Banyamulenge* signifient « Mulengiens », comme on peut dire *Parisien* ou *Kinois*. Ce qui n'entend pas que les Kinois sont propriétaires de Kinshasa mais plutôt qu'ils sont « originaires de » ou « résidents de ». (Ruhimbika, 2001 : 21.)

L'Agence France Presse, jeudi 13 décembre 2001, écrit :

Le terme « banyamulenge » - littéralement les gens de Mulenge – désigne à l'origine une petite communauté de pasteurs tutsis rwandais implantés au cours du XIX^{ème} siècle sur

les Hauts-Plateaux de l'Itombwe, entre Fizi et Uvira, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC). Estimés à plus de 300.000, les Banyamulenge vivent sur un territoire enclavé plus vaste que le Burundi, sur des plateaux culminant à près de 2 000 mètres d'altitude, dans un paysage enchanteur de vastes pâturages verdoyants où broutent des dizaines de milliers de têtes de bétails. Leur capitale est Minembwe, une petite bourgade au sud-ouest d'Uvira, au cœur de la province du Sud-Kivu.

L'analyse de ces trois passages, laisse entrevoir trois éléments importants à la source des conflits dans cette région. Le premier élément se réfère à l'histoire des migrations, le premier arrivé sur le site. À cela s'ajoute le conflit foncier, c'est-à-dire le propriétaire du sol. Entre ces deux premiers, nous retrouvons la question de la nationalité congolaise d'origine qui va de pair avec la propriété du sol. Celle-ci est traitée au point 0.3.1. Le dernier élément est le conflit des chiffres. Une population estimée à 300 000 individus serait l'ethnie majoritaire au Kivu. Or, ce n'est pas le cas pour les Banyamulenge.

Comment les Banyamulenge se sont-ils retrouvés dans le territoire d'Uvira, Fizi et Mwenga ? Selon Kajiga (1956), cité par Kadari, Katchelewa et Mboko (1996), c'est suite à des conflits politiques internes au royaume du Rwanda que certains Tutsi Banyamulenge se sont retrouvés dans l'E.I.C. Il écrit :

C'est par suite de l'attentat de *Rucuncu* en 1896 que, fuyant la tyrannie et les représailles du Roi *Musinga*, ils atteignirent le Congo par Kaziba. Ils s'établirent sur les hauts plateaux d'Uvira où ils mènent une vie de pâtres. Ces dernières années, quelques familles de ces groupes ont poussé une pointe jusque sur la croupe des montagnes du Territoire de Fizi où leurs bestiaux trouvent aussi d'excellents pâturages. (Kadari et autres, 1996 : 7.)

À propos de l'appellation « *Banyamulenge* », le document du Groupe Milima cite la thèse de Depelchin (1974) intitulée « From pre-capitalism to Imperialism ». Selon ce document, cette thèse démontrerait à la page 70 que les Tutsi vivant dans les montagnes de l'Est du Zaïre seraient venus selon deux vagues successives depuis le temps de *Yuhi Gahindiro* (1746 - 1802). En lisant la même thèse, le Groupe Milima a plutôt trouvé une allusion aux réfugiés du temps du roi Kigeri Rwabugiri mort au pouvoir en 1895. Ceci veut dire que la première vague dont parle Depelchin, encore qu'il se réfère à des sources orales des Banyarwanda, ne remonterait qu'à Rwabugiri tandis que la deuxième vague se situe vers 1924. Cette dernière date coïncide avec le règne de Mukogabwe, roi des Bafuliiru qui a accueilli les Banyarwanda dits Banyamulenge chez lui (Mahano, 1998). Les rapports administratifs signalent, quant à eux, la présence du premier contingent rwandais dans la contrée en 1924.

C'est donc la puissance coloniale et elle seule qui a installé les immigrés rwandophones sur les hauts plateaux du Sud-Kivu. C'est elle qui leur a refusé la jouissance de la propriété foncière et les a contraint à se soumettre aux chefs autochtones. En fait, en les soumettant aux chefs locaux, l'administration belge s'évitait en même temps et les conflits fonciers et l'émergence plus tard de quelque velléité irrédentiste au profit du Rwanda (Mahano, 1998 : 73, 75).

Le terme «Banyamulenge» vient du mot «Mulenge» qui désigne un espace géographique plutôt qu'un peuple. Reyntjens et Marysse le disent clairement :

[Le Sud-Kivu] est subdivisé en entités administratives dont les frontières coïncident plus ou moins avec celles des collectivités ethniques (Bavira, Bafulero, ...). Seuls les Tutsi Banyamulenge n'ont pas de collectivité propre. Si certains décrets ont, dans le passé, accordé aux Tutsi Banyamulenge une entité administrative (6 octobre 1891, 3 juin 1906, 2 mai 1910), le décret du 5 décembre 1933 supprima cette autonomie du groupe Tutsi. (Reyntjens et Marysse, 1996 : 16.)

Quant aux chiffres, Hiernaux (1965 : 361) dit que ces Banyarwanda venaient de la région de Shangugu et qu'entre 1945 et 1955, ils n'étaient que 270 personnes dont 134 de sexe masculin et 136 de sexe féminin.

Les 46 sujets examinés à Rurambo constituent la presque totalité des hommes adultes non sénescents de la région couverte par l'enquête démographique [...] (à Gihande) il semble que les 54 sujets qui ont été mesurés représentent une fraction importante de la population masculine adulte Tutsi des environs. Les parents des cent sujets mesurés sont pour la plupart nés dans un cercle géographique restreint sur le versant des montagnes qui surplombent la plaine de la Ruzizi [...]. Dans les autres cas, ils sont nés au Rwanda : une certaine immigration du Rwanda avait encore lieu à la génération précédente. (Hiernaux, 1965 : 361.)

Considérant ces chiffres et celui avancé dans l'article précédemment cité, le professeur Kinyalolo (1996) a procédé par des calculs démographiques exponentiels pour les contester dans son article écrit en réponse au rapport de Roberto Garreton (1996 : E/CN.4/1996/66), rapporteur spécial des Nations Unies sur la situation des Droits de la Personne au Zaïre. Plus encore Moeller (1936), Olga Boone (1954, 1961), Vansina (1962, 1966), Van Bulck G. (1954), Kajiga (1956), Weis (1959), Hiernaux (1965), Alexis Kagame (1975) et tous ceux qui, scientifiques ou administratifs se sont penchés sur la question ethnographique dans la région du Sud-Kivu ne signalent nulle part la présence d'un peuple dénommé Banyamulenge (Voir ANNEXE 2). Tous, comme de connivence demeurent curieusement et unanimement muets sur cette affaire. Est-ce que c'est par paresse, ignorance ou cynique et criminelle complicité qu'ils se comportent ainsi à l'endroit de ce peuple ?

Les conflits politiques dans cette région ont forcé des déplacements des populations dans les pays limitrophes. C'est le cas des Barundi qui depuis l'époque de la souveraineté allemande du Burundi, traversaient la rivière Ruzizi pour chercher à s'installer au Congo, dans l'actuelle zone d'Uvira.

0.2.3 Les Barundi

Dans la collectivité de la Plaine de Ruzizi située à la frontière avec le Burundi, vit une population barundiphone⁸ qui s'identifie non au Congo - Zaïre, mais plutôt au Burundi. Il sera question de savoir comment cette population a pu traverser la rivière Ruzizi pour s'installer au Congo - Zaïre. Au-delà de cet aperçu historique, nous allons aussi analyser le climat socio-politique de tension entre les autochtones, c'est-à-dire les Bafuliiru et ces immigrants par rapport aux intérêts des colonisateurs. Comme le dit Cuypers (1960), cette migration barundiphone est récente.

Selon les administrateurs coloniaux, les premiers rapports qui parlent de la population burundaise mentionnent la présence de celle-ci dans la région en même temps que celle des mutins (composés de Bakusu et de Batetela) de la colonne de Dhanis (Cuypers, 1960 : 71-73). Or, l'apparition de ces derniers est signalée à Uvira à partir de novembre 1897 (Mahano, 1996 : 19). Ils n'en furent chassés par le capitaine belge Hecq qu'en octobre 1899. Raisonnablement, on peut situer le début de l'infiltration continue des Burundais (ou Barundi) dans la plaine de la Ruzizi aux environs de 1900-1903. Cette approximation semble vraie parce que c'est également en 1899 que débute l'occupation effective du Ruanda-Urundi par l'Allemagne avec l'organisation de la situation militaire d'Usumbura et l'établissement dans cette colonie d'une société commerciale allemande.

Nous constatons que jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale, à part le groupe burundais des « *Zige* » installé à Kisanga et par la suite sur les hauts plateaux à Muhungu dans le territoire des Bafuliiru, aucun autre groupe burundais ne se stabilisa dans la plaine (Katchelewa, 2001 : 112-113). Considérant les visées diverses de ces immigrants, les autres groupes n'entraient dans la plaine de la Ruzizi que pour voler du bétail et retournaient au Burundi natal. En effet, ils profitaient de la confusion créée par le passage des mutins. Ceux qui n'ont pas pu supporter la présence allemande ont immigré au Congo. Aujourd'hui encore, ils s'identifient toujours comme Burundais malgré l'octroi de la collectivité de plaine de la Ruzizi à des originaires du Burundi.

En effet, parmi ces voleurs de bétail, leurs chefs selon l'ordre chronologique étaient Kinyoni, Magabo (fils de Kinyono), Lubisha, l'adjoint de Kinyoni, et Ndabagoye. Pour récompenser les Barundi de leur appui contre les mutins, les administrateurs coloniaux créèrent en 1928 la chefferie des Barundi sur les terres des Bafuliiru (Mahano, 1998 : 66). Celle-ci sera dirigée par des chefs burundais ; chose que les Bafuliiru n'acceptèrent jamais. En effet, sous le leadership de Marandura, les Bafuliiru firent la guerre (1961-1962) contre les immigrants

⁸ Population d'origine burundaise qui parle le kirundi.

burundais dans le but de les expulser de leur territoire. Après cet événement, les Barundi qui traversaient la Ruzizi venaient pour chercher du travail agricole comme manœuvres afin d'améliorer leur vie.

Dans la zone d'Uvira nous trouvons quatre groupes ethniques. Les deux premiers, c'est-à-dire les Bavira et les Bafuliiru se disent autochtones et propriétaires fonciers de cette zone. Les seconds, les rwandophones Banyamulenge et les Barundi sont des immigrants qui ont été installés dans ce territoire par la puissance coloniale. Il existe aussi d'autres groupes ethniques qui y vivent tels que les Babembe. Comme les Barundi, ceux-ci ne revendiquent pas de territoire comme le font les Banyamulenge.

0.3 Problématique

0.3.1 La question de la nationalité au Congo – Zaïre

Afin de mieux comprendre l'identité zaïroise, nous nous référerons à la Loi N° 81-002 du 02 juin 1981 sur la nationalité zaïroise⁹. Cette loi précise que la nationalité zaïroise est exclusive et qu'un Zaïrois ne peut se prévaloir d'une autre nationalité. Au Zaïre, la nationalité répond à la fois du droit de sang et du droit du sol.

Selon l'article 4 de la loi de 1981, pour être réputé avoir la nationalité zaïroise d'origine, il faut que le ou les ascendants à cette prétention aient appartenu à une tribu clairement identifiée et que cette tribu ait été recensée et reconnue comme existant normalement dans les limites du pays lors du partage de l'Afrique par la Conférence de Berlin en 1885. Il fallait donc que les ancêtres de la personne aient eu une implantation sur un espace géographique propre ; avec un espace politique propre comportant une organisation repérable (traditionnelle) et une culture propre telle que le soulignait l'ethnologue Olga Boone (1961). La nationalité d'origine dépendait donc de façon collective de la reconnaissance des tribus existantes comme propriétaires du sol zaïrois. Dans tous les autres cas où celle d'origine ne pouvait être reconnue par les critères ci-dessus, la nationalité dite d'acquisition s'obtenait à titre individuel. Cette acquisition suppose au préalable le renoncement de sa nationalité première. On l'obtenait ainsi par naturalisation (petite ou grande¹⁰), par option ou par adoption.

La problématique des Grands lacs liée à cette question d'identité ethnique nous pousse à avancer quelques hypothèses qui donnent une explication aux conflits qui ensanglantent le territoire d'Uvira en particulier et la région des Grands Lacs africains en général. Mais avant d'avancer ces hypothèses, il nous semble important de parler un peu de la revendication territoriale du Rwanda sur le Kivu.

⁹ Encore en vigueur en RDC et évoquée à la Conférence Nationale Souveraine (CNS) de 1993, et qui annule celle N° 72-002 du 05 janvier 1972 qui n'était qu'un décret présidentiel qui donnait la nationalité zaïroise collectivement aux Rwandais et Burundais se trouvant sur le territoire zaïrois sans tenir compte de leur date d'arrivée et des procédures de l'obtention de la nationalité zaïroise.

¹⁰ Les conditions d'accès et l'étendue des droits y attachés différencient la petite et la grande naturalisation. La petite naturalisation constitue une première étape que doit franchir tout étranger qui sollicite la nationalité zaïroise. Elle doit être considérée comme une période probatoire pouvant conduire à la grande naturalisation qui elle reconnaît au bénéficiaire tous les droits à la seule exception d'exercer les fonctions de chef de l'État. Voir *Le code de la famille*.

0.3.2 La revendication territoriale du Rwanda sur le Kivu

Le tracé des frontières des colonies belge et allemande dans l'actuelle région des Grands Lacs africains a suivi une logique ethnographique (Mahano, 1998 : 48-49). Le protocole qui a sanctionné cet accord a été signé à Goma le 25 juin 1911 (Vandewoude, 1959 : 19). Lors de ce partage, il y a eu une population rwandophone hutu qui s'est retrouvée au Congo belge dans le Nord-Kivu et qui actuellement détient la nationalité congolaise d'origine.

[...] il a été demandé aux indigènes habitant dans un rayon de 10 kilomètres à l'ouest de la nouvelle frontière, de déménager avec leurs biens, meubles et leurs troupeaux sur le territoire allemand, l'actuel Rwanda, de façon à contenir tous les sujets du sultan rwandais dans les nouvelles limites du Rwanda. Un délai de 6 mois fut accordé à cet effet. (Kambere, 1999 : 50.)¹¹

Malgré ce protocole qui cimente les frontières héritées de la colonisation, une nouvelle idéologie politique remet en cause cet héritage. Ainsi, des idées telles que le Kivu appartenait au Rwanda avant l'arrivée des colons belges seront prêchées par l'Ambassadeur du Rwanda en Belgique et appuyées par des cartes géographiques. L'historien rwandais Clément Ngira Batware (1997 : 10) qui a inspiré l'ambassadeur est contredit par le Révérend Père Pagès (1933) dans son mémoire. C'est sur la carte n° 1 que le père Pagès montre les limites géographiques de ce royaume rwandais. Qu'à cela ne tienne, pendant sa présidence, Pasteur Bizimungu dira que si le Zaïre veut expulser les Banyamulenge¹², il doit en même temps restituer les terres rwandaises (AFP., 1996). Ce discours a été tenu lors d'une entrevue avec l'AFP après qu'il ait développé sa vision devant le Parlement rwandais pendant la guerre au Zaïre. Comme le dit Deus Kagiraneza, un Rwandais, lors de son audition devant la Commission sénatoriale de Belgique sur les pillages des richesses de la RDC le 1^{er} mars 2002 :

Profitant de cette situation favorable, nous avons agi sur le plan politique. Ensuite, des opérations militaires ont été menées mais elles étaient du domaine réservé du ministère de la Défense. Toutefois, lorsque le président de la République, Pasteur Bizimungu, constata que le front avançait de Bukavu vers Goma et que la victoire était plus ou moins certaine, il dut mettre le Parlement à contribution. Il est donc venu nous expliquer sa théorie historique de la région des Grands Lacs et justifier une présence militaire éventuelle du Rwanda au Congo. Il s'agissait cependant d'un monologue et non d'un

¹¹ Notons que ceux Hutu – Tutsi – twa qui n'ont pas voulu partir mais qui prêtaient allégeance au mwami du Rwanda devinrent des Congolais. Le protectorat allemand, l'actuel Rwanda, perdit ainsi avec l'arrangement du 14 mai 1910 et la convention de Bruxelles du 11 août 1910 le Bwisha, le Rutshuru, le Gishari, le Masisi, Goma et l'île d'Idjwi. Bref, l'esprit de ces accords vise à contenir les sujets rwandais au territoire rwandais dans le respect de l'ethnographie de la région.

¹²Les Banyamulenge, nom polémique des immigrants rwandais tutsi des hauts plateaux du Sud-Kivu.

débat. Il a lu l'histoire à sa façon et le Parlement ne partageait pas nécessairement son point de vue. (Sénat de Belgique, 2002 : 2.)

La présence de l'armée rwandaise au Congo non seulement est à la poursuite des auteurs du génocide, mais aussi pour empêcher l'expulsion des Banyamulenge. Et Faustin Twagiramungu, ancien Premier ministre du Rwanda de rétorquer que la thèse de Banyamulenge n'est qu'un prétexte pour conquérir une partie du territoire zaïrois (Bednarek, 1997) pour bien sûr créer un Tutsiland.

Un tel projet de coloniser une partie du territoire congolais par le Rwanda avait déjà été dénoncé par Ntibazonkiza (Voire ANNEXE 1). Même si c'était un projet des Tutsi, Pasteur Bizimungu étant un Hutu, il semble que pour attaquer le Congo tous les Rwandais sont unis malgré certaines divergences ethniques. Étaient-ils tous soumis à la volonté des Nations Unies de créer un Hutuland et un Tutsiland en référence au Plan d'Action de Bujumbura (Mahano, 1998 : 11)?

0.4 Hypothèses

0.4.1 L'expansion de la mondialisation de l'économie

Cette première hypothèse est en rapport avec la mondialisation de l'économie. Les richesses minières de cette zone seraient à l'origine de ce conflit. Cette hypothèse s'illustre par les discours du président Kaguta Museveni de l'Ouganda (*EIR*¹³, juin 1997 : 17) qui affirme que la libéralisation de l'économie oblige l'unification des pays de la région des Grands Lacs africains, c'est-à-dire l'ouverture des frontières étatiques et la libre circulation des biens et des personnes. Lors de l'ouverture de l'assemblée générale de *East African Law Society* du 4 avril 1997, le président Museveni disait :

My mission is to see that Eritrea, Ethiopia, Sudan, Uganda, Kenya, Tanzania, Rwanda, Burundi, and Zaïre become federal states under one nation [...]. It is not a choice now, but a must that East Africa become one nation. Either we become one nation or we perish. If we don't come together, we shall perish as the Red Indians perished. (Tusubira, *The Shariat*, avril 21 1997.)

L'heure ne serait plus aux archaïques différences basées sur des notions aussi dépassées que la nation ou les ethnies ; l'heure serait à la globalisation, aux interconnexions, aux grands ensembles économiques. L'Afrique devrait aller de l'avant et bâtir par exemple des armées multinationales. (Kambale, 1998 : 26.)

Comme le dit Dussouy,

¹³ EIR, Executive Intelligence Review

La carte est ouverte, elle est connectable dans toutes ses dimensions, démontable, renversable, susceptible de recevoir constamment des modifications. Elle peut être déchirée, renversée, s'adapter à des montages de toute nature, être mise en chantier par un individu, un groupe, une formation sociale. On peut la dessiner sur un mur, la concevoir comme une oeuvre d'art, la construire comme une action politique ou comme une méditation. (Dussouy, 2001 : 122.)

Un tel projet épouse les objectifs de la mondialisation (Adda, 1996 : 3 - 4), celui d'abord des groupements économiques régionaux. D'où une première hypothèse que nous pouvons ainsi formuler : la mondialisation est une des causes premières des antagonismes entre les populations dans le territoire d'Uvira et partant, dans la région des Grands Lacs africains en général.

Colette Braeckman (1999) attire notre attention en reliant la situation de la RDC et la proximité géographique du Rwanda et du Burundi.

[...] les débats suscités en Angleterre en 1940 sur le contrôle du Congo et la gestion des richesses, les accords secrets confiant l'exploitation de l'uranium à une structure militaire relevant du gouvernement américain en septembre 1944 pour une période de dix ans, accords renégociés en 1951. La politique de mainmise sur les matières premières congolaises censées assurer la primauté des États-Unis en matière d'armement nucléaire ainsi que la défense des autres intérêts économiques américains [...]. [...] c'est dans la logique de cette implication américaine au Congo que le Rwanda et le Burundi ont été crédités d'une importance stratégique qui a marqué leurs histoires respectives. (Braeckman, 1999 : 405.)

[...], les Américains souhaitent imposer à l'Afrique comme au reste du monde un ordre portant le sceau américain : marqué par le libéralisme, ouvert à l'exploitation des ressources naturelles. N'est-ce pas Madeleine Albright (ancienne secrétaire d'État aux Affaires étrangères du gouvernement Clinton) qui a déclaré : L'un des objectifs majeurs de notre gouvernement est d'assurer que les intérêts économiques des États-Unis pourront être étendus à l'échelle planétaire ? En Afrique cependant, les Américains ne veulent pas s'impliquer à visage découvert. Ils opèrent par l'intermédiaire d'acteurs locaux. Répétons-le : les ressources du Congo, qu'elles soient potentielles ou déjà en exploitation, se trouvent au cœur de l'enjeu. (Braeckman, 1999 : 401, 404.)

Dans ce nouvel espace géographique, une nouvelle citoyenneté est à définir. Ce projet ne pourra réussir que grâce à une armée transnationale (multinationale) avec une séduisante idéologie dans laquelle on trouve le panafricanisme revu et corrigé à la sauce de la globalisation.

0.4.2 L'espace territorial et la démographie

Au-delà des revendications territoriale et de la nationalité congolaise, la question de la démographie et de l'espace se pose pour expliquer les conflits au Burundi et au Rwanda ; conflits dont les conséquences se répercutent en RDC. Comme le dit Catherine André (1997 : 66) pour le

cas du Rwanda, « [...], la rareté des terres considérée comme telle n'est pas le facteur unique de violence mais, dans ce contexte de pression croissante sur les terres et d'appauvrissement grandissant, les inégalités de redistribution des rares ressources économiques peuvent être aussi sources et causes de tensions sociales croissantes. » Et c'est la même situation au Burundi. D'où l'intervention de la communauté internationale avec espoir de mettre fin aux conflits qui ensanglantent ces deux pays enclavés. Dans cette partie du travail nous parlons de la création d'un Hutuland et plus particulièrement de la création d'un Tutsiland au Sud-Kivu, précisément dans le territoire d'Uvira par les Nations-Unies.

En fait, les idées de Catherine André corroborent celles de Griggs¹⁴. Dans son rapport intitulé *Geostrategies in the Great Lakes Conflict and Spatial Designs for Peace*, Griggs avance trois hypothèses qui expliquent les conflits dans la région des Grands Lacs africains en général et plus particulièrement au Burundi et au Rwanda où les guerres ethniques sont cycliques. Pour ce chercheur, les frontières politiques irrationnelles, le manque de terre et le stress sur l'environnement et l'accès au pouvoir et à la richesse des différents groupes ethniques sont à la source de ces conflits.

0.4.2.1 Les frontières politiques irrationnelles

Pour Griggs, les frontières politiques des pays de la région des Grands Lacs africains sont irrationnelles dans la mesure où elles n'existaient pas avant la colonisation. Sans préciser approximativement le siècle où ont eu lieu les grandes migrations dans cette région pour déterminer l'emplacement définitif de chaque groupe ethnique, les résultats de Griggs mettent tout le monde dans la même vague d'immigration et d'origine commune. Cette situation peut se confirmer seulement dans le Nord-Kivu. Comme le dit Katchelewa (2001 : 110) :

[...], comme la zone Kinyarwanda (i.e. où se parle la langue rwanda) précoloniale s'étendait au-delà de la façade ouest du Rwanda [et ce jusqu'en 1910¹⁵, date à laquelle de nouvelles frontières sont tracées entre les propriétés belges et allemandes ; elle incluait aussi la zone de Rutshuru où vit une population d'expression rwanda], il est naturel qu'une certaine population rwanda se retrouve aujourd'hui sur le territoire du Zaïre et détienne, à juste titre, la nationalité zaïroise.

En nous référant au mémoire du Révérend Père Pagès (1933), nous constatons qu'à l'époque précoloniale, les royaumes avaient des limites bien précises malgré les campagnes de

¹⁴ Directeur de recherche au *Independent Projects Trust*, une organisation non gouvernementale de Durban en République sud-africaine et Coordinateur du *Center for World Indigenous Studies Fourth World Atlas Project*.

¹⁵ C'est le protocole d'accord du 14 mai 1910 sur la frontière germano-congolaise, ratifié par la loi du 4 juin 1911.

conquête. Si l'on peut parler de conquête, c'est que chaque groupe ethnique avait son propre territoire qui pouvait être convoité par son voisin.

Par ailleurs, sans parler d'état de guerre permanent existant entre le Rwanda et l'Urundi, le dix-neuvième siècle assista à pas moins de huit essais infructueux, il est vrai, du Mwami Kigeri Rwabugiri, en vue d'annexer le Bunyabungu, Idjwi et le Buhunde (Kivu) par la force des armes. Malgré les tentatives d'annexion opérées au Kivu chez les Bashi, Bahunde, Bavira et Bafulero, parlant des langues différentes de celles du Rwanda-Urundi, les Batutsi ne parvinrent pas à y faire prévaloir leurs dynasties. (Bourgeois, 1954 : 9-10.)

À la lumière de ces écrits qui contredisent l'idée de manque de frontières à l'époque précoloniale et qui serait à l'origine de ces conflits, nous constatons que chaque groupe ethnique avait son propre territoire à défendre contre les conquérants. Les frontières héritées de la colonisation n'ont pas désavantagé le Rwanda et le Burundi dans la mesure où les royaumes découpés étaient déjà enclavés et petits malgré la volonté de leurs rois de chercher à conquérir d'autres territoires avant l'arrivée des colons. L'irrationalité des frontières comme hypothèse expliquant les conflits dans la région des Grands Lacs africains ne tient pas si l'on considère l'histoire du Rwanda par rapport à celle du Sud-Kivu et du Nord-Kivu. Cela étant dit, l'hypothèse de la surpopulation et de la famine au Rwanda surtout, nous semble intéressante.

0.4.2.2 Le manque de terre et la surpopulation

Les royaumes au Rwanda comme au Burundi étaient très petits. Cela a donné le Rwanda actuel avec 26 338 km² dont l'espace terrestre est estimée à 24 948 km² et l'eau couvre 1 390 km² pour une population estimée à 7 312 756 individus. La densité en 1993 était estimée à 300,1 habitants par km². Cette situation est similaire à celle du Burundi où la densité dépasse 209,3 habitants par km². Une population estimée à 6 223 897 individus partage un territoire de 27 830 km². Par contre, la RDC avec ses 50 000 000 d'habitants qui partagent 2 345 095 km², sa densité en 1993 était estimée à 18,1 habitants au km², a suffisamment d'espace que convoitent ses voisins.

Griggs constate qu'il y a insuffisance de terre au Rwanda et au Burundi. Le peu de terres cultivables qui existent sont utilisées au maximum au point où le sol se fatigue rapidement. Déjà la première conséquence signalée est la famine dite kahoro, de 1914-1918, qui a tué beaucoup de Rwandais et poussé des milliers à se réfugier dans l'État indépendant du Congo (Mahano, 1998 : 38). En plus de la 1^{ère} Guerre mondiale, comme le dit Spitaels (1953 : 110-116)

« Après la guerre 1914-1918, des Banyarwanda s'infiltrèrent çà et là dans les territoires de Masisi et de Rutshuru », l'épuisement du sol a fait partir des milliers de Rwandais de chez eux.

La dégradation de l'environnement et la fatigue du sol ont été aussi accentuées par les besoins de la colonisation par le fait d'encourager les grandes plantations de thé et du café. L'administration coloniale allemande comme belge a détruit l'agriculture vivrière et le système communal des terres pour forcer la population rurale à produire du café. Par conséquent, la production alimentaire diminue aussi en fonction du manque de terres pour la culture vivrière. L'économie politique imposée par la colonisation continue toujours à avoir ses effets négatifs et s'ajoutant un taux galopant de la démographie, le sol ne résiste plus. C'est vers les années 1980 que le prix du café et du thé a chuté pour forcer les agriculteurs au Rwanda et au Burundi à changer de produits sur un espace déjà vulnérable sur le plan environnemental (World Bank, 1995).

Ainsi, la conquête d'espace justifierait les conflits dans la région des Grands Lacs africains. Griggs écrit dans son rapport que « Much of ethnic conflict in the region today is tied to the gaining land whether by territorial expansion, genocide, or expelling certain ethnic groups. » Plus grave encore est la compétition entre les Hutu et les Tutsi pour l'accès aux richesses et au pouvoir.

0.4.2.3 La division des classes ethniques

L'accès aux ressources disponibles, à la richesse et au pouvoir entre les ethnies (Hutu et Tutsi) constitue une hypothèse non négligeable pour justifier les conflits au Burundi et au Rwanda, conflits qui ont débordé pour englober aussi bien la RDC. Dès lors, Hutu et Tutsi sont en conflit de pouvoir alors que les Twa sont oubliés et exclus de la scène politique. Les premiers malgré leur majorité, sont écartés de la gestion des affaires publiques et luttent pour le changement. Les seconds, appelés aussi Hamites, minoritaires, voudraient maintenir leur position de dominants sans partage du pouvoir et des ressources. De génocide en génocide, les ethnies deviennent des acteurs sociaux et politiques. Une lutte de survie de l'ethnie se déclenche. Celle-ci sera profitable pour les colonisateurs qui voulaient diviser les populations pour mieux les dominer.

[...] les Hamites étaient supposés être des dirigeants-nés et, en théorie, ils avaient droit à une histoire et un avenir presque aussi nobles que leurs cousins européens parce qu'ils n'ont du Nègre que la couleur ; avant d'être nigrifiés, ces hommes étaient bronzés ; sa

conformation le rapproche du Blanc plus que du Nègre, si bien que l'on pourrait dire sans beaucoup exagérer qu'il est un Européen sous une peau noire. (Reyntjens, 1994 : 18.)

Historiquement, les Hutu agriculteurs en s'installant au Burundi comme au Rwanda, ont trouvé sur place des Twa chasseurs et cueilleurs (Reyntjens, 1994 : 9). Lorsque les Tutsi éleveurs sont arrivés dans les mêmes contrées au XVI^e siècle, c'étaient les Hutu qui dominaient les Twa sur le plan culturel. Ainsi, ces nouveaux venus ont adopté la langue, les croyances, la culture des Hutu tout en renforçant les classes sociales basées sur des phénotypes. Pour le Burundi, les Hutu étant majoritaires à 85 %, le gouvernement essaie de réduire leur nombre à 57 % en augmentant celui des Tutsi à 42 % et en maintenant celui des Twa à 1 % (Nsanze, 1970 : 139). Comment peut-on retracer les sources de ces conflits ?

Pour certains auteurs comme Darbon et L'Hoiry (1982), les valeurs imposées aux Burundais comme aux Rwandais par les colonisateurs ne sont pas les seules sources de la destruction de la structure sociale. Pour ces deux auteurs, la colonisation ne pouvait avoir d'effets que s'il existait déjà des conflits effectifs ou latents dans ces sociétés. Certes, les tensions existaient déjà avant l'arrivée des Européens parce que les rapports d'inégalité notamment ethnique, sont une caractéristique de ces sociétés. Rodegem (1983 : 225) donne en exemples les proverbes suivants : « Si vous soignez les dents d'un Tutsi, dès qu'il sera guéri, il vous mordra » et « Si on enseigne à un Hutu à se servir d'un dard, il vous enverra inmanquablement une flèche dans le ventre ».

Selon Reyntjens (1994 : 12), la colonisation a donc renforcé, structuré et exacerbé les catégories identitaires, mais elle ne les a pas créées. En plus de la colonisation et des inégalités, le conflit Hutu-Tutsi, après l'indépendance du Burundi par exemple, a augmenté suite à la présence de milliers de réfugiés tutsi rwandais. Cette présence a ajouté un potentiel d'antagonisme ethnique dans un ensemble socio-politique longtemps ouvert à la confrontation.

En bref, le dernier argument réside dans la compétition entre les Hutu et les Tutsi pour accéder au pouvoir et à la richesse. Ainsi l'implication des multinationales minières canadiennes, britanniques, sud-africaines, américaines, etc. a aidé à l'invasion de la RDC par des troupes rwandaises, burundaises et ougandaises profitant de la vacance indéfinie de l'État congolais (Wayne, 1999; Ba-N'Daw, 2001 et Kassem, 2002).

0.4.3 L'état déliquéscent de l'État congolais – zaïrois

Dans un cadre un peu plus large, notons que l'inexistence des institutions démocratiques depuis l'indépendance du Congo - Zaïre fait partie des facteurs explicatifs à l'origine des conflits politiques permanents dans ce pays (Willame, 1996 : 11). Ainsi, le facteur institutionnel expliquerait aussi les conflits de pouvoir dans ce pays. C'est dans ce cadre que les amis d'hier devenant des ennemis d'aujourd'hui écrivent dans un rapport d'une commission du Sénat américain sur la situation en RDC que :

Il n'y a plus d'État au Congo, il y a un vide de pouvoir. C'est normal que d'autres pays y interviennent militairement. Quand l'État n'existe plus, les principes de l'indépendance et de la souveraineté ne s'appliquent plus. Kabila doit discuter avec toutes les oppositions pour remettre l'État sur pied ou pour décider de la division du pays. Les États-Unis pourraient intervenir militairement pour retracer les frontières de l'Afrique et créer de nouvelles entités politiques. (Martens, 2000.)

Ceci respecte la logique de l'ex-Président Nixon qui pense que « Les frontières de la plupart des États actuels d'Afrique ont peu de sens, [...] » (Nixon, 1980 : 33).

Lorsqu'on considère le contexte institutionnel dans l'intention de mieux mesurer les principaux enjeux socio-politiques et, partant, de cerner l'origine des conflits de pouvoir qui secouent la RDC, et lorsqu'on examine attentivement l'axiomatique de l'évolution du système institutionnel, on conclut malheureusement que les crises politiques sont nées des crises institutionnelles et celles-ci ont entraîné la vie politique dans une spirale de violence et dans une instabilité politique permanente. En effet, en 1960, les structures établies par une loi fondamentale étaient de type fédéral, bicaméral et bicéphale ; c'est-à-dire que le pouvoir était partagé entre les instances centrales et provinciales, entre une Chambre et un Sénat et entre le chef de l'État et le Premier ministre. Ces trois partages du pouvoir correspondaient aussi bien aux exigences des dirigeants belges qui entendaient créer un Congo indépendant à l'image de la Belgique, qu'à celles des délégués congolais à la Table ronde dont aucun n'osait prendre le risque d'instaurer un régime fort dont il aurait pu être la première victime.

La Belgique qui avait toujours été un royaume légua au nouvel État unitaire des structures institutionnelles ambiguës et conflictuelles. Ces institutions furent à l'origine des premières difficultés du Congo quelques semaines après l'indépendance. Elles furent la base de la sécession du Katanga en juillet 1960, de la crise constitutionnelle entre Joseph Kasavubu et

Patrice Lumumba, du coup d'État de septembre 1960, aussi des rébellions et des sécessions à répétition. Quant à ce qui concerne les services d'immigration, on ne peut s'étonner que dans cette ambiguïté, le statut des immigrants rwandais hérité de la colonisation ne soit déterminé.

Mais la crise des institutions congolaises est née de la conjonction des trois autres principaux facteurs :

- une décolonisation manquée et précipitée. Cette décolonisation précipitée et non préparée par négligence est accompagnée par un manque de culture politique de la part des leaders congolais;
- la tutelle des Nations Unies appuyée par les États-Unis. En misant sur le développement économique, cette tutelle a retardé l'apprentissage de la liberté et elle a anticipé la crise des institutions ;
- une administration inexpérimentée. Lorsqu'elle éclata, la crise congolaise frappa l'appareil de l'État dans toutes ses structures : l'Armée, l'Administration, les Finances publiques, etc. L'inexpérience des administrateurs territoriaux dans la gestion des crises accentua l'insécurité institutionnelle.

Le manque d'institutions stables est aussi à l'origine de l'absence d'une véritable séparation entre les trois pouvoirs : judiciaire, exécutif et législatif. Le pays a des parlementaires choisis par le chef de l'État et non par la population. Avec le clientélisme, les travaux de cet organe, si les membres arrivent à se rencontrer, respectent la volonté du chef. C'est le cas pour les autres pouvoirs. Comme on peut le constater, les conflits de pouvoir sont structurels parce que les Congolais - Zaïrois n'ont jamais pensé à résoudre la question institutionnelle ; non plus celle des immigrants rwandais.

0.4.4 L'intégration des immigrants rwandais et les conflits ethniques

La société est une structure dont les éléments sont mutuellement interdépendants ; entre lesquels différents mécanismes assurent à des degrés divers un certain équilibre. Dans les circonstances où les éléments d'une même communauté ne coopèrent pas, une situation de tension permanente s'installe : la peur de l'inconnu. Comme au Rwanda et au Burundi (Reyntjens et Vandeginste 1997 : 1), l'idée paranoïaque de « [...] l'extermination planifiée de la minorité Banyamulenge (Tutsi congolais du Sud-Kivu) et des Tutsi du Nord-Kivu (Shyaka et

autres, 2001) » fait que chaque groupe reste aux aguets. C'est dans cette perspective que Randall Collins (1975) envisage les acteurs sociaux dans une situation de rareté où l'objectif n'est plus d'échanger mais de dominer les autres acteurs. Le but de cette partie du travail est de voir dans quelle mesure les immigrés rwandais s'intègrent dans le territoire d'Uvira, de Fizi et de Mwenga où ils vivent avec les autochtones¹⁶.

Faisant référence à Weiss (1959 : 250), et sous la direction de Ruhimbika (1995 : 8), les auteurs du *Mémorandum de Banyamulenge* écrivent : « L'isolement politique des Banyamulenge a pu préserver leurs coutumes de l'influence européenne ». Plus loin ils ajoutent que les relations avec les autochtones étaient harmonieuses, c'est-à-dire qu'il y avait une cohabitation cordiale jusqu'en 1963, le début de la rébellion muleliste au Sud-Kivu. Quand nous analysons le mot isolement dans ce contexte, nous constatons que les Banyamulenge n'avaient pas suffisamment de contacts sociaux avec les autochtones pour des interactions sociales et politiques. Les quelques échanges de produits agricoles et d'élevage qu'ils faisaient avec ceux-ci alors que ces deux groupes ne partageaient pas les mêmes villages, n'ont pas suffi pour que l'on puisse parler d'une symbiose entre eux.

Quant au mariage, l'exogamie chez les Banyamulenge est rare. Ils acceptent par intérêt, de marier leurs filles aux autochtones et refusent que leurs garçons épousent des filles autochtones (Kajiga 1956). Un seul cas est resté célèbre dans le territoire de Fizi ; c'est le mariage d'un immigré rwandais munyamulenge, Jérémie, fils de Mariamu wa Lutabola qui a épousé la fille mubembe¹⁵ de Jonas Ngabwe. Notons aussi que Mujombwe Bakeni¹⁸ dans sa lettre du 4 octobre 2001 écrit :

Les traditions de ce peuple permettent la forte natalité car il n'y a pas d'adultère entre la femme et son beau frère ou le frère et sa belle sœur. Aussi, faits vérifiés, les sœurs mariées aux rares autochtones bantou, entrent en contact sexuel avec les leurs lors de leurs période d'ovulation. L'enfant ainsi né ou le neveu ou encore la nièce devient le plus morphologiquement apparenté à l'oncle. Des pareils enfants joueront des rôles importants au cours de la guerre. (Mujombwe, 2001.)

¹⁶ Notons ici que le mot « autochtone » signifie les groupes ethniques répertoriés dans les cartes ethnographiques du Congo-Zaïre, voir Léon de Saint Moulin, 1976, *Atlas des collectivités du Zaïre*, Kinshasa, Presses universitaires du Zaïre.

¹⁵ Mubembe est le singulier de Babembe, une ethnie de la zone de Fizi en RDC.

¹⁸ Mujombwe Bakeni : personne ressource, coordonnateur des écoles secondaires dans le camp des réfugiés congolais de Nyarugusu en Tanzanie.

L'autre fait évoqué par Mujombwe est que les hommes se marient en étant mineurs avec des filles à l'âge de procréer. Comme conséquence, la jeune mariée s'ouvre au beau-frère aîné ou à un autre membre de la belle-famille à l'âge majeur. Cette pratique est inacceptable pour une fille autochtone.

Non seulement ils ne se marient pas avec les autres, mais cherchent à les dominer en créant des conflits ethniques par le fait que ces immigrés rwandais ne respectent pas l'autorité traditionnelle de leur hôte. En plus, ils veulent s'appropriier tout. Ce comportement était favorisé par le fait que les autorités politiques et militaires du Zaïre étaient corrompues par ces immigrés. Les autochtones se sentaient menacés par ces nouveaux venus qui utilisaient leurs autorités pour les mater. Non seulement les pratiques endogames isolent ces immigrés, mais aussi leur stratégie de domination à travers la corruption et le mariage offrande.

0.5 Objectifs de l'étude

Cette recherche, largement exploratoire, s'inscrit dans la lignée des études portant sur les résolutions des conflits à caractère socio-politique. Elle nous aide à mieux comprendre l'influence de la mondialisation et de l'évolution de la situation socio-politique dans la région des Grands Lacs africains après la Guerre froide.

Considérant la complexité des conflits dans notre région d'étude, non seulement dans le territoire d'Uvira, Fizi et Mwenga, mais aussi dans tous les pays des Grands Lacs africains où des intérêts étatiques, privés et des institutions internationales sont en jeu, nous nous sommes fixé deux objectifs principaux dans cette recherche.

Tout d'abord il est question de comprendre les enjeux de ces conflits. Ceux-ci sont apparemment interethniques parce qu'ils opposent dans la province Orientale les Hema contre les Lendu et au Nord-Kivu les Banyarwanda Hutu et Tutsi contre les BaNande, BaHunde et les BaNyanga ; au Sud-Kivu, c'est l'antagonisme entre d'une part les Bavira, les Bafuliiru, les Barega, les Bashi et les Babembe ; et de l'autre, les Banyarwanda dits Banyamulenge. Ensuite, ils sont aussi interétatiques, c'est-à-dire la coalition du Rwanda, du Burundi et de l'Ouganda contre celle de la RDC, du Zimbabwe et de l'Angola. Le fait que les partis d'opposition armés de la RDC soient soutenus par les pays de la première coalition, il nous a été difficile de parler d'une guerre civile en RDC.

Cette compréhension nous a permis, grâce aux données documentaires et empiriques, d'analyser cette situation conflictuelle afin de pouvoir suggérer quelques pistes de solution pour le retour d'une paix durable dans la région concernée. Ce dernier objectif un peu plus ambitieux a été atteint grâce à la méthode qualitative utilisée dans cette recherche. C'est ainsi que le chapitre premier est consacré aux aspects théoriques et méthodologiques de ce mémoire.

CHAPITRE I : ASPECTS THÉORIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

Introduction

Afin de mieux atteindre nos objectifs, nous ferons appel à deux approches théoriques, celle de la dépendance et celle de la notion du système monde. La première, la théorie de la dépendance est, entre autres associée à Fernando Cardoso et à d'autres penseurs latino-américains (Cardoso et Faletto, 1978). Elle soutient que le développement n'est pas déterminé avant tout par des facteurs internes à la société (esprit d'entreprise, poids de la tradition, etc.) mais plutôt par le capital international, les sociétés multinationales et le fardeau de la dette qui orientent le cours de l'évolution économique et façonnent les rapports de classes et les conflits dans les pays en développement. La seconde, celle de Fernand Braudel (1986) et Immanuel Wallerstein (1974) sur la notion du système monde, part du postulat selon lequel historiquement, le mode d'organisation des sociétés n'est pas déterminé par les conditions endogènes mais reflète l'évolution des relations économiques entre les sociétés. Quelle que soit la période considérée, on trouvera toujours un noyau, une semi-périphérie et une périphérie. Le choix de ces théories s'explique par le fait que notre sujet de recherche concerne une région périphérique, un pays du Tiers monde qui subit les effets de la mondialisation. Cette région était partiellement stable jusqu'à la fin de la Guerre froide.

Ces deux théories nous permettront d'atteindre nos objectifs, notamment la compréhension des mobiles de ces conflits pour arriver à suggérer quelques pistes de solution. En effet, dans cette quête d'explication de ces conflits qui ensanglantent la zone d'Uvira en particulier et la région des Grands Lacs en général, nous n'allons pas nous attarder aux théories sur les changements sociaux, mais plutôt sur les faits explicatifs de ces antagonismes. Ainsi nous serons en mesure de répondre à notre question de recherche. A partir des entrevues semi-dirigées, nous serons en mesure d'infirmer ou de confirmer nos pistes de solution à notre question de recherche.

1.1 ASPECTS THÉORIQUES DE LA RECHERCHE

1.1.1 La mondialisation de l'économie

D'une manière simple, on comprend bien le phénomène de la mondialisation quand on évoque l'emprise d'un système économique, notamment le capitalisme, sur l'espace mondial (Adda 1996 : 3). Dans ce contexte, le plan géopolitique est le premier à être affecté par cette emprise. Ainsi, dans cette partie du travail, nous allons évoquer les caractéristiques de la mondialisation de l'économie, ses conséquences sur le plan social, politique et économique en rapport avec notre sujet d'étude : l'analyse et l'explication des conflits dans la région des Grands Lacs africains, dans le territoire d'Uvira, Fizi et Mwenga.

Sans évoquer l'histoire de la mondialisation (Adda 1996 : 3-59), rappelons que l'ordre mondial d'après la Seconde guerre mondiale a donné lieu à la formation de trois blocs économiques dont le bloc de l'Ouest, le bloc de l'Est et une espèce de catégorie résiduelle appelée le Tiers-monde. À l'intérieur de chaque bloc, l'uniformité économique n'existe pas. Lors du démantèlement de l'URSS, le monde se retrouve avec deux blocs aux antipodes; celui de l'Ouest et tout le reste. À l'intérieur du premier on trouve trois pôles dont l'Amérique du Nord, l'Europe et le Japon qui constituent la démocratie occidentale. Pour les rapprocher afin d'éviter des tensions sur le plan économique, David Rockefeller créa en 1973 la «Trilatérale » avec pour objectif de réduire les frictions économiques qui éloignaient les uns des autres. Dans ce contexte, on ne peut penser le système économique comme un ensemble organisé d'éléments interdépendants, à la fois complémentaires et antagonistes. Ils sont complémentaires dans la mesure où le fonctionnement du système implique un certain degré de coopération entre les groupes sociaux, les catégories ou les classes sociales. En même temps ils sont antagoniques parce que les conflits d'intérêts et les rapports de force sont les moyens par lesquels ces éléments du système conservent leur spécificité. Ainsi, la mondialisation tend à uniformiser tout le système du point de vue social, économique par la consommation, la politique, etc. Dans cette course économique, il est évident que le Tiers-monde, surtout l'Afrique, reste marginalisé dans les deux modèles, celui de trois blocs et celui dominé par les pays capitalistes de la Trilatérale.

Dans cette logique de domination économique, un autre concept apparaît, celui de la globalisation qui définit le comportement du monde de la finance mondiale. Complétant la mondialisation, ce concept veut dire d'une part la production globale qui est liée aussi bien au

fait que les filières de production débordent les frontières des pays particuliers qu'au fait que le marché est de plus en plus global, c'est-à-dire les modèles de consommation sont de plus en plus uniformes. D'autre part, cette notion est aussi utilisée pour montrer que les États sont devenus des États compétitifs, qui ont remplacé les préoccupations de sécurité militaire par des préoccupations de sécurité économique.

En effet, trois « D » caractérisent la globalisation. Cette dernière pousse les États à se transformer de plus en plus en entreprise d'autant plus que « Les marchés financiers tressent une toile invisible qui relie les pays et, en même temps, ligote et emprisonne les gouvernements. Aucun État, pratiquement, ne peut plus s'isoler du reste de la planète » (Ramonet, 1997 : 11). Avec la *déréglementation*, les mesures des gouvernements pour éviter la non-circulation des capitaux tombent pour ainsi mettre fin aux barrières douanières. Le second « D » c'est la *désintermédiation* où les banques deviennent aussi des compagnies d'assurance, des courtiers. Enfin, le *décloisonnement* permet des transactions financières sur différents marchés internationaux. Ces trois caractéristiques de la globalisation témoignent la retraite en ordre dispersé des États devant la puissance de la dynamique d'intégration financière où on voit la RDC forcée à privatiser son industrie minière au bénéfice des investisseurs étrangers (*EIR*, juin 1997 : 65-76).

Avec la démission de l'État, on peut se demander si la mondialisation profite à tout le monde. Selon Dorval Brunelle (RND, mars 1999), le bénéfice général n'est possible que si tout le monde est considéré comme consommateur. Mais la mondialisation impose l'exclusion et le rejet de beaucoup de main-d'œuvre pour se résumer d'abord par « Deux dixième », c'est-à-dire le chômage, et ensuite par le *tittytainment*¹⁷, un concept créé par Zbigniew Brzezinski. La mondialisation n'apporte que des désastres économiques, sociaux, politiques et environnementaux.

Avec la société des chômeurs et de *tittytainment*, la mondialisation pourrait se résumer par : la perte de l'investissement humain au profit de la machine ; les FTN²⁰ adoptent la stratégie de délocalisation. Elles n'hésitent plus à déplacer les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre

¹⁷ *Tittytainment* est une combinaison de *entertainment*, un cocktail de divertissement abrutissant et d'une alimentation moins saine pour maintenir en bonne humeur la population frustrée de la planète ; et *tits* qui se réfère aux seins dans le jargon américain (Martin, H.-P. et Schumann, H., 1997 : 12-13).

²⁰ FTN : Firmes transnationales

dans les pays où celle-ci est très bon marché. L'autre aspect de la mondialisation c'est l'accroissement féroce de la concurrence entre différents acteurs économiques. Notons aussi qu'avec l'instabilité des cours de change, les capitaux spéculatifs présentent beaucoup de risques pour l'économie des États. Ainsi, pour l'Afrique des Grands Lacs par exemple, Eric Kennes²¹, chercheur à l'Université d'Anvers note deux principaux effets de la mondialisation dans le secteur minier : d'une part c'est de privilégier la capacité de mobilisation de capital à haut risque, de réaliser des profits de caractère spéculatif ; d'autre part c'est l'ouverture de l'industrie minière sud-africaine surtout à l'Afrique centrale.

Dans cette logique, Colette Braeckman (1999 : 161) écrit : « [...] la véritable nature de l'affrontement économique dont la République démocratique du Congo a été et demeure l'enjeu : une compétition implacable pour l'accès libre et exclusif aux dernières ressources naturelles non exploitées de la planète met aux prises les Américains et leurs alliés sud-africains, avec des concurrents européens, parmi lesquels les Allemands et les Français. » D'autres acteurs viennent aussi s'ajouter à cette compétition : la Chine et la Malaisie qui voudraient aussi investir en Afrique à travers leurs partenaires africains. C'est par exemple la société *Central Mining Group Corporation* dont la famille Mugabe est actionnaire. Ainsi, le cobalt congolais transite par le Zimbabwe pour ensuite se diriger vers la Chine. C'est à travers cette connexion que le Zimbabwe appuie militairement la RDC parce que lors du voyage de Laurent-Désiré Kabila en Chine, celui-ci a reçu une promesse d'un crédit de 250 millions de dollars parce que le gouvernement de Mugabe et la Namibie se sont portés garants de son remboursement par le biais des exportations de cobalt.

Dans cette compétition entre ces trois cartels miniers, c'est le Nord-Kivu, le Sud-Kivu et la Province orientale qui se trouvent en jeu parce que leur sous sol est encore inexploité et qu'il regorge de quantités énormes de minerais rares tels que le béryl, le wolfram, le cobalt, le nickel, le niobium et le tantale. En plus de ces minerais, il y a aussi des gisements de cuivre, d'argent, de cadmium, de l'or et du pétrole. Conscients des potentialités de leurs provinces, les habitants du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et de la Province orientale manifestent des craintes de voir leur région mise en coupe réglée par des intérêts étrangers, américains ou canadiens, alliés aux Sud-Africains. Cette crainte se dédouble lorsqu'ils se comparent aux Indiens du Far West

²¹ Eric Kennes, personne ressource, chercheur à l'Université d'Anvers, puis au CEDAF (Centre d'études et de documentation africaine) à Bruxelles

massacrés à cause de l'or, ou aux Ogonis du Nigéria sacrifiés pour l'exploitation du pétrole (Braeckman, 1999 : 162).

Plus que dans les années 60, les ressources minières et pétrolières du continent africain font présentement l'objet de convoitise. La différence est que les États du Nord ne souhaitent plus s'impliquer directement dans les conflits et les luttes de pouvoir en Afrique, mais préfèrent le faire par interposition (*EIR*, juin 1997 : 2, 16). Ainsi, pour le gouvernement américain, son implication indirecte se justifie à travers le discours de Susan Rice, alors secrétaire d'État adjointe aux Affaires africaines auprès du président Clinton qui disait que « Nous voulons accélérer l'intégration de l'Afrique dans l'économie globale. Il nous faut donc promouvoir les réformes économiques, le commerce et l'investissement en Afrique, maintenir les efforts de développement, soutenir la démocratisation et le respect des droits de l'homme, bref stabiliser le continent » (Braeckman, 1999 : 164). Ce discours s'appuie sur la loi sur l'opportunité et le commerce, loi qui envisage l'octroi de meilleures conditions pour les exportations africaines aux États-Unis, l'élimination de quotas et de tarifs douaniers. Commercialement parlant, cette loi a pour objectif d'attirer plus d'investissements américains sur le continent noir.

Dans cette course économique qui oppose les États à travers leurs compagnies minières, ces derniers cherchent essentiellement à uniformiser les normes en matière de circulation de biens et de services, d'investissements et de propriété intellectuelle. Mais certains pays sont totalement exclus et subissent les effets de la mondialisation. C'est le cas des pays africains en général et ceux de la région des Grands lacs africains en particulier. Cette exclusion fait que l'écart entre pays pauvres et pays riches grandisse. Il grandit aussi entre riches et pauvres à l'intérieur des pays. L'État providence se retire de plus en plus de ses engagements parce qu'il y a une complicité de l'État dans ces changements. En fait, il y a une synergie entre l'État et les firmes transnationales. Les élites économiques vont plus facilement du côté de l'État et les élites politiques deviennent volontiers des élites économiques.

Cette synergie entre élites politiques et élites économiques diminue sinon anéantit tout affrontement entre le domaine politique et le domaine économique. Les États se comportent comme des entreprises adoptant des stratégies de privatisation, de sous-traitance, etc. Et à l'intérieur de chaque État, ses propres réseaux se font aussi la concurrence ; le réseau de la santé, le réseau de l'éducation, etc. Ce comportement de l'État provoque un déficit démocratique. La

population n'a plus de prise sur les pouvoirs exécutifs. Ces derniers répondent de leurs actes ailleurs que devant le peuple, à savoir devant les grandes organisations d'États, devant les associations internationales, devant les grandes entreprises. Comme le dit Zygmunt Bauman (1999 : 105), la tendance actuelle « consiste à détruire systématiquement tout ce qui peut endiguer ou ralentir la libre circulation du capital et limiter la liberté du marché. » Face à cette démission de l'État, la société civile interpelle les politiciens pour qu'ils recouvrent leur indépendance afin de servir la population. Mais dans les pays de la région des Grands Lacs africains où la démocratie n'existe pas, la population et le gouvernement sont sous la dictature de ces associations, ces grandes entreprises internationales. Selon Colette Braeckman (1999 : 165), cette influence externe à l'origine de la guerre en RDC serait la conséquence d' « un pari politique et militaire lancé par plusieurs pays africains, approuvé par une population avide de changement et porté par la volonté d'un homme qui allait devenir le successeur de Mobutu. » Cette auteure ajoute que « Lorsque l'on établit le lien entre les richesses minières du Congo et la guerre déclenchée à l'Est, causes et conséquences ne doivent cependant pas être confondues : l'argent de sociétés minières, les « avances », les « contributions volontaires », et les ambitions des hommes d'affaires ont été un adjuvant de la guerre, ils n'en ont pas été la cause ». Peut-on dire que cette guerre tire ses origines en Afrique alors que les enjeux de la mondialisation échappent aux Africains ?

Par ailleurs, nous distinguons quatre acteurs de la mondialisation : les grandes entreprises (FTN) ou les corporations transnationales, les États, les organisations internationales et toutes les forces sociales pour ou contre la mondialisation. Tous ces acteurs semblent s'incliner devant l'« économique » malgré leur divergence sur les valeurs que véhicule la mondialisation. Notons que les acteurs qui s'imposent sont les firmes transnationales. Comme dans le temps de la guerre de l'opium ou celui de la conquête de l'Afrique, ces firmes forcent l'ouverture des marchés étrangers malgré les résistances locales.

Avec la mondialisation, le monde est obsédé, aliéné par l'économie, une économie qui ne fait que produire des chômeurs et promeut la culture « *hamburgerienne* » où le leadership des États-Unis s'impose sans concurrent. C'est ce que Ramonet (1997) appelle la civilisation du chaos. La prolifération des guerres ethniques provoquée par la mondialisation répond à notre question sur les conflits dans la région des Grands Lacs africains opposant les Tutsi et les Bantu. Mais elle n'explique pas pourquoi les multinationales minières et les États-Unis ont appuyé les

Tutsi dans ce projet qui a déjà coûté tant de vies humaines, avec des dégâts environnementaux sans précédent. L'Afrique est forcée à entrer dans cette folle course économique qui ne fabrique que des pauvres. Pourquoi ne peut-elle pas refuser le développement que promet la mondialisation et son agenda cruel qui se dévoile peu à peu ? C'est en répondant à cette question que nous aborderons l'aspect théorique du conflit.

1.1.2 Les théories des conflits sociaux

Dans l'analyse de notre sujet de recherche, deux éléments sont à considérer. D'une part l'exclusion de l'Afrique, un continent qui ne fait que subir les décisions des puissants de ce monde ; et dont la position périphérique rend son sort incertain. Nous allons associer cet aspect à la théorie du conflit avancée par Wallerstein (1974). D'autre part, dans la critique des théories de la modernisation, Fernando Cardoso (1978) et d'autres penseurs latino-américains ont développé la théorie de la dépendance. Ces deux conceptions sont issues de la critique de la théorie de la modernité élaborée au cours des décennies après la Seconde Guerre mondiale. Pour les tenants de cette théorie, le développement social est un processus rompant avec les formes de la vie traditionnelle pour les remplacer par des institutions plus modernes et plus différenciées que l'on trouve dans les pays développés. Il s'avère que cette rupture crée des conflits.

Par définition, « Les conflits sont les manifestations d'antagonismes ouverts entre deux acteurs (individuels ou collectifs) aux intérêts momentanément incompatibles quant à la possession ou à la gestion de biens rares – matériel ou symboliques » (Boudon et autres, 1999 : 42). Dans notre cas d'étude, nous sommes en face des conflits sociaux dans la mesure où les rivalités collectives déclarées ont des enjeux politiques, économiques et sociaux. En considérant les aspects internes propres au territoire d'Uvira, les conflits présents prennent une dimension ethnique. Par ailleurs, cette dernière n'est possible que grâce à différents programmes mis en place par les pays développés économiquement, c'est-à-dire les pays du centre selon la notion de système-monde proposée par Fernand Braudel (1986) et Immanuel Wallerstein (1974).

Pour Wallerstein, tout réseau d'échanges qui implique une division du travail se déployant sur un espace plurinational constitue le système-monde. Dans cet espace où l'accumulation illimitée du capital caractérise l'économie-monde, le marché est régi par le principe de la concurrence qui en soi est à l'origine de la notion du centre et de la périphérie de ce système. Parlant du centre ou noyau où Wallerstein emprunte la notion d'hégémonie à

Gramsci, il a changé dans le temps : Amsterdam, Londres, actuellement New York. Braudel et Wallerstein considèrent que le mode d'organisation de chaque société reflète l'évolution des relations économiques entre les sociétés avec bien sûr l'hégémonie des sociétés au centre du système, celles qui dominent (la Grande Bretagne au XIX^e siècle, les États-Unis dans l'après-guerre). Ainsi, quelle que soit la période considérée, il y aura toujours un noyau ou centre, une semi-périphérie et une périphérie. Si l'on comprend bien cette théorie, l'histoire interne des sociétés serait la résultante des forces économiques internationales qui influent sur elles.

Pour ces penseurs de la théorie de la dépendance, les forces économiques internationales, notamment le capital international, les sociétés multinationales, déterminent l'évolution économique ou le développement des pays, surtout ceux en voie de développement. Selon leur constat, ces forces économiques entraveraient et même fausseraient le développement de ces pays dits du sud. Mais l'expérience de la Corée du Sud et du Taiwan par exemple qui se sont développés grâce à ces capitaux internationaux montre le contraire. Pourquoi alors les pays africains ne se développent-ils pas malgré l'aide financière?

Toutes ces deux théories voudraient justifier le développement social en rapport avec des capitaux internationaux et des décisions en provenance du noyau du système économique mondial. Les pays africains étant à la périphérie, subissent les effets de ces décisions. Leur intégration dans le système est souvent forcée pour provoquer des changements qui parfois sont à l'encontre de leur conception du développement social et économique. Comme écrit Dussouy (2001 : 200), « Les intérêts politiques et les intérêts financiers divisent un peu plus le tiers-monde en différents enjeux. Dans ces conditions, on ne peut considérer celui-ci comme une force géopolitique du système international. Il n'est qu'un sous-système hétérogène duquel se détachent progressivement des puissances régionales préoccupées de la défense de leurs intérêts spécifiques. »

En effet, considérant l'échec de différents programmes de développement et les mesures des institutions financières internationales, certains auteurs vont même jusqu'à proposer le refus du développement à l'occidental, c'est-à-dire le modèle occidental de production, de consommation et de croissance économique ou encore de développement par endettement (Gélinas : 1994 : 113). Ont-ils les moyens de mettre en pratique leur pensée ? Pourquoi les adeptes de la mondialisation laissent-ils volontairement la situation se détériorer dans la région

des Grands lacs africains ? Les réponses à ces questions montreraient les limites de la volonté de dirigeants africains.

1.1.3 La mondialisation de l'économie et les conflits sociaux

Dans les négociations de l'Organisation mondiale du commerce, un organe qui fait la promotion de la mondialisation de l'économie, les accords se font dans la légalité. Par contre nous remarquons un pillage systématique des richesses de la RDC (Ba-N'Daw et autres, 2001), pillage qui n'alerte pas la communauté internationale. Les produits (diamant, or, bois, coltan, etc.) de ce vol se vendent sans difficulté sur le marché international. Comment peut-on alors expliquer un tel geste qui ne respecte aucune règle commerciale et qui est toléré par la communauté internationale ?

Lors de sa conférence sur « Le gouvernement mondial » tenue au complexe touristique Dam-en-terre, le Dr. Pierre Gilbert (1994) se réfère au Président de la chaîne de télévision américaine CNN, Ted Turner, qui disait en 1992 lors de la Conférence de Rio de Janeiro sur l'environnement qu'il faudra ramener la population mondiale à 500 000 000. Gilbert ajoute que l'ancien directeur général de la CIA pour l'Angola en 1975, John Stockwell, disait aussi que depuis 1945, la CIA mène une guerre contre les pays sous-développés d'Afrique, guerre qui en 1994 pouvait compter plus de 6 000 000 de morts. La Banque mondiale et le Fonds monétaire international et certains pays occidentaux continuent de financer la guerre que mènent l'Ouganda, le Rwanda et le Burundi contre la population congolaise. Ces deux institutions financières ont annulé une dette de \$ 1,3 milliard de ces pays agresseurs de la RDC. Le lendemain de cette annulation, c'est-à-dire le 3 mai 1999, le gouvernement italien fera aussi la même chose en annulant une dette de \$ 99 millions à l'Ouganda. Le Rwanda bénéficie aussi des aides des pays occidentaux qui ont des intérêts dans la région. Selon une dépêche d'*Integrated Regional Information (IRIN)* du 22 novembre 2001 publiée à Nairobi, le gouvernement allemand accorde une aide de \$ 16,8 millions au Rwanda.

Les aides dont bénéficient les pays qui tuent les Congolais de la part des institutions financières mondiales de promotion de la mondialisation ne servent qu'à l'achat d'armes pour continuer les massacres des populations congolaises (*EIR*, juin 1997). Considérant les déclarations de Ted Turner et de John Stockwell, Zbigniew Brzezinski (1970 : 35) ajoute :

The Third World is a victim of the technetronic revolution. Whether the less developed countries grow rapidly or slowly, or not at all, almost inevitably many of them will continue to be dominated by intensifying feelings of psychological deprivation. In a world electronically intermeshed, absolute or relative underdevelopment will be intolerable, especially as the more advanced countries begin to move beyond that industrial era into which the less developed countries have as yet to enter. It is thus no longer a matter of the "revolution of rising expectations." The Third World today confronts the spectre of insatiable aspirations.

C'est sans espoir pour l'Afrique si l'on s'en tient aux discours des puissants de ce monde. D'une part la mondialisation de l'économie apporte la paix et le développement alors que d'autre part, il y a un agenda caché, celui qu'évoque Brzezinski.

Au-delà des États-Unis, des pays européens membres de l'Organisation mondiale du commerce, c'est-à-dire partisans de la mondialisation, contribuent au sous-développement de l'Afrique et plus particulièrement de la région des Grands lacs africains. François-Xavier Verschave, Président de l'Association Survie et Laurent Beccarie (2001), dans leur livre « Noir procès. Offense à chefs d'États » qui a suivi « La Françafrique, le plus long scandale de la République » paru aux Éditions Stock en 1998, disent : « Il existe un pays où, depuis son palais, le chef de l'État recrute librement des mercenaires et pilote des guerres civiles sur un continent. [...] un pays qui attise les conflits ethniques et déverse des armes sur des régions à feu et à sang, pour rester maître du seul vrai pouvoir : l'argent. Ce pays c'est la France. Le continent humilié c'est l'Afrique. » (Verschave et Beccarie, 2001 : 4.)

D'une part nous avons des pays, et d'autre part, des compagnies multinationales et des individus financièrement et politiquement puissants susceptibles de changer le sort politique, économique et social des pays de la région des Grands lacs africains. C'est la résistance aux programmes imposés par ces partisans de la mondialisation qui engendre les conflits actuels dans la région malgré les tensions sociales qui existaient déjà entre les ethnies au Burundi et au Rwanda, et entre les immigrés rwandais et les autochtones dans le territoire d'Uvira, Fizi et Mwenga.

Deux notions interviennent dans cet exercice d'analyse de causes socio-politiques explicatives des conflits dans la région des Grands Lacs africains, plus particulièrement dans le territoire d'Uvira, Fizi et Mwenga où les immigrés rwandais tutsi revendiquent la citoyenneté : la mondialisation de l'économie et la notion de conflit. Ces deux concepts sont en relation dans la mesure où la première force l'ouverture des marchés locaux en créant des conflits armés.

L'implication des multinationales minières, des institutions financières internationales et de certains États puissants dans les conflits en RDC n'a fait que réveiller d'autres petits conflits internes latents qui n'attendaient que cette occasion : la question des Banyamulenge (Ruhimbika, 2001) et la question des frontières héritées de la colonisation (Griggs, 1999).

C'est dans la compréhension de ces deux dimensions interne et externe à la région des Grands Lacs africains que nous allons essayer d'infirmer ou de confirmer nos hypothèses précédemment évoquées. Pour arriver à une conclusion qui nous a permis de répondre à notre question de recherche, c'est-à-dire, comment peut-on expliquer les conflits dans le territoire d'Uvira, Fizi et Mwenga, nous avons fait une recherche documentaire et la cueillette des données auprès des individus qui ont accepté de participer à cet exercice scientifique. La partie qui suit donne les détails de notre méthodologie de recherche.

1.2. MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

1.2.1 Type de recherche

Pour mieux répondre à la nature de notre recherche, nous avons utilisé la méthode qualitative. Par définition, la méthode qualitative est celle dont « les données sont faites de mots et non de chiffres. » (Huberman et Milles, 1991 : 34.) Cette méthode cadre avec notre sujet dans la mesure où cette recherche concerne un conflit armé en rapport avec la représentation, la conscience collective des individus. Ainsi, il est question d'aller saisir le discours qui est construit par les victimes de la guerre et du génocide non seulement sur leurs représentations des événements conflictuels, mais aussi sur leur vécu objectif et subjectif, les pertes, les séparations et les multiples traumatismes dont ils ont été l'objet, bref, leur lecture de ces phénomènes sociaux.

1.2.2. Population à l'étude et critères de sélection

Les individus originaires du Sud-Kivu, qui ont vécu les événements répondent à nos critères de sélection. Par ailleurs, nous avons inclus aussi des scientifiques, des coopérants et des politiciens étrangers, spécialistes de la question conflictuelle de la région des Grands Lacs africains. Le niveau d'étude atteint a été le seul critère d'exclusion pour la deuxième partie de notre questionnaire car la première partie a une dimension locale tandis que la seconde touche la mondialisation, une notion dont la compréhension est fonction de différents facteurs intellectuels

qui échappent à certains de nos interviewés moins instruits. Cela suppose que les informateurs privilégiés pour répondre à la deuxième partie du questionnaire doivent avoir un niveau d'étude supérieur au collégial pour mieux faire des analyses un peu plus poussées de la situation. Leur lecture des faits est susceptible de répondre à nos préoccupations. Notons aussi que suite aux limites péuniaires pour faire des recherches sur terrain, les entretiens se sont passés ici au Canada et aux États Unis. Nous avons aussi envoyé notre questionnaire de recherche à un réfugié congolais à Nairobi au Kenya. Celui-ci nous a retourné ses réponses déjà écrites. Les individus qui ont participé étaient soit des nouveaux résidents permanents au Canada et ressortissants de la RDC, soit des Canadiens d'origine congolaise épris scientifiquement par la question conflictuelle dans les Grands Lacs africains. Un coopérant canadien a aussi participé à cet exercice. Cela nous a permis d'avoir un discours des victimes directes, celui des victimes indirectes et celui d'un observateur étranger.

La technique privilégiée d'échantillonnage dans cette recherche est nécessairement de type non probabiliste. Cette technique correspond mieux à la nature qualitative de notre recherche parce que procédant d'un processus inductif. Elle est dite non probabiliste parce qu'elle est fondée sur un choix conscient des sujets constitutifs de l'échantillon final et qui exclut toute notion de hasard dans la détermination de celles ou ceux qui peuvent faire partie de l'échantillon. C'est pour cette raison que nous appelons informateurs privilégiés, les membres qui composent notre échantillon. Par contre l'échantillon dit probabiliste est plutôt l'apanage des approches quantitatives de recherche parce que basé sur le modèle hypothético-déductif. Le modèle hypothético-déductif privilégie ou préconise toujours une théorie avant la connaissance réelle des faits.

Le modèle inductif suggère toujours un échantillonnage non probabiliste et des approches qualitatives. Il part plutôt des faits et préconise avant toute théorie préconçue une connaissance réelle des faits qui a pour objet de produire une théorie. En effet, il n'est pas exclu que les faits accompagnent une théorie pour justifier une hypothèse.

Nous optons pour la constitution d'un échantillon progressif conformément aux principes du modèle inductif qui sous-tend la recherche qualitative. Cela veut dire qu'au fur et à mesure que nous recevons des sujets représentatifs selon les critères de sélection de notre population d'étude, l'élaboration de l'échantillon final sera essentiellement déterminée par

l'atteinte du seuil de saturation de contenu, c'est-à-dire qui est caractérisé par un phénomène de répétition généralisée et l'absence totale de nouveauté dans la cueillette du matériel empirique auprès de ces sujets. Notre échantillon final s'élève à seize dont deux femmes et treize hommes d'origine congolaise, et un coopérant québécois.

Les principaux critères de sélection de notre recherche sont organisés en fonction des repères d'ordre socio-démographique et événementiel et qui sont les suivants :

- les sujets sélectionnés de cette recherche doivent être âgés d'au moins 18 ans ;
- parmi les personnes sélectionnées, il y aura des femmes et des hommes ;
- les personnes sélectionnées doivent avoir résidé dans les localités du Kivu qui ont vécu les événements de guerre ;
- les personnes sélectionnées doivent avoir vécu dans la région des Grands Lacs africains et y trouver un intérêt politique ou scientifique ;
- enfin, les sujets sélectionnés doivent avoir été ou sont des témoins ou participants aux événements conflictuels.

1.2.3 Techniques de cueillette des données

Grâce à un questionnaire divisé en deux parties dont les enjeux internes et les enjeux externes à notre milieu d'étude, nous avons effectué des entrevues semi-dirigées soit en tête-à-tête, soit par téléphone avec les participants à cette recherche. Chacun de ces entretiens a été enregistré sur une bande magnétique. En plus de ces entrevues et de la recherche documentaire, nous avons des lettres de correspondance sur notre sujet de recherche et une bande cassette vidéo de la conférence de Pierre Gilbert sur le chaos actuel dans le monde. D'autres données ont été recueillies grâce aux échanges avec des amis et à travers différentes participations aux conférences sur notre problématique.

1.2.3.1 Les techniques d'analyse des données

La principale technique d'analyse des données que nous privilégions dans l'analyse des textes issus de la cueillette des données empiriques de cette recherche est l'herméneutique collective. Pour Michel Molitor (dans Jean Rémy et Danielle Ruquoy, 1990 : 19-20),

[...] l'herméneutique collective est une méthode d'interprétation collective de textes – particulièrement mais non exclusivement, de récits socio-biographiques – qui vise à faire émerger le sens latent contenu dans le discours d'un individu et, par là, remonter à ses représentations, à ses structures de conscience. L'objet que l'on poursuit n'est pas de connaître le sujet qui parle mais de *comprendre* sa relation à un certain nombre d'objets sociaux ou de situations sociales [...] et de remonter ainsi aux structures sociales. Ce n'est donc pas à l'individu concret dont on analyse le discours que l'on s'intéresse, mais bien à ses représentations sociales ou encore à ce que l'on pourrait appeler les « explications socialement répandues et qui donnent un sens à la réalité » dont il se fait le relais en les traduisant dans les catégories de son expérience, de sa subjectivité.

En fait, les entretiens retranscrits nous ont permis d'analyser le contenu des textes pour leur interprétation. Ainsi, chaque texte renferme un sens manifeste et un sens latent. L'analyse de ces sens nous a aidé à reconstruire ce qui tient à l'histoire sociale du sujet ou encore à l'articulation entre l'individuel et le social, de comprendre la manière dont l'individu restitue le social en le transformant. Ainsi, pour chaque question nous avons comparé les réponses pour chaque catégorie de sujet, ensuite, confronté les idées pour arriver à un compromis qui permet de conclure la question.

Bref, l'herméneutique collective nous permet de trouver les explications socialement répandues et qui donnent un sens à la réalité de notre objet de recherche sur les conflits dans les pays des Grands Lacs africains.

1.3 LIMITES ET DIFFICULTÉS DE LA RECHERCHE

1.3.1 Limite spatiale

L'espace qui nous concerne touche toute la région des Grands Lacs africains, c'est-à-dire le Burundi, le Rwanda, la RDC et l'Ouganda. Plus spécifiquement, nous voudrions bien nous limiter au territoire d'Uvira, Fizi et Mwenga, mais comme on ne peut pas dissocier tous ces conflits, d'où la complexité de notre sujet de recherche, nous avons débordé en élargissant notre terrain d'étude.

Le territoire d'Uvira comme les hauts plateaux d'Uvira, Fizi et Mwenga où vivent les immigrés rwandais appelés Banyamulenge se trouve à l'Est de la RDC. Il partage ses frontières avec le Burundi et le Rwanda. Considérant la perméabilité de ces frontières, le Zaïre comme la RDC recevait toujours les victimes des guerres ethniques qui caractérisent les conflits dans ces deux pays voisins. Cette guerre qui a mis fin au régime de Mobutu et qui ne fait que saigner la RDC est d'abord venue du Rwanda avec le Front patriotique rwandais (FPR). Ceci étant dit, le

choix du territoire d'Uvira se justifie dans la mesure où Mulenge se trouve dans cette aire et que les immigrés rwandais appelés Banyamulenge qui ont pris les armes se disent venir de là.

1.3.2 Limite temporelle

Les événements qui secouent actuellement la région des Grands Lacs africains ont des origines lointaines dans le temps. Nous référant aux faits socio-historiques, notre étude touche un peu la période pré-coloniale, c'est-à-dire la période d'avant l'arrivée des colons belges et allemands dans la région jusqu'à aujourd'hui. Cela nous permet d'analyser l'histoire des migrations des peuples de la région.

Cette période qui retient notre attention va du règne du roi rwandais Kigeri Rwabugiri mort en 1895 à nos jours. Celle-ci est divisée en quatre périodes dont celle d'avant la colonisation, c'est-à-dire d'avant l'arrivée des Occidentaux dans la région ; celle de l'époque coloniale et du protectorat belge du Rwanda-Urundi ; celle de la décolonisation jusqu'en 1989 pour finir avec celle de 1990 à nos jours. Cette étude touche toutes ces périodes dans la mesure où nous devons essayer de retracer les sources de ces conflits en nous référant dans le temps et dans l'espace pour d'une part pouvoir analyser les relations socio-politiques de ces populations de part et d'autre des frontières, et d'autre part les échanges commerciaux dans différents moments de leur histoire. Il sera évidemment question de faire un survol rapide des événements importants dans chacune de ces périodes selon les besoins.

1.3.3 Difficultés rencontrées

Notre sujet de recherche est tout à fait d'actualité et les événements ne cessent de se bousculer. Ainsi donc, il y a peu de publications scientifiques dans ce domaine de recherche. Les rares qui existent coûtent cher. Certains articles de journaux ne reflètent pas la réalité ni de la région ni de la situation sur terrain. La fiabilité d'une telle documentation prête à la subjectivité. Il y a donc beaucoup de non-dits sur ce sujet dont les événements tendent déjà vers l'oubli. En plus de cela, nous n'avons pas pu interviewer les Banyamulenge parce qu'ils ne sont pas ici au Canada et que nous ne pouvions pas aller sur le terrain où ils sont. Pour combler cette lacune, nous nous sommes fiés aux écrits de leurs auteurs notamment Ruhimbika (2001), Joseph Mutambo (1998) et Francis Shyaka (2001). Toutes ces difficultés peuvent se résumer par le manque des moyens financiers pour traiter un tel sujet de recherche.

En effet, considérant ces difficultés et le nombre des entrevues (16), cette étude largement exploratoire nous a permis de vérifier certaines pistes de recherche susceptibles d'expliquer les conflits dans la région des Grands Lacs africains.

CONCLUSION

Ce chapitre premier nous permet de faire un lien entre les concepts de mondialisation de l'économie, de conflits sociaux et notre sujet d'étude. Le choix de ces théories s'explique par le fait que nous cherchons à comprendre les conflits qui se passent dans la région des Grands Lacs africains par rapport aux intérêts des différents acteurs en présence. Pour y arriver, la méthode qualitative et l'herméneutique collective permettent de faire des enquêtes grâce à un questionnaire et à une analyse approfondie des discours.

Ainsi, dans le deuxième chapitre, nous présentons et analysons les discours obtenus lors de nos entrevues semi-dirigées avec différents individus qui ont participé à notre enquête.

CHAPITRE II : PRÉSENTATION ET ANALYSE DES DONNÉES

INTRODUCTION

Les données recueillies ont été traitées selon la méthode d'analyse qualitative. Nous avons pu répartir le contenu des entrevues en dix thèmes divisés en deux groupes : des thèmes qui ont trait aux enjeux internes et ceux des enjeux externes. Notons que les enjeux internes se réfèrent aux hauts plateaux, c'est-à-dire les zones d'Uvira, de Mwenga et de Fizi. Pour les enjeux externes, nous avons considéré la dimension régionale sinon internationale en rapport avec les acteurs externes impliqués dans ces conflits.

Ce chapitre II présente les données recueillies qui illustrent quelques représentations de la lecture individuelle des conflits dans cette région. En effet, tous ces thèmes sont associés, liés les uns aux autres. Les répondants l'ont aussi remarqué. Cela montre l'intérêt, la complexité et la diffusion de ces représentations au sein de la population concernée. Avant de présenter les données sur le plan régional, commençons d'abord avec les enjeux internes.

2.1 ENJEUX INTERNES

2.1.1 Les Banyamulenge, qui sont-ils ?

Étant la population concernée parce qu'elle a pris les armes pour se faire entendre, nous allons essayer de la définir, évoquer son histoire, son mode de vie et parler de quelques aspects politiques à partir des entrevues que nous avons réalisées. La majorité des intervenants sont unanimes sur trois éléments : que les Banyamulenge sont venus du Rwanda, plus précisément des provinces de Cyangugu et de Kibuye, vers le début du 20^e siècle. Ils sont arrivés par petits groupes ou en vagues, ils sont de l'ethnie tutsi. Pour mieux les identifier, nous avons utilisé différentes définitions de nos interlocuteurs.

[...] ce sont des immigrés rwandais en majorité tutsi venus dans les années 50 après la chute du royaume du Rwanda qui était principalement tutsi quand les Hutu ont repris le pouvoir au Rwanda. Ces gens là se sont enfuis vers le Congo pour essayer de s'exiler comme réfugiés de guerre dans la République démocratique du Congo. (MIC2, 2001 : 1.)

Les Banyamulenge sont des Rwandais qui ont immigré chez nous comme des réfugiés. Ensuite, ils se sont installés et ont commencé à demander la nationalité. Cette requête ne fut pas exaucée par le gouvernement parce que tout le monde savait qu'ils étaient des réfugiés et qu'un jour ils allaient rentrer chez eux. (FNC1, 2001 : 1.)

Parler des Banyamulenge c'est comme faire une provocation parce qu'en réalité les Banyamulenge sont des Bafuliiru habitant Mulenge et dont leur chef est Namulenge. On y trouve aussi un mélange des Bashali et des Banyamulenge, nom que portait depuis lors un groupe des Bafuliiru. Ce ne sont pas des Rwandais. Tous appartiennent à l'ethnie des Bafuliiru. Si l'on parle des gens qui vivent dans cette contrée, ça se voit que nous parlons des Rwandais qui constituent un autre groupe ethnique dont les membres sont venus du Rwanda à différentes époques. Mais il n'est pas vrai qu'ils se prennent pour des Bafuliiru. (MIC10, 2001 : 1.)

Ces définitions nous indiquent que l'origine des Banyamulenge est au Rwanda. Tous les interlocuteurs à l'exception de MIC5 et de MIE disent qu'ils sont Rwandais tutsi. MIC5 évoque Mutambo, un auteur munyamulenge, sans être en accord avec lui. Ce dernier dit que les Banyamulenge, à ce moment appelés des Banyarwanda parce qu'ils étaient encore dans la plaine de la Ruzizi, avaient acheté des esclaves auprès des mutins de la colonne de Dhanis. Ils sont montés à Mulenge avec eux. MIE d'ajouter qu'en quittant le Rwanda, le convoi était composé d'éleveurs hutu et tutsi. Mais lorsqu'on observe ces Banyamulenge, il n'y a que des Tutsi. Où sont alors partis les Hutu qui étaient avec eux ? Quatorze des seize interlocuteurs disent que les Banyamulenge sont des immigrés ou des réfugiés au Congo – Zaïre arrivés à différentes époques. Dans cette même perspective, MIC10 soulève une question d'identité. Pour lui, les Banyamulenge, c'est-à-dire propriétaires de Mulenge, constituent un clan des Bafuliiru. Ces derniers sont des Congolais d'origine. Mais ceux qui actuellement ont emprunté le nom de Banyamulenge sont venus du Rwanda et ne sont pas des Bafuliiru. N'étant pas des Bafuliiru, donc ils ne peuvent pas s'appeler des Banyamulenge à moins de se définir comme résident de Mulenge selon la définition de Ruhimbika Manassé Müller évoquée par MIC5. Là aussi se pose un autre problème ; à Mulenge il n'y a pas de population rwandophone qui y vive. Peut-on alors suggérer d'utiliser le nom des Banyarwanda et non des Rwandais, pour les populations rwandophones qui résident dans les hauts plateaux des territoires d'Uvira, de Fizi et de Mwenga ? Pour cette question l'éclaircissement vient de MIC3, il définit ces immigrés en fonction de leurs vagues d'arrivées dans cette terre des Bafuliiru en distinguant les Banyarwanda des Rwandais.

Il y a la vague qui est arrivée un peu très tôt. Quand je dis très tôt, c'est au début du siècle. La première vague se situe au début du siècle, autour de ..., avant que les Belges ne s'installent comme il faut, ce qui fait en quelque sorte, ils sont arrivés un peu comme en même temps que les Belges. Les familles de cette vague là, elles ne sont plus nombreuses. Elle a été comme dissoute. La deuxième vague, ce n'est pas une vague d'immigration normale. La plupart des fois, ce sont des Banyarwanda qui ont été amenés quelques fois. C'était dans le programme de la main-d'œuvre. Alors, ce qui fait que les

Européens sont allés prendre un peu ce qu'ils appelaient les tribus faciles à dompter. Donc, c'est dans ce cadre qu'ils ont amené les Banyarwanda, les Barundi. Alors, c'est cette deuxième vague parmi tant d'autres qui a commencé à vouloir s'installer dans le nouveau territoire. Ils sont arrivés entre les deux grandes guerres [...] parce que parmi les fils, les descendants de cette vague, certains sont allés combattre lors de la Seconde guerre mondiale. [...] ils étaient enrôlés parce que de toutes les façons, cette partie là c'était une partie belge que ça soit du côté du Burundi, du Rwanda, du Congo, c'était pour les Belges. Et c'est cette vague là qui avait finalement après la guerre, la volonté ferme de s'installer. C'est là qu'ils ont commencé leur lutte pour avoir leur chefferie. D'ailleurs, c'est à cause de leur lutte de chefferie qu'ils ont commencé effectivement le grand problème avec les chefs de la région dont des Bavira, des Babembe et des Barega. Ils commençaient à vouloir des postes, à briguer si vous voulez la chefferie. Ils voulaient maintenant avoir leur propre chef [...] reconnu dans leur village par l'autorité coloniale. Mais ils n'ont jamais réussi. Ils ont beaucoup plus tard, ils en auront ce qu'on appelait les chefs dont le père de Masunzu. Son père à un certain moment était le chef du village. Mais c'était un chef qui n'a jamais été reconnu parce que le vrai chef de cette localité était Mubembe. Cette deuxième vague présentait un danger qu'il faut regarder encore, c'est-à-dire que c'est une vague qui a laissé des traces au Rwanda notamment par exemple, il y avait aussi dans cette vague des gens qui savaient d'où ils sont venus. Ces familles là quand elles ont quitté le Rwanda, savaient qu'elles venaient de telle colline, connaissaient que nous nous avons quitté dans telle «mushozi», [...] ils savaient qu'il y en a de nôtres qui sont partis ou bien qu'on a amené. Dès qu'il y avait des problèmes entre les Tutsi et les Hutu au Rwanda, [...] il y en avait aussi certaines familles qui ont traversé, qui ont rejoint ces familles là. Maintenant bien évidemment vient la vague des réfugiés. Mais le danger de la troisième vague, c'était une vague déjà très politisée et qui connaissait l'importance d'avoir une terre quelque part là. C'était vraiment une vague des réfugiés qui sont vraiment venus en 1959 ou un peu avant. Et la vague a continué. Cette vague là a continué même s'il n'y avait plus de guerre au Rwanda parce qu'il y avait cette affaire là de dire mais nous sommes allés voir les autres qui sont partis mais ils ont des très bonnes terres. Pourquoi nous ne pouvons pas y aller. Mais c'est surtout la vague qui n'a pas voulu les montagnes. C'est la vague qui était dans la zone de Bwegera, Lemera. Maintenant on peut appeler une quatrième vague finalement c'est une vague des clandestins. Il y avait de ces Banyarwanda là qui avaient des familles au Rwanda qui venaient étudier au Congo. Moi je me rappelle très bien, une fois je suis allé à Butare²⁰ m'inscrire à l'Université, je suis allé dans une voiture avec un enfant qui étudiait à Uvira et détenait une carte pour citoyen. Alors on le confondait avec ceux qui étaient là avant, avec ceux qui sont venus comme réfugiés dans cette histoire, disons de transfert de main d'œuvre belge. Donc, une confusion vraiment totale. Pour toutes ces vagues là, c'est très possible de retracer famille par famille. La première vague, la vague qui à un certain moment se considère vraiment la vague des Congolais, ceux qui se disent des vrais Congolais, n'a jamais accepté tout à fait les autres qui sont arrivés. Les Banyarwanda qui sont dans cette région, même s'ils avaient des familles au Rwanda, peuvent se considérer comme des Congolais, mais pas dénoncer ceux qui viennent. Ça fait partie d'une trahison. Vers les années 1970, les Banyarwanda de la deuxième vague ont toujours cherché à avoir un peu de responsabilité administrative ou bien administrer une chefferie, avoir leur propre collectivité. Alors après toutes ces années, l'envahissement des autres vagues a commencé à inquiéter ceux qui étaient déjà là parce que les nouveaux, que moi j'appelle les Rwandais, ont occupé les postes que voulaient les premiers. Ces derniers, moi je les appelle les Banyarwanda, c'est-à-dire c'est la population qui reste au Congo

²⁰ Butare est une préfecture rwandaise.

mais qui parle kinyarwanda. Mais quand je dis Rwandais, je veux dire un Munyarwanda du Rwanda, un Rwandais de nationalité. (MIC3, 2002 : 1-9.)

MIC3 évoque les mobiles derrière la création d'un groupe ethnique Banyamulenge. Celle-ci a été motivée par la recherche d'une assise socio-ethnique. Donc, Banyamulenge est une stratégie politique, socio-ethnique des Banyarwanda et des Rwandais pour accéder à la nationalité congolaise d'origine parce qu'ils ont compris que la base de l'existence du Congo ce sont les nationalités ethniques que l'on ne peut dissocier de la nationalité civique. Donc il fallait avoir une ethnie. Sur l'usage de l'appellation Banyamulenge, MIC10 ne s'éloigne pas de MIC3 dans la mesure où le premier considère qu'il n'existe pas de Banyamulenge qui ne soit Bafuliiru et que les Banyarwanda et les Rwandais ne se considèrent pas comme des Bafuliiru. Donc tous étant rwandophones, il est question de savoir comment les distinguer en fonction des vagues d'arrivées parce que pour plusieurs interlocuteurs, un Rwandais reste toujours un Rwandais. Ainsi, la première vague n'étant plus connue, c'est la seconde qui constitue celle des Banyarwanda. Les autres sont des Rwandais.

Parlant des vagues, nous avons constaté que la première vague dissoute selon MIC10 pose un problème. Il nous semble qu'elle soit divisée en deux en se référant à Kigeri IV dit Rwabugiri, le roi le plus conquérant que le Rwanda ait connu. La première partie date du règne de Rwabugiri entre 1860 et 1895. Comme le disent MIC1, MIC6, MIC7 et MIE, ce sont des conflits internes qui ont fait partir certains Tutsi. Ces dissidents ce sont réfugiés dans l'actuel Sud-Kivu.

Ce que je sais des Banyamulenge, c'est que ça fait longtemps qu'ils sont dans la région. Il y a eu comme un groupe des dissidents du territoire rwandais qui ont fui l'influence du roi, du contrôle, et qui sont partis s'établir sur la colline qui a donné leur nom. (MIE, 2001 : 2-3.)

C'est suite à l'attitude belliqueuse de Rwabugiri, un roi conquérant que certains Tutsi opposants se sont réfugiés dans la plaine de la Ruzizi. (MIC6, 2001 : 1.)

La deuxième partie de cette première vague date d'une année après la mort de Rwabugiri en 1895. Il est décédé suite à une blessure mortelle en voulant conquérir le Bushi, actuellement Bukavu. Son successeur a été refusé par certains proches de la royauté. Cela a aussi déclenché la fuite de certains dignitaires comme le témoignent MIC4 et MIC5.

La crise qui a provoqué le départ de ceux qui s'appelleront plus tard Banyamulenge date d'après 1895. Pourquoi 1895 ? 1895 c'est la mort du roi Rwabugiri. En fait, c'est le roi Kigeri IV dit Rwabugiri, le plus grand roi que le Rwanda ait connu. C'était lui qui a poussé les limites du Rwanda jusqu'au lac Kivu parce qu'avant le Rwanda était une petite

entité à l'intérieur, qui s'étendait sur quelques collines à l'intérieur. Donc, le roi Rwabugiri meurt en 1895 et il y a un prince qui le remplace, qui devient roi. Lui va être assassiné un an après son règne, c'est-à-dire en 1896 et son assassinat va créer un conflit énorme entre les Abeega qui sont les oncles des rois normalement parce que ce sont les femmes Abeega qui donnent naissance à un roi. [...] c'est le clan de Kagame et des Banyarwanda. [...] le mwami (roi) qui avait remplacé Rwabugiri n'était pas lui enfant d'une femme Abeega. C'est pourquoi il sera assassiné par ces oncles. (MIC4, 2002 : 1-2.)

Sans être d'accord avec les écrits de Mutambo, un autre auteur munyamulenge ou munyarwanda, MIC5 dit que celui-ci parle de la fondation de Mulenge en 1850. Selon MIC5, il est difficile d'accepter cette date parce qu'à cette époque, il y avait un état de guerre permanent entre les Bashi et les Rwandais d'une part, et de l'autre, les Burundais et les Rwandais. Les routes n'existant pas et l'endroit était infesté d'animaux sauvages féroces, il était difficile sinon impossible de se rendre à Mulenge avant même d'arriver dans les hauts plateaux avec des troupeaux, des enfants et des femmes. Ajoutons à cela la présence des mutins de la colonne de Dhanis qui faisaient fuir tout le monde. Comment les Banyarwanda étaient-ils épargnés jusqu'à acheter des esclaves auprès de ces mutins pendant que tout le monde se sauvait ? Selon MIC4, c'est le mwami des Bafuliiru, Mukogabwe, mort en 1930 qui avait accueilli les Banyarwanda. Il était d'ailleurs forcé par les colonisateurs belges à les accepter. MIC4 dit que lorsqu'ils sont arrivés chez les Bafuliiru, le mwami les avait envoyés là-bas à Mulenge où il y avait beaucoup de léopards. Leur résistance allait les rendre de bons sujets. Donc, partant des dates des événements de référence, MIC4 et MIC5 contredisent les écrits de Mutambo qui évoque 1850 sans repère alors que les autres se réfèrent à l'assassinat du successeur de Kigeri IV dit Rwabugiri.

Il devient clair que la première vague est en fait divisée en deux. Dans cet ordre d'idée sur les vagues d'arrivée, MIC8 dit que la seconde vague a été provoquée par la famine au Rwanda alors que tous les autres interlocuteurs qui ont touché ce point disent que cette vague a été organisée par les colonisateurs belges pour décongestionner le Rwanda et le Burundi à travers le programme de MIB²¹ (1937 et 1949-1957). En effet, la date (1935-1940) de la famine dite Kahoro qu'avance MIC8 nous semble en plein dans la période coloniale²². Elle coïncide même avec la date du programme MIB à quelques différences près. Contrairement à tout le monde, MIC8 dit que la première vague est une immigration séculaire ou pastorale.

²¹ MIB : Mission d'immigration des Banyarwanda.

²² MIC8 situe Kahoro entre 1935 et 1940 alors que Mahano (1998 : 38) avance les années 1914-1918 pour cette disette extrême qui a fait partir beaucoup de Rwandais de chez eux. Ces années coïncident aussi avec la Seconde grande guerre.

D'autre part, nous avons considéré le constat de MNC3 selon lequel les rwandophones principalement tutsi venus suite au programme MIB, c'est-à-dire le recrutement de la main d'œuvre, qui sont allés travailler ailleurs, qui ne se sont pas installés dans les hauts plateaux, ne se sont pas nommés Banyamulenge. Cette identité est réservée seulement à ceux des hauts plateaux des territoires d'Uvira, de Fizi et de Mwenga. Cette distinction est aussi signalée par MIC3.

Bon. Maintenant les Banyarwanda ont commencé à s'inquiéter finalement avec la tendance trop poussée des Rwandais à vouloir prendre de force un peu la nationalité congolaise et marginaliser les autres. Ils ont dressé une liste des familles. [...] ça commençait à circuler à l'ISP- Bukavu²³. Il fallait qu'ils dénoncent parce qu'il y a des Rwandais qui sont entrain d'usurper la nationalité. Ça ç'a été commencé par des Banyarwanda pas par des Congolais. Ce ne sont pas les Congolais qui l'ont commencé. Maintenant le grand problème s'était posé, je crois en 1975. Il y a eu une sorte d'amalgame de la situation de la part des Congolais de ne pas faire la différence entre les Rwandais et les Banyarwanda. Alors eux, ils se trouvaient visés. Ils se sont dit que finalement, les Rwandais avaient déjà des places partout, pas les Banyarwanda. Donc, tous les postes qui étaient occupés au Congo – Zaïre par les rwandophones, c'était par des Rwandais pas par des Banyarwanda. Donc tu vas voir Bisengimana, tu vas voir l'autre qui était secrétaire administratif des universités, tout ça c'était des Rwandais parce que pour eux ils avaient des visés en quelque sorte ethniques. Ethniques, qu'ils aient un endroit où ils peuvent dire ici c'est chez nous. Oui. Alors, finalement ils constatent que les Congolais mélangent tout le monde et c'est là qu'ils sont rentrés dans ..., et même la liste a été perdue. (MIC3, 2002 : 9.)

À la lumière de ce qui précède, nous constatons qu'en effet, les Banyarwanda voyant les Rwandais occuper des postes réservés aux Congolais et qu'eux-mêmes s'identifiaient comme des Congolais ont voulu dénoncer cette situation à travers une liste des faux Congolais rwandophones. Malheureusement cela n'a pas attiré l'attention des autorités congolaises qui ont confondu tout le monde. Les Banyarwanda étant perdants dans ce jeu politique, se sont alliés aux Rwandais pour former un bloc. Si l'on comprend bien, la première vague n'étant plus retraçable selon MIC3, la deuxième celle des transplantés garde des liens avec le Rwanda, la troisième, celles des réfugiés et la dernière fait référence aux clandestins. Alors, admettons que la première n'existe plus parce que la vie autarcique dans les hauts plateaux ne pouvait pas permettre la dissolution selon MIE, et que c'est la seconde qui s'appelle Banyamulenge. Celle-ci garde contact avec les familles au Rwanda au point où la troisième et la quatrième étaient en communication avec elle. Donc les autorités congolaises – zaïroises avaient raison de les

²³ ISP-Bukavu : Institut supérieur pédagogique de Bukavu.

confondre parce que ce sont les mêmes contrairement à ce que dit MIC3. En fait c'est MIC6 qui clarifie sur la présence des Banyarwanda dans les hauts plateaux par rapport à la période coloniale

Verhaegen dans la Rébellion au Congo, Tome I, la rébellion dans Uvira, plaine de la Ruzizi, il va vous dire c'est l'ONU qui avait mis des réfugiés rwandais, tutsi rwandais dans les plaines d'Itombwe. L'ONU interdirait, demanderait à ces réfugiés de ne pas s'impliquer dans la guerre qui se passe au Congo entre les rebelles mulelistes et le gouvernement congolais. Leur statut de réfugié leur interdisait de participer à cette guerre. [...] mais dire qu'il existait dans cette contrée depuis le temps séculaire, c'est-à-dire depuis des siècles et des siècles une population qui s'appelait les Tutsi du Congo, c'est douteux. L'arrivée des Rwandais dans cette zone là-bas c'est une arrivée récente. (MIC6, 2001 : 2.)

Si l'on récapitule, la première vague a été dissoute. La deuxième a été installée dans les hauts plateaux par des colonisateurs belges pendant le règne de Mukogabwe. La troisième vague, celle des réfugiés sera aussi installée par l'ONU dans les hauts plateaux. La quatrième s'est installée suite à la complicité des autres. Donc l'arrivée des Banyarwanda et des Rwandais est récente comme le dit MIC6. Même s'ils se discriminent entre eux selon MIC3, ils ont tous la même culture qui est différente de celle des autochtones, c'est-à-dire les Bavira, les Bafuliiru, les Barega, les Banyindu, les Babuyu, les Babembe, les propriétaires des territoires d'Uvira, de Fizi et de Mwenga. Comme le dit MNC2, ils sont pasteurs nomades alors que les autres sont cultivateurs, chasseurs, pêcheurs. Ils pratiquent l'endogamie alors que les autres arrivent à épouser les filles rwandophones. Comme éleveurs, ils se promènent avec un bâton non seulement pour diriger les animaux, mais aussi pour s'appuyer en montant les pentes et aussi comme arme. Pour ce qui est de leur alimentation, ils ne se nourrissent pas de viande mais de lait, de légumes, de haricots, de pommes de terre, d'ignames et de fruits. MIE ajoute qu'ils sont majoritairement protestants alors que les autres sont des catholiques. Depuis leur arrivée dans les hauts plateaux, ils ne se sont pas mélangés avec les autres ethnies qui les ont accueilli. MNC2 et MNC3 sont d'accord que vers les années 1970 cette société fermée commençait à subir certaines influences de la part des ethnies qui faisaient des échanges, du troc avec elle. Comme le dit MIE, leur économie pastorale et agraire qui n'a pas d'activités de transformation mais seulement des activités artisanales, c'est-à-dire une économie primaire n'est plus adéquate à la situation actuelle pour répondre aux besoins de leur communauté.

C'est ça leur vie jusque vers les années 1970 où ils ont commencé à changer un peu leur façon de vivre. Donc un Munyarwanda ne pouvait pas dormir chez un Mufuliiru. Les autochtones aussi ne pouvaient pas aller chez les Banyarwanda. Les liens de socialisation

n'existaient pas. Pas de contacts, pas de relation. Mais ils faisaient du troc avec les autochtones même s'ils ne socialisaient pas. Ils pouvaient apporter du lait ou des haricots qu'ils échangeaient avec du manioc trempé. Ces gens n'avaient aucun problème avec les Babembe ni avec les Bafuliiru. C'est avec la guerre actuelle que les problèmes sont arrivés, à part avec la situation conflictuelle des années 1960 avec la rébellion muleliste. Pour mater la rébellion, Mobutu a dû recourir aux services de ces Banyarwanda en leur donnant des armes. Mobutu les favorisa en nommant certains d'entre eux à des postes de grande responsabilité. C'est le cas de Bisengimana. Ils avaient aussi des bourses d'étude de l'ONU. Le statut de réfugié leur permettait de bénéficier de cela. Tous les Banyarwanda qui ont étudié au Zaïre ont eu des bourses des Nations Unies. Donc c'étaient des réfugiés et non des Congolais. (MNC3, 2002 : 1-2.)

À l'exception de la rébellion des années 1960, il n'y avait pas de conflits avec les autochtones. Mais MIE signale que les contacts entre les Banyarwanda et les autres n'étaient que des incidents armés. On peut alors se demander quel genre de troc ils faisaient. Ce que note encore MIE, c'est qu'ils vivaient en autarcie. En fait comme le signale MNC3 et MIE, les conflits de 1960 – 1965, c'est-à-dire la rébellion muleliste a installé une dissension entre les Banyarwanda et les autres qui appuyaient majoritairement la révolution. La méfiance s'est installée. Avec le rapprochement au régime de Mobutu, comme le dit MNC3, les Banyarwanda ont voulu avoir leur collectivité mais cela n'a pas été possible malgré la présence de l'un d'eux Gisaro Muhoza comme député élu par les Bafuliiru. MIC9 insiste sur ce point pour montrer la bonne volonté des Congolais – Zaïrois à vouloir intégrer les Banyarwanda en politique parce que dit-il, le nombre de ces immigrants ne pouvait pas faire passer un député. Mais aux élections présidentielles qui ont suivi ces législatives, les Banyarwanda n'ont pas eu la permission de voter parce qu'ils étaient des étrangers comme le dit MNC3.

Dans tous les cas, il ressort de ce débat que les rwandophones qui se disent Banyamulenge ne sont pas originaires de Mulenge comme ils le prétendent. Ce sont des Rwandais. Quant à leur arrivée sur ce site, Mahano (1998 : 80) se réfère à un document administratif intitulé A.T.U., Lettre de l'A.T. Bradfer du 14 décembre 1924 au C.D.D. qui signale la présence du premier contingent rwandophone dans la contrée en 1924. Plus loin Mahano écrit :

1924 : Arrivée du 1^{er} contingent des pasteurs rwandophones tutsi dans la plaine de la Ruzizi. Victimes des assauts meurtriers du paludisme (décimant hommes et bêtes) et de l'hostilité déclarée du mwami fuliiru Mukogabwe, les nouveaux venus seront acheminés vers les hauts plateaux aux conditions climatiques plus clémentes et loin des atteintes de Mukogabwe ; à la limite entre les territoires d'Uvira, Mwenga et Fizi.

1959 – 60 : Installation par le H.C.R. (Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés), des réfugiés tutsi à Kalehe, Walungu, Uvira, sur les hauteurs de Lemera,

Mulenge et Katobo. Ils grossiront le contingent de 1924 et avec les clandestins constituent le groupe qui se dissimule aujourd'hui sous le faux ethnonyme de Banyamulenge et réclame à cor et à cri la nationalité congolaise d'origine. (Mahano, 1998 : 101.)

À la lumière de ces écrits, peut-on dire que les vagues venues avant 1924 ont été dissoutes dans la population donnant ainsi raison à MIC3 ? Néanmoins, considérant les dissidents de Rwabugiri et ceux juste après sa mort, nous pouvons dire que les coloniaux étaient en retard pour se rendre compte de la présence de cette population quelque part dans ce coin du pays. Comme le dit MIC3 :

[...] pour les Belges, ils ne les connaissaient pas très bien. Ils ont commencé à étudier très bien l'ethnicité de la région après la 1^{ère} Guerre mondiale. Et les Belges quand ils sont arrivés à Bubembe, le premier belge qui est venu étudier, tu vois quand tu parles kibembe tu sais pourquoi est-ce qu'on l'appelait « Mtocha ». C'est parce qu'il est venu juste poser des questions, des questions, des questions. Le Mtocha là est venu juste après la 1^{ère} Guerre mondiale. Alors lui trouvera qu'il y avait les autres, il demandait aux Babembe comment vous appelez ce village là ? C'est le village des Banyarwanda. (MIC3, 2002 : 6.)

Avec les définitions inspirées de l'histoire des territoires d'Uvira, de Fizi et de Mwenga, de la vie sociale et politique des rwandophones dits Banyamulenge en interaction avec les Bavira, les Bafuliiru et les Babembe, nous pouvons conclure que ceux qui ont pris les armes pour demander la nationalité, c'est-à-dire les Banyamulenge ne sont pas originaires de Mulenge. Leur date d'arrivée sur ce site ne leur donne pas le droit à la nationalité congolaise d'origine. Considérant ce constat, il devient difficile de comprendre les causes profondes de cette prise d'armes pour une raison qui pouvait s'arranger juridiquement. Ainsi donc, le point suivant nous permettra d'évoquer les causes qui expliquent ces conflits à partir des entrevues réalisées.

2.1.2 Les causes des conflits

Nous avons dénombré une vingtaine des causes qui seraient à l'origine des conflits qui ensanglantent la région des Grands Lacs africains en général et plus particulièrement les territoires d'Uvira, de Fizi et de Mwenga. Comme dans les écrits des Banyarwanda, la première cause avancée par les informateurs privilégiés est la revendication de la nationalité congolaise d'origine. Vient en suite la faiblesse du gouvernement congolais – zaïrois.

Quand l'État s'affaiblit, les individus les mieux armés prennent sa place. Quand le sceptre de Charlemagne eut glissé des mains débiles de ses successeurs, une génération de soldats se leva pour en ramasser les morceaux. Une seule force demeure : la valeur, le courage, l'audace, la brutalité de l'individu. (Gaxotte, 1970 : 13.)

C'est dans ce sens que MIC1 et MIC4 attribuent la cause profonde de ces conflits à la vision d'un groupe d'individus ambitieux dont la détermination serait encouragée par l'esprit de se venger de l'humiliation vécue pendant leur exil en Ouganda. En fait, selon MIC6, les réfugiés rwandais en Ouganda n'avaient pas eu la chance de leurs confrères au Congo – Zaïre. Ils ont vécu beaucoup d'humiliations pendant le règne du Président Obote. MIC1 évoque Speke dans sa compréhension des Banyarwanda tutsi. Cet auteur dit qu'ils sont qualifiés de conquérants, d'occupants. Il distingue les causes anciennes des causes récentes. Dans les premières, il évoque quelques tentatives de conquêtes échouées par les Tutsi. Il cite par exemple qu'en 1863, ils ont essayé d'envahir le royaume de Buganda, du Bushi, l'actuel Bukavu en 1895 ; et plus récemment, l'annexion de Goma, Rutshuru et Masisi au Rwanda par Kigeri IV. C'est cette même volonté de conquête qui se manifeste dans les années 1990 à aujourd'hui. Les causes immédiates sont pour MIC1 la revendication des droits politiques et fonciers grâce à la prise de pouvoir au Rwanda par le FPR. Cela a été possible à cause de la faiblesse du gouvernement zaïrois d'abord, et ensuite par l'émergence d'un leadership conquérant au sein des Tutsi réfugiés en Ouganda. Leur action va toucher toute la scène politique en Afrique centrale avec le but de réimprimer leur mode de gestion monarchique ancienne en voulant créer le Pays des Volcans ou Havila. Pour arriver à cette fin nous nous référons à MNC2 qui parle de différentes stratégies adoptées par ce groupe.

Les Rwandais voulaient avoir un des leurs cadres dans toutes les institutions universitaires du Zaïre. Celui-ci devait accueillir et encadrer les jeunes étudiants et faciliter leur réussite académique. Ils avaient aussi des évêques notamment Jérôme Gapangwa et Ngabo qui ont joué un rôle très important dans leur campagne. La corruption pour amadouer les Congolais déjà affaiblis par leur régime politique ne pouvait pas manquer. Ils sacrifiaient aussi leurs filles à travers des mariages d'intérêt. (MNC2, 2001 : 6.)

À la lumière de ce témoignage, on remarque l'infiltration des Banyarwanda dans toutes les institutions du gouvernement pour mieux les connaître avec le seul but de conquérir le pays. C'est du moins ce que laissent entendre MIC4 (2002 : 4) et l'Annexe 1. Dans cet esprit de conquérant se trouve la convoitise. Selon MIC5, il fallait une complicité des Banyarwanda, des Rwandais et des réfugiés rwandais en Ouganda pour conquérir le Zaïre.

Maintenant ici c'était leur complicité dans cette guerre. Maintenant ils reconnaissent avoir travaillé en complicité avec Kigali. Même s'ils étaient des nationaux supposons, ça c'est une trahison. Et s'ils étaient immigrants, ça c'est grave encore. Bon, le gouvernement je crois a des possibilités si le pays reste uni de sévir, de punir ces gens. (MIC5, 2002 : 10.)

Cette complicité déjà signalée par MIC3 (2002 : 8-9) pourrait se justifier d'abord par le fait de confondre les Rwandais et les Banyarwanda si ces derniers sont reconnus congolais, ensuite par une vision socio-politique et économique commune, une vision que partage le leadership Tutsi²⁴.

Bon, d'abord il y a cette convoitise de nos voisins de l'est à s'accaparer du territoire congolais parce que fertile et riche en matières premières, ensuite, des espaces vastes parce que les autres sont des petits pays et surpeuplés. (MIC2, 2001 : 3.)

MIC8 et MIC9 ajoutent dans cette perspective économique, l'expansion du territoire rwandais vers le Congo dans le but de le coloniser et de l'exploiter.

La cause de l'agression du Rwanda est qu'ils sont venus, c'est une agression, et cette agression vise à piller les richesses qui se trouvent au Kivu, qu'ils étendent leur territoire jusque dans le Kivu parce que les Congolais eux-mêmes sont désordonnés, ils sont désorganisés. Mais moi je sais que les causes extérieures, ce sont des causes de la colonisation et de l'exploitation des richesses. (MIC8, 2002 : 6.)

Leur politique, ils veulent annexer le Kivu. Ils y a cette politique expansionniste qu'ils cachent sous prétexte qu'il y a donc ... carte d'identité, citoyenneté, etc. (MIC9, 2002 : 6.)

Comme on peut le remarquer sans contredire MIC7 qui soutient les enjeux politiques combinés aux enjeux économiques, MIC8 parle de la nationalité comme cause première du conflit alors que MIC9 voit cette cause comme un prétexte pour justifier une campagne de colonisation. MIC2 ne s'éloigne pas de ces trois interlocuteurs cités lorsqu'il attribue une grande part de responsabilité aux puissances occidentales impliquées dans cette agression. C'est dans cette perspective que MNC3 et MNC1 dénoncent les multinationales minières à travers lesquelles les puissances occidentales imposent leurs politiques dans la région. Elles veulent, selon ces interviewés recoloniser l'Afrique. Ainsi donc, les politiciens africains ne sont que des marionnettes qui exécutent le travail.

Moi je pense que les politiciens, on peut dire que les politiciens au Congo n'ont qu'une petite signification, ne signifient absolument rien dans la mesure où tout ce qui se fait en Afrique, dans la région des Grands Lacs actuellement se décide en Occident. Ils ne sont que des pions qu'on envoie pour faire ceci, pour faire cela. Moi je prends à témoin ces gens (les Occidentaux) de grands responsables de la situation qui se passe dans les pays de la région des Grands Lacs africains. (MNC1, 2002 : 3.)

Il ajoute que les firmes occidentales qui ont des intérêts dans la région sont aussi à blâmer et tenues responsables de ce qui se passe dans les pays de la région des Grands Lacs

²⁴ Voir *Le complot international vers la création de la République des Grands Lacs*, lettre inédite de l'Honorable Birhumana MUTARAGA J. B., Conseiller de la République, Kinshasa le 15 mai 1995.

africains. Ces firmes ne pouvaient pas se présenter sans la complicité du Rwanda, et par la suite, une complicité des Rwandais et des Banyarwanda. C'est par ce lien que MIE intervient en disant que ces derniers ont été instrumentalisés par leurs cousins Rwandais. On remarque que Mobutu leur avait fait la même chose pour mater la rébellion muleliste dans les années 1960 et jusque dans les années 1980. Sa tentative de les faire passer pour des Zaïrois lors des élections présidentielles a échoué parce qu'ils n'étaient pas réputés Zaïrois selon la loi. Maintenant, comme vient de le mentionner MIE, c'est le tour des Rwandais de les instrumentaliser pour leur politique expansionniste. Est-ce qu'on peut dire que les Banyarwanda ignoraient ce programme, eux qui luttèrent déjà pour avoir des terres selon les propos de MNC1 et de MIC5 ? Ce dernier donne son opinion en se référant aux écrits de Ruhimbika Müller Manassé qui dit que

Le terme Mulenge veut dire, c'est comme Parisien ou Kinois, veut dire résident de. Ça ne veut pas dire propriétaire de. Donc, il refuse le problème de type foncier. Ensuite, un autre extrait de Müller toujours, il écrit qu'on veut ravir leur terre. Bon. Ils sont partis de Mulenge pour se disperser dans les hauts plateaux. Si là où vous étiez au départ, vous n'aviez pas des terres, comment se fait-il qu'ailleurs vous devenez propriétaires de terres ? Effectivement ça sème la confusion mais c'est quelque chose de délibéré. La plupart d'entre eux sont là-bas sans nationalité. Ce sont des clandestins. Imaginez qu'une bande de clandestins aient plus d'armes que le gouvernement du Québec. La question de la nationalité n'est plus un problème. C'est un prétexte. Ils veulent la terre parce que dans les hauts plateaux la densité de la population est moins élevée et que c'est un bon endroit pour l'élevage bovin. (MIC5, 2002 : 1.)

MIC9 va dans le même sens que MIC5 lorsqu'il trouve que la nationalité n'est pas la cause de ces conflits. D'autre part, MIC3 ne pense pas que ce soit le problème foncier qui pourrait justifier ces conflits parce que dans les hauts plateaux, l'espace est suffisamment grand qu'il est inimaginable de se battre pour la terre. Mais on remarque qu'il confond l'hospitalité, c'est-à-dire laisser un individu vivre sur une terre donnée et la notion de propriété de cette terre. Comme on le constate dans les points précédents, il y avait un état permanent de guerre entre le Bushi et le Rwanda depuis les années 1800 (MIC3).

Mais le fond du problème c'est surtout la lutte pour la terre, la terre cultivable, la terre pour le pâturage, ainsi de suite. C'est ça le grand problème qui se pose dans l'est du Congo. (MNC1, 2002 : 7.)

MIC5 ajoute à cette idée une dimension intéressante, celle de la densité de la population dans les hauts plateaux qui reste faible par rapport aux autres endroits de la région.

Le Rwanda est très petit. Pour le moment, les Rwandais sont estimés à 7 millions qui vivent sur une superficie qui ne convient plus par rapport à la population. Ils ont vu que là où ils sont venus au Rwanda, ils ne vont plus y retourner parce qu'ils ne trouveront

pas de place là-bas, ils n'auront pas de place pour leur élevage. Il faut qu'ils fassent la guerre. Ils veulent devenir des citoyens congolais. (MIC8, 2002 : 6.)

D'autre part, la démographie ou la densité élevée de la population rwandaise comme cause ou raison justificative des conflits dans les territoires d'Uvira, Fizi et Mwenga n'est pas acceptée par certains interlocuteurs comme MIC3

Il y a une conception qui est en train de se répandre au niveau des programmes des Nations Unies en matière de la population, même au niveau des programmes des Nations Unies pour le développement. Les gens croient que le problème rwandais est un problème de surpopulation. Mais ce n'est pas vrai ça, ce n'est vraiment pas un problème de population. Eux (les Rwandais) ont compris que c'est peut-être la façon de crédibiliser un peu cette lutte des autres Rwandais là pour pouvoir rester au Congo définitivement. (MIC3, 2002 : 13.)

En fait, tous les intervenants acceptent que l'espace n'est pas un problème au Congo dans son ensemble. Il peut contenir plus de 100 millions d'individus. Mais ils soulignent que pour le Kivu (Maniema, Sud-Kivu et Nord-Kivu), c'est différent parce que la densité dans cet espace est la plus élevée du pays. C'est dans cette perspective que MIC9 a comparé la densité de la population et la superficie de la ville de New York à celles du Rwanda. Il dit que le Rwanda a une superficie très grande, mais une faible densité par rapport à la ville de New York. Peut-on conclure par cet exemple que la question de la démographie est relative ? À cela MIC9 ajoute :

Il y a un aspect qu'on dit démographique. Les Nations Unies, je crois, il y a deux ou trois ans, elles ont fait sortir un rapport qui dit que, le titre c'est «L'heure du choix». Dans cette étude là, les Nations Unies font appel aux dirigeants de ce monde que la planète est menacée par l'explosion démographique. Et la plus grande explosion démographique se trouve ou se manifeste dans les pays pauvres surtout les pays de l'Afrique subsaharienne. Et que les dirigeants de ce monde doivent faire quelque chose pour stopper ce danger ; c'est dit Humanité est dangereusement menacée dans le texte des Nations Unies. Alors cet aspect de réduire la population africaine est un des aspects de cette guerre. Et si tu regardes bien, là où la guerre est concentrée, dans la province du Kivu²⁴, dans la province du Haut-Zaïre²⁵, si nous prenons la province du Kivu comme il était avant la division dont elle est victime par Mobutu. Donc le Kivu et la province Orientale sont les provinces les plus peuplées du Congo, l'ancienne Kivu a toujours été la province la plus peuplée. La deuxième c'est la province Orientale. Alors la guerre est centrée dans ce coin là. Il y a un problème de réduire la population congolaise plus particulièrement et de façon générale, la population africaine parce qu'il y a ce qui s'est passé au Rwanda, le Burundi, on tue depuis octobre 1993. La guerre n'est pas finie au Burundi. Or les deux pays, le Rwanda et le Burundi, il y a une grosse densité démographique. (MIC9, 2002 : 7.)

²⁴ La province du Kivu a été divisée en trois provinces pendant le règne de Mobutu. Il s'agit des provinces de Maniema, du Sud-Kivu et du Nord-Kivu. Lorsque nous parlons du Kivu, nous parlons de ces trois provinces à la fois à moins de spécifier.

²⁵ La province du Haut-Zaïre a changé de nom en province Orientale avec l'arrivée du président Kabila au pouvoir.

Pour soutenir son idée de réduire la population de la région, il dit que les rescapés de la guerre se confrontent très souvent à une pénurie alimentaire parce qu'ils ont été forcés d'abandonner leurs champs et que sans la paix, il est impossible de faire d'autres activités économiques. Donc, la famine créée et provoquée réduit systématiquement la démographie. Il conclue en disant qu'il y a du racisme dans cette guerre parce que l'on ne peut pas exterminer un peuple pour la carte d'identité.

La famine aussi c'est une arme, c'est plus qu'une bombe atomique. (MIC9, 2002 : 8.)

Avec cette autre dimension, la démographie semble l'emporter mais tout le monde n'est pas tout à fait d'accord au point de l'imputer de cause principale de cette guerre. Quant aux programmes des Nations Unies sur cette question, la plupart des interlocuteurs évoque le silence et le refus de reconnaître et de condamner l'agression et les massacres de la population congolaise par certaines puissances occidentales notamment les États-Unis, la Grande Bretagne, etc. Au-delà de la démographie, trois intervenant dont MIE, MNC1 et MNC2 soutiennent la transhumance, le besoin de pâturage. Selon MIE, contrairement à MIC3, il y a peu d'espace dans les hauts plateaux pour répondre aux besoins d'une société des Banyarwanda en plein changement. Pendant la saison sèche, le bétail manque d'herbe. S'ils vont aux moyens plateaux pour le pâturage, là ils rencontrent les autochtones. Les conflits éclatent. MNC1 exclut la surpopulation dans les hauts plateaux pour qu'il y ait manque d'espace.

Seulement il y avait quelque chose qui les (Banyarwanda et autochtones) tirait parce que les vaches avec la méthode traditionnelle d'élevage, avec la culture vivrière, si vous avez cultivé votre champ, ce n'est pas un champ commercial, c'est pour avoir la nourriture pour vivre. Il se peut que les vaches par surprise peuvent y aller et détruire tout le champ. Et là vous irez voir le propriétaire de ces vaches qui est un Munyarwanda. Avec l'orgueil des Banyarwanda, celui-ci vous enverra au diable sans ménagement parce qu'il aura déjà corrompu toutes les autorités administratives de la zone. Il va dire allez où vous voulez parce que le Commissaire de zone a déjà été corrompu par lui. Ainsi, votre cas ne sera pas traité avec sérieux. Alors c'est vous qui allez perdre. Donc si vous y allez, vous n'aurez pas d'argent parce que vous êtes cultivateur alors que le Munyarwanda est éleveur. Il va donner une autre vache. C'était ça les tiraillements, les chicanes qui se passaient entre eux. Il y a de fois ceux-là qui sont nerveux, s'ils rencontrent des vaches dans leurs champs, ils peuvent les blesser avec une machette. Cela arrivait quelquefois. Des cas pareils, parce que les Banyarwanda avaient déjà corrompu les agents du gouvernement, c'est le propriétaire du sol, c'est-à-dire l'autochtone qui devait être emprisonné. Mais le Munyarwanda ne sera pas puni. Vous voyez comment ça marche entre eux. Je dirais personnellement que c'était maintenant les autochtones qui étaient considérés comme des immigrés d'une façon par rapport à leur gouvernement et finalement compte tenu des revendications des droits entre

immigrés rwandais et autochtones auprès de nos autorités administratives. (MNC2, 2001 : 8.)

Dans tous les cas, la vache a joué un rôle majeur pour corrompre les Congolais – Zaïrois. MIC5 souligne que lorsqu'on donne des terres aux Banyarwanda pour cultiver, cela ne veut pas dire que ces terres là leurs appartiennent dès lors. C'est seulement un signe d'hospitalité et la volonté de les intégrer. Mais si le Munyarwanda fait cadastrer cet espace là, ça devient un problème parce que si c'est en ville, une loi foncière extra-coutumière sera appliquée. Par contre si c'est à la campagne ou dans le milieu rural, c'est le droit coutumier qui est en vigueur. Mais la vache comme objet de corruption intimidait les autochtones qui finalement se sentaient frustrés et voulaient se faire justice. Cette situation a créé une barrière entre ces deux communautés malgré la bonne volonté des autochtones de faciliter l'intégration des autres selon les dires de MNC3 et de MIC9. Ces interlocuteurs comme MIC3, MIC4 et MIC5 reprochent aux Banyarwanda d'avoir des liens avec les Rwandais en plus de ce comportement. Ces liens font que la confiance baisse davantage entre eux et les autres ethnies voisines. Comme MIE, leur vie autarcique n'aide pas à débloquer la situation.

Au-delà de ce climat peu amical et un conflit qui semblait diviser les rwandophones, MIC7 parle d'un autre élément qui n'a pas plu aux autochtones. Lors de la zaïrianisation, c'est-à-dire la nationalisation des biens des colons, le quota du Kivu a été donné aux Rwandais tutsi qui se sont enrichi au détriment des Zaïrois.

Je crois qu'il y a un problème de leadership qui se pose. Les populations du Kivu ont toujours constaté que leurs quotas ont été accaparés par les populations tutsi. Évidemment, le régime en place au Congo – Zaïre a favorisé cet état de chose. Tous les avantages matériels, géostratégiques, tout ça ...finalement leur appartenaient et finalement compte tenu de ça, les populations sentaient une certaine frustration, ne pouvaient plus accepter ces gens là comme tel bien qu'elles les avaient accueilli dans le passé et il commençait à y avoir finalement un problème même de ne plus accepter la nationalité congolaise à ces populations. Donc les enjeux c'est d'une part une élite tutsi qui s'enrichit au détriment des populations autochtones, qui maintenant se dit qu'elle doit continuer à jouir des avantages et qu'il n'y a personne qui peut leur refuser cette nationalité congolaise. Donc les enjeux c'est autour des intérêts économiques, des intérêts sociaux qui se confondent. (MIC7, 2001 : 4-5.)

S'il est question de chercher à imposer leur volonté au Congolais, cela ne pouvait pas arriver si ces derniers n'avaient pas manifesté des failles dans leur comportement. MIC8 pointe du doigt l'hospitalité des Congolais qui s'apparente à la naïveté. En fait, la majorité des interviewés acceptent que les étrangers ont toujours été bien accueillis au Congo – Zaïre. Le

système de sécurité n'existant plus à cause d'un gouvernement irresponsable, le pays était à la merci de tout groupe organisé. MIC8 ajoute qu'ils ont accueilli les Banyarwanda alors que ces derniers avaient d'autres idées hégémonistes et colonialistes cachées. Mais il met en garde ces hôtes en utilisant une expression de kibembe qui dit que si un oiseau a une griffe très longue, celle-ci finira par le tuer en lui perçant son gosier. En fait, il est en accord avec FIC, MNC3 et FNIC pour dire que tout le monde savait qu'ils étaient des étrangers et qu'un jour, ils allaient rentrer chez eux. Donc c'était une hospitalité momentanée même si cette même population accueillante n'a pas pu contrôler ces étrangers sur son territoire. Par contre, elle a permis l'intégration sans se sécuriser. Dans tout ce désordre, les autorités congolaises – zaïroises sont à blâmer pensent MIE, MIC10 et MIC3.

Cette campagne contre cette population accueillante a été possible grâce au leadership des réfugiés rwandais en Ouganda. MIC4 trouve l'origine de ces conflits dans l'esprit de se venger de l'humiliation que ces réfugiés ont connue pendant leur séjour en Ouganda surtout à l'époque du président Milton Obote.

J'ai été à une conférence à York University, c'était en décembre 1995 où j'ai eu la chance de connaître un certain Otunu, un fils d'un ancien ministre ougandais qui lui aussi était panéliste. Il est venu avec des cartes d'Ouganda où on pouvait encore lire sur les cartes l'emplacement des réfugiés rwandais. Tous les réfugiés rwandais étaient encore recensés comme réfugiés rwandais. Ils habitaient ici, ils habitaient là-bas, ils habitaient là-bas. Que l'ex-réfugié rwandais, vous savez pourquoi je dis ex parce que chez-eux ils étaient toujours des réfugiés rwandais, quitter un camp d'emplacement des Nations Unies pour un autre qui est placé ailleurs, il devrait avoir une permission du gouvernement pour passer d'un camp à l'autre. Alors, c'est là où j'ai commencé à voir, à lire un peu toute l'animosité des Tutsi, le self estime très bas, cet esprit là de se sentir toujours victimisé, j'ai cru que c'était parti d'Ouganda. Et surtout que, en 1984 quand Milton Obote II revient en Ouganda, je ne sais pas si vous pouvez vous en rappeler, il avait chassé carrément les Tutsi d'Ouganda. Les uns se sont retrouvés en Tanzanie, d'autres se sont retrouvés cacher en Ouganda, entre autre, le maquis qui a commencé en ces années là, de, de qui ... le colonel Fred Ruhigema et ses oies dont Kagame. Si le maquis a été rejoint plus tard par le Ministre de la Défense qui est Museveni ; et puis renverser le gouvernement Obote II pour installer Museveni, Museveni qui va les aider plus tard pour rentrer au Rwanda, mais le maquis tutsi en Ouganda lui est des années 1984 dès que Milton Obote rentre. Alors, voilà pourquoi toute l'animosité sur la région vient de l'Ouganda, voilà pourquoi tous ceux qui dirigent le Rwanda aujourd'hui viennent de l'Ouganda ; et voilà tout ce qui les oppose à ces intellectuels tutsi venus du Congo, eux chanceux, qui ont étudié, eux chanceux qui étaient réfugiés au moins qui ont été ... mais en Ouganda, c'étaient des bergers ou des boys (domestiques). Ceux qui ont beaucoup étudié ont fait la 4^e année secondaire en plus. Donc là-bas ils n'avaient pas beaucoup de chances comme au Congo. En Ouganda, ils étaient des réfugiés. Quitter un camp pour un autre, si l'ONU n'avait rien fait, l'Ouganda ne faisait pas grande chose. Excepter qu'à un certain moment, Idi Amin va les recruter massivement

dans la sécurité pour les salles besognes, la torture, tuer les gens la nuit etc., c'est ça le travail que Kagame aimait faire et autres. Quand on voit la hargne dans la région, il faut lire bien, ça vient de ces gens qui viennent d'Ouganda. Ils critiquent même au Rwanda aujourd'hui les gens, les Tutsi qui viennent du Congo sont critiqués, d'ailleurs ce sont eux qu'on appelle les Tutsi congolais parce que eux ne sont pas si arrogants, si hargneux contre les Hutu. Bon, ils viennent d'un milieu où ils été acceptés, ils ont côtoyé beaucoup de groupes ethniques, ils n'ont pas beaucoup, beaucoup de problèmes ethniques. Les Tutsi qui viennent du Burundi, on dit qu'ils ont étudié mais ils ont eux aussi un esprit ethnique très concentré parce qu'ils ont connu le cas d'ethnisme au Burundi. Et surtout qu'après avoir éliminé les Hutu de l'armée en 1972 ce sont eux qu'on a recruté. Bon, voilà donc. Ils reviennent continuer leur guerre contre les Hutu au Rwanda. Mais les Tutsi qui viennent du Zaïre sont considérés comme les gens qui sont carrément à l'extérieur de ce tableau d'assassinat etc. Ils n'ont pas connu l'humiliation, la marginalisation ; même si parmi eux, j'ai rencontré un jeune homme à l'Université d'Ottawa, un certain Buzigiye Roland qui me dit qu'ils ont souffert au Zaïre. Oui ça c'est un discours que les Tutsi veulent distribuer ; la victimisation partout pour justifier tout ce qu'ils font. Mais ça c'est un individu, ça c'est l'idéologie du parti. Mais en gros, sociologiquement, les gens qui viennent du Zaïre se comportent comme des gens qui n'ont pas de problème d'ethnicité et ne sont pas très aimés. Mais sont revenus avec beaucoup d'argent ; qu'ils viennent d'un pays qui était riche et ils ont pillé assez. Beaucoup reviennent avec beaucoup d'argent alors ils sont respectés pour leur argent et aussi leur diplôme. (MIC4, 2002 : 11-13.)

Tous étant des Abeega malgré la divergence de cruauté et de fierté ethnique, l'application de la théorie hamitique dans la région pouvait se faire facilement. C'est ainsi que MIC10 résume les causes de ces conflits en disant ceci :

La première raison est que l'État était inexistant. La deuxième raison se réfère à des nouvelles idées en rapport avec la mondialisation de l'économie. Bon, la troisième raison est anthropologique. Il y a des gens qui sont venus tromper les Banyarwanda en jouant avec le tribalisme, en leur disant que vous vous êtes nés dirigeants des autres. C'est comme au Burundi ; de fois ils disent à un Tutsi que c'est vous qui pouvez diriger. C'est la même chose à un certain moment au Rwanda, les colons belges ont constaté qu'il leur fallait un Hutu à la tête du pays pour protéger leurs intérêts. Même chez nous, parfois ils utilisent quelqu'un de l'ouest pour nuire son compatriote congolais de l'est. (MIC10, 2002 : 4-5.)

Cette théorie hégémoniste semble tombée au bon moment : la fin des luttes idéologiques capitalisme versus socialisme communisme. Comme le signale MIC9, Mobutu servait comme gendarme du capitalisme en lutte contre l'expansion du communisme en Afrique et plus spécifiquement dans la région des Grands Lacs africains. Maintenant que son rôle est terminé, il s'est fait remplacer par trois leaders tutsi dont la mission est de réduire la population noire dans cette région et de lutter contre le régime islamiste du Soudan. Donc, pour MIC9, les Présidents Kagame du Rwanda, Museveni de l'Ouganda et Buyoya du Burundi vont jouer le rôle de l'Oncle Tom, rôle que jouait Mobutu pour le compte des défenseurs du capitalisme. En plus de ces deux

missions que souligne MIC9, MIC10 ajoute ce qu'il appelle des nouvelles idées. Pour lui, le temps est à l'économie maintenant. L'objectif est de vendre l'idée de l'économie sur le plan mondial. Mais il semble qu'il n'y a pas encore de leader monstre pour mettre cette philosophie économique en pratique.

Le conflit idéologique entre le capitalisme et le communisme est terminé en laissant la place à des nouvelles idées orientées vers l'économie. Cette naissance de nouvelles pensées consisterait à forger d'autres choses. Pour le moment ces choses sont encore considérées comme des monstres. Si l'on y touche, il y a ceux qui demandent de stopper faute de leader qui pourra guider comme Mobutu. Mais l'objectif est de vendre l'idée de l'économie sur le plan planétaire. Tous ceux qu'on amène sont vus comme des monstres parce qu'ils ne travaillent pas pour la population et qu'il est difficile de vérifier comment la pensée du développement est appliquée. Donc il y a une faille sur le plan philosophique et politique. (MIC10, 2002 : 5.)

Ces idées nouvelles selon MIC10 touchent plusieurs pays de l'Afrique centrale mais le plus important parmi eux c'est le Congo – Zaïre dont la mauvaise gestion de l'État et l'embargo qui lui est imposé depuis 1990 remettent son avenir en cause. MIE, MIC5 et MIC10 soulignent cette faiblesse et l'inconscience des autorités congolaises – zaïroises à la question des Banyarwanda. L'inexistence de l'État, l'absence des structures, l'absence d'un pouvoir légitime, le manque des institutions démocratiques ont favorisé l'infiltration des Rwandais dans toutes les institutions du pays.

2.1.2.1 L'intégration : le mariage

Dans cette partie du travail, nous avons combiné deux questions qui ont des liens pour pouvoir développer le sujet concernant l'intégration. Une question se réfère à la facilité des Banyarwanda à s'intégrer dans la communauté d'accueil et l'autre rapporte la non existence de l'exogamie de la part de ces hôtes. Comme le signale MIC9, en Afrique, le plus grand facteur d'intégration c'est le mariage entre des individus de différentes ethnies. À l'unanimité, tous les interlocuteurs ont dit que l'exogamie chez les Banyarwanda était teintée d'intérêt. Ils peuvent donner leur fille en mariage à un étranger, c'est-à-dire à un homme d'une autre ethnie que si celui-ci ou son père occupe une position d'influence. D'autre part, les hommes banyarwanda n'épousent pas en dehors de leur ethnie à moins que la mariée ou son père ait un poste important d'influence.

Même lui Kanyamachumbi qui est un évêque tutsi dit expressément que les Tutsi hommes épousent rarement une femme non-tutsi. Ça c'est un problème d'intégration. (MIC9, 2002 : 5.)

Il est ici question de savoir si les Banyarwanda s'intègrent ou pas du tout. MIC3 les a comparé aux Barundi. Son constat est que les Barundi hutu s'intègrent plus facilement que les Tutsi. Les Bajoba qui sont des immigrés barundi se sont mariés aux Babembe et aujourd'hui tout le monde est considéré comme Mubembe. Tandis que les Banyarwanda qui sont des Tutsi semblent avoir des difficultés de s'intégrer. Neuf de nos interlocuteurs ont dit qu'ils ne s'intègrent pas. Quatre ont dit que leur intégration est difficile. Trois ont accepté qu'ils s'intègrent. Parmi ces trois, un ajoute que les Banyarwanda se désintègrent eux-mêmes. Ces réponses nous permettent de trouver l'origine d'un tel comportement social. Dans tous les cas, tous nos répondants acceptent que c'est un facteur culturel de se comporter ainsi. Comme le disent MIC5 et MIE, cela explique leur vie autarcique.

Ils ont vécu en autarcie. Les contacts avec les populations en bas c'était avec des incidents armés. Ce sont des gens qui sont plutôt sur la défensive. Au départ, c'était un groupe sur la défensive, sur le qui-vive, des guerriers et je pense qu'ils ont gardé cette mentalité de ne pas se faire piéger. Comme tous les éleveurs, ils ont beaucoup plus une mentalité de guerrier par rapport aux cultivateurs pour défendre le troupeau. (MIE, 2001 : 3.)

Comme pasteurs, ils ont développé la mentalité de guerrier. Cela ne suffit pas pour justifier leur vie autarcique. À cela MIE ajoute des aspects culturels tels que la dot, la différence de religion avec les autochtones parce qu'ils sont majoritairement protestants alors que les autres sont catholiques. Sans le contredire, MIC3 et MIC4 disent que ce comportement vient de leur tradition de caste. Les Banyarwanda sont de la lignée royale. Donc, selon leur coutume, ils ne doivent côtoyer que des gens de leur rang. MIC3 donne l'exemple des Tutsi Hima. Ces derniers sont considérés comme des intouchables. Ils sont moins importants que les Hutu. MIC4 se pose alors la question de savoir si le Congo était exceptionnel pour l'intégration des Banyarwanda alors qu'au Burundi et au Rwanda, les Hutu et les Tutsi vivent ensemble depuis plus de cinq siècles dans un état de guerre permanent et sans intégration ni tolérance. Il va jusqu'à dire que c'est un comportement raciste que manifestent ces individus parce que selon MIC1 et MNC2, il y a l'orgueil, le mépris et le complexe de supériorité qui se manifestent chez les Banyarwanda. MIC1 parle de la perception des Tutsi de considérer les Bantu comme des sous-hommes, des esclaves tandis que MIE dénonce la dot comme facteur d'inaccessibilité aux femmes banyarwanda. Celles-ci exigent plusieurs vaches alors que les autochtones présentent une dot symbolique en nature. C'est dans ce cadre purement culturel du mariage que MNC2 en accord avec MNC1 intervient en disant que

Les Banyarwanda sont des gens qui ont des coutumes, des mœurs un peu différentes de celles des autochtones. Ils ne se marient pas avec les autochtones. Si dans une famille il y a des jeunes hommes à l'âge de se marier et que l'un d'entre eux se marie, son épouse aura des rapports sexuels avec tous les membres (hommes) de sa belle-famille si son époux est absent. C'était normal pour eux. Mais comme les autochtones contestaient ce comportement, cela a influencé un peu l'attitude des Banyarwanda. En plus, lorsqu'on demande une fille en mariage, le prétendant époux enlève la fille. Elle restera chez son mari pendant six mois. Après cette période, elle pourra rentrer chez ses parents. C'est ce qu'on appelle en kinyarwanda «kutinyuka ou atinyifuye». Elle quittera ses parents après que ces derniers se soient rassurés qu'elle est enceinte, c'est-à-dire que, pendant qu'elle est chez ses parents, elle va coucher avec soit son frère ou son père. Cette pratique est une des raisons qui empêchaient les autochtones de les épouser. C'est après cette période que le père donnera une partie de sa fortune à sa fille pour qu'elle aille fonder son foyer. Le mariage des Banyarwanda se faisait par échange de vaches, six à douze. Cela explique l'inaccessibilité des filles banyarwanda. Tout ce que je dis, ils ne le sont plus maintenant. Ils ont changé. (MNC2, 2001 : 1-2.)

Nous avons remarqué que ce sont ces pratiques incestueuses non acceptées par les ethnies voisines qui les empêchaient d'épouser les Banyarwanda plus que la dot. Comme argument de non intégration, nous avons cherché à comprendre pourquoi cette endogamie au-delà des aspects culturels. MNC1 dit que les Banyarwanda veulent garder leur identité intacte, conserver leur coutume. Il ne s'éloigne pas de MIC6, MIC7 et MNC2 qui croient que éviter l'exogamie leur permettrait de garder la pureté de leur race. Mais MIC1 pensent que le mariage pour ces gens est une stratégie de conquête et non d'intégration.

Il me semble que c'est un peu dans leur stratégie de pouvoir faire une race pure. Donc ils veulent créer un cercle où il n'y a pas d'intrus qui finalement amènerait à dévoiler leur stratégie auprès des gens qui ne sont pas les leurs. Donc je crois qu'ils ont un souci d'avoir une certaine uniformité dans leur rang. Qu'ils sachent qu'ils sont tous de même sang et par conséquent, ils peuvent mieux conduire leur stratégie parce qu'ils estiment que s'ils ne sont pas tous de même sang, il y aurait quelque part des gens qui partiraient n'est-ce pas dévoiler leur stratégie par ailleurs, et compte tenu de leur culture d'hégémonie, cela provoquerait des problèmes. Et à ma connaissance, même quand les femmes tutsi acceptaient d'épouser quelqu'un qui n'est pas le leur, elles reçoivent toujours clairement des consignes qu'elles doivent continuer à faire des enfants avec les Tutsi et que l'homme qui l'épouse, le vrai mari entre guillemets, n'est que quelqu'un utilisé, n'est qu'un « souffire » pour finalement avoir certains avantages, certains intérêts. Mais quand il s'agit de faire des enfants, elle reçoit toujours des consignes qu'elle devra faire des enfants non avec ce monsieur là qu'elle vit avec comme mari, mais avec un frère tutsi. Cela, toujours dans la philosophie de pouvoir perpétuer n'est-ce pas la race. Et je crois que petit à petit, cette thèse a commencé à se vérifier plus ou moins, et ce qui fait que même les quelques naïfs congolais qui essayaient d'épouser les femmes tutsi ne les épousent plus parce qu'ils se disent si je dois épouser une femme qui me trompe somme toute en disant que je suis entrain d'avoir des enfants, je fais tout pour ces enfants alors qu'en réalité je ne suis pas leur père biologique, donc je suis finalement leur père nourricier et non leur père biologique. Donc à ce moment là j'ai un problème de double naïveté. (MIC7, 2001 : 7.)

MIC4 ajoute à cela en disant qu'un tel comportement n'est propre qu'à des petits groupes qui ont peur de leur survie. Ils ne marient leurs filles aux étrangers que par intérêt seulement.

D'autre part, nous avons remarqué que selon le témoignage de FNIC que les filles congolaises n'aimaient pas non plus se marier aux Banyarwanda ou aux Rwandais. Au-delà des pratiques incestueuses et de l'incirconcision, les filles autochtones les trouvaient malpropres, répugnants, pauvres. Elles affichaient un dédain à l'égard de ces hommes parce qu'ils étaient des «mushimamo» ou charretiers et couchaient avec leurs vaches. MIC2 justifie cette attitude en disant qu'à l'époque coloniale, le Congo était un pays de rêve pour tout Africain. Les filles ne pouvaient pas épouser des Rwandais par complexe de supériorité nationale. Comme le dit FNIC, on les appelait des «Banyargosse» pour dire tous les mots rabaissants à un individu.

Selon MIC10, il y a une peur de part et d'autre

Par exemple si c'est moi qui vous ai accueilli et que vous ne voulez pas partager avec moi, communier avec moi, socialiser avec moi, c'est ce que les Français disent la non intégration. (MIC10, 2002 : 5-6.)

Les quatre interlocuteurs qui ont dit que l'intégration des Banyarwanda était difficile n'ont pas avancé d'autres arguments de plus que ce que nous avons ci-haut mentionnés. Par contre, MIC8, FIC et MNC2 ont dit que les Banyarwanda s'intègrent. MIC8 comme MIC10 constate qu'ils se sont discriminés même dans les églises. MIC10, MIC9 et MIC8 trouvent que les Congolais ont fait de grands efforts pour faciliter leur intégration mais leurs hôtes se sont désintégrés seuls. On leur a donné des terres, ils ont étudié chez nous, ils ont travaillé et occupé des postes politiques, ont du commerce, certains Congolais, notamment certains Bafuliiru, ont épousé leurs filles, bref, selon MNC2, les Congolais ont facilité l'intégration des Banyarwanda. Son constat est que les Congolais sont victimes de leur propre hospitalité. Les chefs coutumiers leur laissaient des étendues de terre pour leur pâturage, ils pouvaient se déplacer dans les trois zones sans difficulté quelconque. La tolérance de la part des Congolais envers leurs hôtes était irréprochable.

MIC6 et MIE trouvent que les préjugés de part et d'autre bloquent les mariages entre les immigrés et les autochtones. C'est ainsi que MIC8 confirme qu'il y a eu effectivement des mariages exceptionnels interethniques pour confirmer la règle. C'est ainsi qu'il dit :

Les Rwandais étaient intégrés. La haine contre eux est venue parce qu'ils voulaient prendre la place des autochtones, voulaient s'habiller la peau de Congolais alors qu'ils ne l'étaient pas. Il n'y a pas de revendication selon laquelle les Rwandais sont autochtones.

Ce sont des étrangers. Tout le monde le sait. La discrimination est née ; eux-mêmes sont à l'origine de cette discrimination. (MIC8, 2002 : 4.)

Ils s'intègrent très facilement et c'est pour cette raison même qu'ils ont eu les Congolais. Ils les connaissent très bien et ils les ont étudiés depuis longtemps. Ils connaissent les armes à utiliser pour atteindre leur but. Ils ont utilisé par exemple le fait d'aller marier des Congolais ou bien faire marier leurs filles à des Congolais. De cette façon là, ils reçoivent toutes les informations possibles à partir de leurs filles qu'ils ont mariées aux Congolais. (FIC, 2002 : 3-4.)

MIC8 utilise une expression de kibembe qui dit que l'on ne haït pas le chien mais plutôt ce qu'il amène dans sa bouche. Cela veut dire que la haine contre ces immigrés s'est installée au point de ne pas les tolérer parce qu'ils voulaient prendre la place des autochtones en manifestant un comportement hautain et dénigrant jusqu'au point de ne plus respecter les autorités traditionnelles précise MIC2.

Quant aux conséquences sur les plans politique et social, MIC1, MIC2, MIC3 et FIC trouvent que l'absence de la cohésion sociale ne favorise pas le rétablissement de l'ordre. Cela s'explique par une crise du leadership qui laisse sa place à un état de chaos permanent. Mais avec le comportement hautain des immigrés, ces interlocuteurs trouvent que la haine, la méfiance, les règlements de comptes, le goût de se venger se sont installés parmi les autochtones. Considérant un climat social conflictuel, nous avons posé des questions aux intervenant pour savoir si la terre est aussi une cause qui explique ces conflits dans les territoires d'Uvira, Fizi et Mwenga, et dans la région des Grands Lacs en général.

2.1.2.2 La question foncière

Nous avons posé à nos interlocuteurs la question de savoir si le problème foncier pourrait expliquer ces conflits. Tous à l'unanimité ont répondu que l'espace n'est pas un problème. MIE a même considéré le problème foncier comme un faux problème. MIC3 précise que cette situation s'est déjà présentée au Bushi et au Nord-Kivu et non pas au Sud-Kivu précisément à Bubembe dans le territoire de Fizi. Comment alors cette question est devenue un problème sérieux ?

Mais ces Banyarwanda là quand ils deviennent Congolais, ils veulent un territoire propre à eux, qui leur est donné alors que le territoire du Congo est déjà divisé. Toutes les ethnies qui sont au Congo, chacune d'elle a son territoire propre. Alors, s'ils viennent là, ils peuvent rester dans un territoire mais il faut qu'ils respectent l'autorité locale qui est là et qu'ils suivent les bonnes règles de civisme. Mais quand ils entrent au Congo, ils veulent qu'on leur donne un territoire qui leur est propre. Alors ça ce n'est pas possible parce qu'aucun peuple parmi les autochtones du Congo ne doit céder son propre territoire

pour donner aux Banyarwanda. Ils veulent devenir Congolais mais pas rester dans toute l'étendue du Congo. Ils veulent d'abord se naturaliser Kivutiens alors que le Kivu c'est une province et non pas un pays. (MIC2, 2001 : 2.)

MIC3 dans son intervention accepte les propos de MIC2 selon lesquels la terre appartient à l'ethnie, au clan, et cela dans le respect du premier arrivé sur un site donné. C'est dans ce sens qu'intervient MIC5 en se référant à Ruhimbika Müller :

Il faut lire les choses entre les lignes. Par exemple en regardant la question des droits fonciers, regarde au début où il explique le terme Mulengien. Considérons ça comme une provocation. Mais qu'il te dise le terme Mulenge veut dire, c'est comme parisien ou Kinois, veut dire résident de, ça ne veut pas dire propriétaire de. Donc il refuse le problème de type foncier. Ensuite, un autre extrait de Müller toujours, il écrit qu'on veut ravir leur terre. Bon ils sont partis de Mulenge pour se disperser dans les hauts plateaux. Si là où vous étiez au départ, vous n'aviez pas des terres, comment se fait-il qu'ailleurs vous devenez propriétaires des terres. D'une part il reconnaît ce que tout le monde a toujours dit que vous n'avez pas de terre ici, d'autre part, dans leur esprit pervers, il donne des informations selon lesquelles se sont leurs terres et que les gens veulent seulement les ravir. Cette confusion est délibérée. (MIC5, 2002 : 1.)

Considérant que les Banyarwanda n'ont pas de terres dans les territoires d'Uvira, Fizi et Mwenga, pourquoi alors cette confusion alors qu'ils ne manquaient pas d'espace pour le pâturage ? MIC10 dit que le problème c'est leur soif de vouloir dominer. Pour cela, il leur faut un espace propre à eux pour gouverner et ensuite élargir leur espace d'influence. MNC1 croit que l'espace n'allait pas être un problème s'ils s'étaient intégrés. C'est ainsi que FIC considère comme du vol le fait d'utiliser le nom Mulenge, nom qui ne leur appartient pas et voudrait que les vrais Banyamulenge dénoncent cela. Pour MIC3, la question foncière a été apportée par des gens qui ont cette mentalité de s'approprier la terre parce qu'il n'y avait pas ce problème avant ces conflits. C'est ainsi que pour les Congolais, dit-il, la question de terre ne s'est vraiment posée comme étant la raison de faire la guerre. MIC9 l'appuie en disant que l'espace est un faux problème créé par les Occidentaux qui supportent les agresseurs. Il conclut en disant qu'il y a du racisme dans l'agression de la RDC parce qu'on ne peut pas tuer un individu pour une carte d'identité.

Dans cette confusion qu'évoque MIC5 en parlant de Ruhimbika Müller qui dit de leurs terres et d'autre part qu'ils n'ont pas de terres, MIC4 apporte une dimension nouvelle qui confond davantage. Celle-ci lie les Banyarwanda au Rwanda. MIC5 montre que Kigali voulait les rapatrier parce qu'il les considère comme ses sujets.

Le Zaïre avec ses potentialités, je veux dire de par son existence actuelle, est plus riche que le Nigeria, est plus large que le Nigeria, le Nigeria a 120 millions d'individus, et on

ne parle pas d'un pays surpeuplé là, le Nigeria n'est pas un pays surpeuplé. Le Zaïre avec 120 millions, d'ailleurs beaucoup vont même jusqu'à dire que 800 millions sont des individus qui peuvent vivre bien aussi. Si on dit ainsi, donc le Zaïre peut prendre le Rwanda, le Burundi et l'Ouganda, tout le monde dedans sans problème. Mais est-ce que c'est ça la question ? Non, justement non. Parce que si c'était ça la question, pourquoi les Tutsi se seraient-ils alors organisés à partir du Zaïre, du Burundi, du Rwanda et de l'Ouganda pour attaquer le Rwanda ? Pourquoi ne s'étaient-ils pas tout simplement laissés intégrer au Congo, et surtout que les Congolais ne posaient jamais de questions sur leur origine. Ils étaient déjà presque acceptés. Alors, pourquoi ne se sont-ils pas tus et rester au Congo tout simplement, fini, adieu le Rwanda ? Ils ne l'ont jamais fait. Et je suis presque d'avis que les Hutu ne le feront pas parce qu'on a trouvé que les Hutu du Burundi qui étaient très bien intégrés au Congo sont quand même revenus chez eux et ce sont eux qui sont entrain d'alimenter la rébellion hutu contre le Burundi. C'est dire que le problème est ailleurs. Est-ce que ces gens se sentent bien chez-eux ? Est-ce que ces gens veulent être chez-eux ? Oui, c'est ça la réponse. Ils l'ont prouvé. Ils sont allés se battre, ils sont allés verser le sang de leurs enfants pour rentrer chez-eux. Et c'est chez-eux. Qu'on les laisse chez-eux (au Rwanda). Nous le Congo nous n'allons pas être un pays qui va être un terrain où les Hutu viennent préparer le renversement des Tutsi parce que c'est le Tutsi qui arrive au pouvoir au Rwanda. Demain les Tutsi chassés vont préparer encore, utiliser les richesses du Congo pour renverser les Hutu qui seront au pouvoir au Rwanda. Je vous ai bien dit que les Banyamulenge sont majoritairement Abeega. Kagame est un Abeega. Il était en Ouganda. C'est que l'appartenance clanique est si importante que ces gens se sentent plus attachés au Rwanda qu'au Congo. Je reviens alors à la question fondamentale. Depuis que nous sommes indépendants, la Constitution bien sûr a été changée aux vœux d'une personne, d'un dictateur qu'on appelait Mobutu. Mais cette Constitution n'a pas changé un élément essentiel qui dit ceci : On est Congolais quand on est né, quand on appartient à ou alors on est né d'une mère ou d'un père qui appartient à un groupe ethnique, lequel groupe ethnique était dans les frontières du Congo depuis 1885, la Conférence de Berlin donc ; et ceci vient dire que Banyamulenge n'étant pas un groupe ethnique, ceux-ci auraient dû s'intégrer aux Bafulero, être tout simplement Bafulero ou être Babembe ou être Barega ; et non pas être les Tutsi congolais. En tant que Tutsi congolais, ils n'ont pas la nationalité. Parce qu'il n'existe pas un groupe Tutsi congolais qui est un groupe ethniquement établi dans les frontières du Congo avant 1885. C'est-à-dire que quand on dit un groupe tutsi qu'est-ce que ça signifie, c'est-à-dire qu'il devrait y avoir un territoire qu'on appelle le Bututsi comme il y a le Bubembe, le Buvira, le Bifulero, le Bulega, le Buhavu, le Bunyindu. Il n'y a pas de Bututsi. S'il n'y a pas de Bututsi au Rwanda et au Burundi, il ne peut pas y avoir au Congo. Donc à ce niveau là, leur nationalité est questionnable en tant que Banyamulenge Tutsi congolais. Mais si les Banyamulenge était tout simplement un petit groupe appartenant aux Bafulero parce que Mulenge est dans le Bifulero, s'ils étaient intégrés dans le Bifulero, que les Bafulero disent non ça ce sont nos frères, ce sont les Banyamulenge qui habitent là-bas, mais les Congolais ne devraient pas poser de question aussi longtemps qu'ils sont intégrés chez les Bafulero. Mais s'ils commencent à s'intégrer comme groupe ethnique ; on ne crée pas un groupe ethnique parce qu'on a pris les armes ou parce qu'un nom a été manipulé. (MIC4, 2002 : 6.)

Selon MIC4, les Banyarwanda se sentent mieux chez eux au Rwanda parce qu'ils sont majoritairement des Abeega. Leur volonté de manipuler le nom de Banyamulenge pour revendiquer un espace donné crée un conflit foncier. C'est à travers cette revendication qu'ils

voudraient avoir la nationalité congolaise d'origine parce que le Congo est une nation constituée par des nations ethniques. D'où le besoin d'avoir cette nationalité ethnique parce que la terre plus l'ethnie donnent la nationalité congolaise d'origine.

2.1.2.3 La nationalité

Nous avons demandé à nos interlocuteurs le pourquoi de la prise d'arme par les Banyarwanda aidés par les Rwandais du FPR pour revendiquer la nationalité congolaise – zaïroise. À l'exception de MIC3 et de MIE, tous les autres ont dit que ces immigrants n'ont pas droit à la nationalité congolaise – zaïroise à moins de suivre la loi.

Mais seuls les Banyamulenge qui sont là ont commencé à créer des problèmes avec leurs voisins les Bavira, les Bafuliiru, les Babembe, etc. Ces problèmes sont de deux sortes : le problème de terre et celui de l'autorité coutumière. Maintenant on peut se demander, est-ce qu'ils sont Congolais ? C'est la Belgique qui a créé le Congo. Ndaywel situe l'arrivée des Banyarwanda en 1895, dix ans après la Conférence de Berlin. Les 1^{ères} lois coloniales disent que les indigènes qui se trouvent dans ce territoire ici à la création de l'État indépendant du Congo. Donc si ces gens sont arrivés en 1895, ils n'entrent pas dans ce statut là-bas. C'est eux-mêmes qui ont créé des problèmes. C'est pourquoi justement les gens sont allés dénicher cette question. (MIC6, 2001 : 4.)

Nous rappelons que 1895 c'est la mort de Kigeri IV dit Rwabugiri. Pour MIC6, le problème se situe sur le plan comportemental : selon lui, les Tutsi veulent dominer. Ainsi donc, cette négation de la nationalité congolaise – zaïroise à ces individus est corroborée par MIC8 qui dit qu'il n'y a jamais eu de tribu Banyamulenge et évoque aussi la loi. D'ailleurs, c'est MIC1 qui parle du témoignage du révérend Père Bourgeois qui a vécu au Kivu pendant 42 ans, de 1931 à 1973, qui nie l'existence d'une ethnie rwandophone Banyamulenge.

Ils étaient bien accueillis dans la communauté parce qu'à cette époque où ils sont arrivés, ils payaient les impôts auprès du chef coutumier des Bavira, Lenghe. Depuis cette période, à l'arrivée de Mobutu, celui-ci dit en 1972 que tout celui qui est arrivé en 1960, tout individu qui est au Congo depuis 1960, nous lui donnons la nationalité congolaise. C'est Mobutu qui a fait une erreur dans son escroquerie, un dictateur corrompu, qui voulait promouvoir les Banyarwanda sous forme de récompense parce qu'ils l'ont aidé à combattre la rébellion. C'est ainsi qu'il donna la nationalité en 1972, mais 1972 est très proche pour donner la nationalité. La procédure à suivre est que pour devenir Congolais, il faut que ses ancêtres aient été au Congo depuis 1885. Or à cette époque, les Rwandais n'avaient pas encore traversé la frontière. (MIC8, 2002 : 5.)

Sans contredire MIC6 qui pense que la question de la nationalité est un faux problème, MIC9 souligne que la nationalité allait être un faux problème s'il y avait des mariages interethniques avec ces immigrants. Ce manque a eu des conséquences sur le plan politique et social remarquables. Il approuve que le problème se trouve sur le plan comportemental parce que

dit-il, dans la mémoire collective des autochtones, les Banyarwanda n'étaient pas natifs de là, donc ils ne pouvaient pas se prévaloir de la nationalité d'origine. Il admet aussi que les Banyarwanda avaient beaucoup plus d'avantages sociaux que les nationaux. Cela les a poussé à devenir hautains et irrespectueux au point de vouloir dominer les autochtones. C'est ça qui a amené les Congolais à dire que leur nationalité en tant qu'ethnie est questionnable.

Jusque là la question de savoir pourquoi cette prise d'armes pour revendiquer la nationalité reste intacte. Pour y arriver MIC4 dit :

En fait, il n'est pas vrai que les Banyamulenge réclament la nationalité congolaise par la violence. C'est plutôt leur nom, le nom qu'ils se sont procurés aux années 1970 qui est utilisé par le Rwanda, par les envahisseurs pour dire des choses à leur nom. Les Banyamulenge ne réclament pas la nationalité congolaise parce qu'ils n'ont jamais été concernés.; parce que la CNS parlait des Rwandais des années 1960 et non de 1900. Mais le Rwanda en attaquant le Congo sur un autre groupe qui est sensé être intégré montre certains liens avec ce groupe. Ceux qui ont attaqué le Congo et créé ce projet sont des réfugiés. Eux les Banyarwanda ne sont pas des réfugiés. Même avec le Président Kabila, cette question de la nationalité ne pouvait pas être soulevée parce qu'elle les diviserait. Le Bugera qui est de Masisi était frappé par les mesures de la CNS alors qu'il occupait un poste de grande responsabilité dans le mouvement. Cette question est soulevée lorsque Kigali est en difficulté d'expliquer pourquoi il est au Congo. C'est le moment où on dit qu'on veut protéger la minorité. Cet argument ne pourra plus tenir si Masunzu combat Kigali. Les Tutsi ensemble comme un seul homme ont attaqué le Rwanda. Les Tutsi que ça sortait du Zaïre, y compris donc les Banyamulenge, ceux qui étaient en Tanzanie, ceux qui étaient en Ouganda, au Kenya, en Europe, partout au monde, soit par des contributions financières, etc. ceux qui n'ont pas contribué ont été traités comme des parias tout simplement. En plus, on ne peut pas dire que c'est tous les Banyamulenge qui ont trahi le Congo. Certains jeunes se sont ralliés au FPR alors que les personnes âgées, les femmes et les enfants n'y sont pas allés. Pour un pays organisé, ça serait une trahison tout court et non pas, ça n'aurait pas de relation avec la nationalité. (MIC4, 2002 : 4.)

Comme nous l'avons remarqué, le Rwanda ne pouvait pas attaquer le Zaïre sans avoir un alibi ou sans compter sur certains de ses éléments se trouvant dans ce pays déjà en crise politique. Dans ce désordre, les Banyarwanda et les Rwandais prennent les armes avec la complicité de certains Congolais – Zaïrois d'origine pour demander la nationalité. Plusieurs interlocuteurs tels que MIE, MNC1, MIC1, MIC5, MIC8, FNIC et FIC trouvent la cause de ces conflits dans cette quête de l'identité congolaise.

Par contre MIC6, MIC9 et MIC10 pensent que la demande de la nationalité congolaise est un faux problème.

La nationalité vraiment c'est un faux problème pour ces gens là. Vraiment c'est un faux problème et ça je le crois parce que si ces gens respectent la loi, ils peuvent devenir des Congolais. Ils ont commis des gaffes, beaucoup de gaffes, et se sont ces gaffes là qui sont

sorties à la face du monde, à la face de tous les Congolais et dénoncer ce qu'ils étaient. (MIC6, 2001 : 7.)

On se sert de cette question pour faire diversion, pour que les gens pensent à autre chose que les vrais problèmes. Le 1^{er} problème c'est d'abord le problème de légitimité du pouvoir. Pour moi le problème Banyamulenge est un faux problème. (MIE, 2001 : 15.)

En fait nous pouvons dire que les Banyarwanda n'étant pas concernés par les mesures de la CNS mais en complicité avec la majorité des leaders tutsi à travers le monde partageant le même projet d'annexer le Kivu selon FNIC, la revendication de la nationalité est devenue un instrument politique comme le soulignent MIC3 et MIC4. Ainsi, les Rwandais ont compris que le Congo – Zaïre est un ensemble de nations ethniques. Pour faire partie de ce pays, il fallait une assise socio-ethnique d'appartenance à la terre de leurs ancêtres. MIE souligne que cette alliance entre Kigali et les Banyarwanda n'est pas bénéfique pour ces derniers qui actuellement se sentent instrumentalisés et se retrouvent perdants dans cette aventure. Leur dissociation est plus qu'évidente. Nous avons aussi noté que tous nos interviewés disent que même si l'on octroyait la nationalité à tout le monde, cela ne résoudra pas les conflits parce que leur comportement de profiteur et de colonisateur, selon FIC qui les compare aux rats, ne va pas changer.

Parmi toutes ces causes avancées par nos interlocuteurs et interlocutrices, nous avons constaté que Gaxotte avait raison de dire que lorsqu'un État s'affaiblit, ceux qui sont organisés et mieux armés prennent sa place. Les Abeega tutsi rwandais ne pouvaient pas avoir des ambitions hégémoniques et expansionnistes si le gouvernement congolais – zaïrois n'était pas absent et démissionnaire. Donc, malgré l'intervention extérieure, celle des puissances occidentales qui se sont manifestées à travers les multinationales minières occidentales avec l'idée de développement par l'investissement à capitaux privés, MIC3, MIC10 et MIE trouvent que la cause principale de ces conflits repose sur les autorités congolaises – zaïroises. Toutes les autres causes découlent de celle-ci. Quant au racisme qui vise à diminuer la population noire selon le souhait de ceux qui croient que la planète est menacée par l'explosion démographique, seul MIC9 a avancé cette raison. Est-il plus informé que les autres ?

2.1.3 Quelles solutions envisageables ?

Deux questions complémentaires ont été posées à nos interlocuteurs sur la confiance entre les belligérants dans le cadre de la cohabitation comme solution aux conflits. Tous à l'exception de FNIC et MNC3, croient que c'est possible mais pas pour le moment. Les plaies sont encore ouvertes. Il faudra laisser le temps ronger petit à petit la colère et la haine. Entre ces deux

positions se trouve FIC qui pense que l'ouverture ne sera plus totale pour coopérer avec eux parce que ça demande beaucoup de prudence.

De toutes façons, ils n'ont pas de choix. Ils n'y a que deux possibilités : ou le génocide ou la cohabitation. Disons qu'on élimine le génocide comme possibilité. Comment peut-on cohabiter ? Est-ce que c'est possible ? On a vu l'histoire humaine nous démontre que c'est possible et des cas sont toujours faciles et aussi moins compliqués que cela. Cent cinquante ans plus tard, on ne se souvient même plus de ce qui s'est passé. Mais pour le moment, qu'est-ce qu'on fait ? Comment peut-on le faire. (MIE, 2001 : 19.)

Avant de faire intervenir les autres pour répondre aux questions de MIE, voyons d'abord la position de FNIC et de MNC3 qui ne veulent rien savoir ni de la réconciliation ni de la cohabitation.

On ne peut pas vivre ensemble parce que nous n'avons pas la même culture. Il n'est pas question de nous mettre ensemble (avec insistance). (FNIC, 2001 : 3.)

Je vous dis que la confiance entre les Banyarwanda et les Babembe est comparable à celle des Nazis et des Juifs. Si les Nazis ont une bonne relation de confiance, pourquoi pas nous aussi. Vous comprenez. On nous a suffisamment tué. Les Banyarwanda nous ont beaucoup tué. Comment peut-on avoir une relation de confiance avec des gens comme ça ? Éternellement, il n'y aura pas de relation entre un Congolais, surtout un Mubembe et un Munyarwanda. Il peut y avoir une relation avec un Katangais, un Mukongo, mais jamais avec un Mubembe. Si tous ces Banyarwanda veulent devenir des Congolais, qu'ils quittent le Sud-Kivu pour aller s'installer à Lubumbashi ou à Likasi ou ailleurs, mais pas chez nous au Kivu. (MNC3, 2002 : 9.)

Entre ces deux positions nous retrouvons FIC, MIC1 et MIC7 qui ont des idées un peu à cheval. Pour MIC1, la confiance peut se rétablir pour une bonne cohabitation si les Tutsi banyamulenge mettent fin à leurs ambitions d'exercer des droits nationaux congolais. En plus de cette dimension plus ou moins positive, il ajoute qu'il ne sera pas possible de cohabiter ensemble parce que la culture militaire développée par cette ethnie ne donne pas la moindre chance à une quelconque initiative d'abandonner leurs prétentions. MIC7 brandit la différence culturelle. Pour lui, les conditions de confiance sont difficiles à cause de la non-intégration, de l'ingratitude, de la tricherie des femmes banyarwanda, du comportement hégémonique, du non respect de l'autorité coutumière, etc. Il prend l'exemple du Rwanda et du Burundi où les conflits cycliques entre des gens de même culture datent du 17^e siècle. Il conclut en disant que la relation de confiance pour des gens de culture différente ne pourra pas être possible. C'est la quadrature du cercle, c'est-à-dire vouloir quelque chose d'impossible, dit-il. FNIC et MNC3 partagent la même opinion. MNC3 ne veut pas avoir des Banyarwanda dans son Kivu natal et nulle part en RDC.

Et il me semble qu'avec ce qu'ils ont provoqué comme guerre, comme violence, il devient difficile pour que les populations des autres parties du Congo les acceptent compte tenu de ce qu'ils viennent de faire. (MIC7, 2001 : 3.)

Mais les Banyarwanda sont des criminels. Comment on peut les accepter sans d'abord un jugement ? Ce sont eux nos assaillants, des génocidaires. Une telle personne comment vous pouvez lui donner un endroit où rester ? Actuellement il tue et vous voulez lui donner une place alors qu'il est entrain de tuer des gens innocents, de vous tuer. La réponse à cette question c'est qu'ils n'auront pas d'espace où rester au Congo parce qu'ils ne seront pas acceptés peu importe ce qu'ils feront pour forcer les gens. Même avec une alliance fictive entre les Maï-Maï et les Banyarwanda contre l'armée de Kagame n'est pas une solution. Il ne faut plus permettre un double langage comme auparavant avec Kabila. Ils n'ont pas de place là chez nous. (MNC3, 2002 : 8.)

Cette position ferme de MNC3 n'est pas partagée par tous les intervenants. Il est catégorique avec le Kivu, mais ailleurs, il y a des doutes que les Banyarwanda y soient acceptés. Malgré sa position suffisamment ferme, il laisse quand même une ouverture, c'est le fait d'accepter que les Banyamulenge puissent être installés ailleurs sauf au Kivu. Cette idée est partagée par MIC4 mais pas pour les mêmes raisons. MNC3 est animé par la colère, la haine. Par contre, pour MIC4, c'est pour empêcher un contact très facile avec Kigali qui pourra les instrumentaliser encore. En plus, cela peut bloquer les Rwandais clandestins de rejoindre les leurs. Il propose de les installer dans le Sankuru par exemple, loin des frontières avec le Rwanda sans savoir si les gens de cette contrée vont les accepter connaissant ce qui s'est passé. Nous avons constaté que cette acceptation de nos interlocuteurs qui est soumise aux caprices du temps, est accompagnée par des conditions. MIC9 se rallie aussi à MNC3 et MIC4 pour l'idée de les installer ailleurs loin des frontières, mais à condition que ceux-la qui vont bénéficier de cette mesure et de l'amnistie soient reconnus innocents de tout crime grave commis pendant ces conflits.

On parle d'amnistie, etc. Mais moi avant de parler d'amnistie, j'aurais souhaité qu'il y ait la création d'un tribunal pénal international pour connaître tous les crimes qui ont été commis. Le tribunal aura le pouvoir de condamner ou de ne pas condamner. Alors, à ce moment là, ceux qui ne seront pas condamnés, le gouvernement congolais, le Parlement congolais pourra aller les installer quelque part. (MIC9.)

Sans le contredire, MIE propose la création d'une baraza, c'est-à-dire un nouveau lieu de visibilité et de dialogue à travers les ONG locales.

La première étape c'est de mettre en place la fameuse baraza intercommunautaire entre eux. Régler entre eux la question de la nationalité pendant que ça se règle à Kinshasa. Éviter de dire que l'on s'était trompé et c'est là qu'il faut que ça se règle. Ça veut dire par exemple que s'ils règlent entre eux et qu'à un moment donné une décision est prise à Kinshasa contre ce qu'ils ont décidé, que les autres groupes, les Babembe et les autres

défendent les Banyamulenge et pas dire qu'ils ont décidé, donc vous n'êtes pas Congolais. (MIE, 2001 : 20.)

Il y a déjà eu des tentatives au niveau local. L'UJEAKI, une ONG locale et Emo, une autre organisation, une ONG reliée à l'Église et basée à Uvira. En 1999 ont voulu faire quelque chose pour calmer les tensions présentes entre les Banyamulenge et les Babembe. Les Banyamulenge et les Babembe se représentaient dans ces deux organisations. Ce qu'ils ont fait, ils ont décidé d'impliquer les villageois dans leurs réflexions plutôt que juste les leaders qui voudraient le faire. On a besoin des autres. Ils ont fait un séminaire regroupant des villageois de deux communautés. Et après ce séminaire là, ceux qui ont participé à ce séminaire sont allés dans leurs villages et ont organisé une campagne de sensibilisation avec des équipes intercommunautaires au point où le commerce entre les deux communautés a repris. Ça faisait déjà entre dix à quinze ans que les canaux commerciaux avaient été rompus entre les deux. Donc les échanges commerciaux ont repris entre les deux communautés à l'an 2000. Maintenant avec les intensifications de la guerre depuis, les leaders qui étaient derrière ces initiatives ont été soit tués, soit intimidés par la terreur à moins plutôt d'être instrumentalisés par les extrémistes de deux côtés ; et l'initiative a finalement échoué. C'est quand même arrivé au point où les deux communautés se sont fait suffisamment confiance pour reprendre les échanges commerciaux. Ce n'est pas facile, mais c'est possible. (MIE, 2001 : 19.)

Avant qu'il y ait une forme de dialogue, MIC8, FIC, et MIC6 insistent sur l'entente entre les Congolais d'abord. Pour MIC8, l'individualisme chez les leaders congolais rend la situation plus difficile à résoudre. Dans l'attente d'un compromis entre ces leaders, les agresseurs en profitent. Ainsi, un échec à ce niveau, entraîne *ipso facto* des échecs partout. MIC6 exprime son inquiétude par :

Vous savez, ce n'est pas seulement à Uvira, mais c'est le problème de tout le Congo. Je n'ai jamais vu un pays où toute la population, 50 millions des Congolais sont tous politiciens. Des paysans, même du bébé qui vient de naître, jusqu'au vieillard, tout le monde est politicien. Pourquoi est-ce que tout le monde est politicien ? Parce que tout le monde prend conscience que quelque chose ne va pas. Vous savez, le citoyen lui n'a pas besoin de faire la politique, ce n'est pas son domaine. La politique c'est l'affaire de quelques personnes. Mais si tout le monde le fait, c'est parce qu'il y a quelque chose qui ne va pas. Comme on dit là, ventre affamé n'a point d'oreille. Moi j'ai faim. Je commence à me poser la question de savoir pourquoi j'ai faim. Et quand je me pose le pourquoi, le problème de comment aussi vient. Mon fils est malade ici. Moi je suis paysan. Il n'y a pas longtemps à l'époque coloniale, moi je soignais mon enfant. On me donnait de l'argent, bon, je le faisais soigner. Je pouvais lui acheter l'uniforme, il n'y avait pas de problème d'école. Mais la misère vient. Cette misère m'empêche moi de nourrir mon enfant convenablement, de l'amener à l'hôpital, etc. J'avais un travail, il n'y a plus de travail. Mais les gens se posent maintenant la question, qu'est-ce qui se passe ? (MIC6, 2001 : 14.)

C'est cette entente entre les Congolais qui pourra permettre une ouverture pour dialoguer avec les Banyamulenge parce que selon MIC3, il n'y aura pas de solution sans eux. MIC6 abonde dans le même sens.

Il n'y a aucune dialectique qui n'arrive jamais à être intègre. La dialectique ça veut dire vous avez deux camps opposés puis qui sont entrain de s'échanger etc. qui dans la violence etc. mais ils arrivent nécessairement à une synthèse. Et cette synthèse c'est déjà le début d'une solution. Et ça, nous ne savons pas comment ça va se faire. Mais la synthèse sera nécessairement là. Est-ce qu'ils s'entendront un jour, c'est possible ; en tout cas ce n'est pas à écarter. Comment faire pour cette affaire là-bas, moi je vous ai donné le début d'une solution ici, je dis, il ne faut pas que les politiciens ; parce que ça c'est d'abord un problème des populations qui vivent ensemble, qui se côtoient tous les jours. Le Mushamalira là qui se trouve sur la colline telle etc. est voisin de Rugiraware qui est dans l'autre colline là-bas, et se sont les vaches de Rugiraware qui vont paître dans le champ de l'autre là-bas qui se fâche qui dit mais qu'est-ce qui se passe, et lui prétend que d'ailleurs mes vaches vont brouter juste à la limite. L'autre dit mais écoutez vous êtes en train de grignoter mon territoire. C'est ça pratiquement. Donc il faut que ces gens se rencontrent d'abord, ces paysans là-bas il faut qu'ils se rencontrent et qu'ils se disent mais pourquoi nous sommes allés jusque là. Maintenant il y a des morts, il y a des morts tout ça etc. qu'est-ce qu'il faut. Bien sûr ce sont les Banyamulenge qui ont commis des gaffes. Ils sont responsables de 3 millions des morts. Moi je pense que la solution serait quoi, tout d'abord un, reconnaître qu'ils ont commis une erreur, reconnaître les conséquences de l'erreur qu'ils ont commise, les conséquences parce que si vous voulez vraiment devenir Congolais, il ne fallait pas mener une guerre pour ça, il ne fallait pas entraîner dans la mort 3 millions des personnes. C'est impardonnable parce que vous voulez devenir Congolais et vous entraînez la mort des 3 millions de personnes. Non ça ne va pas (ton dur). C'est ... c'est grave, c'est une grande catastrophe ça. Bon, alors, qu'ils reconnaissent d'abord cette erreur et puis, qu'ils reconnaissent les conséquences, ... et puis faire amende honorable. Et ça ce ne sont pas les politiciens qui peuvent faire ça. C'est eux-mêmes, entre eux-mêmes et des facilitateurs comme les Églises, etc., les ONG, etc. caritatives, se sont ceux-là qui doivent infiltrer tous ces groupes là-bas et essayer de calmer le jeu. Ça ne sert à rien tout ce qu'ils sont entrain de faire. À moins, à moins que, bon bien sûr nous venions avec des « tunatumia madawa tunaanza kubapiga maradi (si l'on utilise des gris-gris traditionnels comme la foudre) » alors ils meurent tous, bon on en finira, on a résolu le problème, mais les retombées sont toujours là (rire), les retombées sont toujours là, mais c'est ça la grande solution. Il faut d'abord que ces gens là qu'ils, !!! Donc il faut favoriser la rencontre entre ces gens, loin des politiciens, loin des intellectuels qui n'y habitent jamais. Alors là la solution peut-être trouvée. (MIC6, 2001 : 16.)

Nous avons constaté que la première proposition de MIE, celle du génocide n'est pas aussi appréciée par MIC6. Avec MIC3 et MIC4, ils appuient le dialogue. Mais comme d'autres interlocuteurs qui partagent leurs opinions, ils posent aussi des conditions pour la cohabitation pacifique. MIC6 et MNC1 parlent des amendes honorables aux victimes de la campagne des Banyamulenge. Tandis que FIC, MIC9 et MIC1 insistent pour que les Banyamulenge demandent pardon au peuple congolais, à l'Afrique et à la communauté internationale pour leurs crimes contre l'humanité. Mais MIC4 a une autre opinion sur le pardon que pourront présenter les Banyarwanda.

La question en fait telle qu'elle est posée, le problème de retour de la confiance, c'est un problème plutôt des Tutsi. Ce n'est pas un problème de Congolais. En fait le Tutsi ne

pardonne presque pas. Je m'excuse. Ça pourrait être un préjugé. Encore là, l'histoire a tendance à ne pas se tromper. Le Tutsi a tendance à être rancunier, l'hypocrisie, il garde beaucoup ; et même quand il ne peut pas se venger aujourd'hui, il peut même donner la procuration de vengeance à son enfant. Ce que l'on ne retrouve pas dans le groupe bantu. Bon alors, donc à ce niveau là, lui a tellement péché, il a tellement tué ; je pense encore à mon frère le mwami François Nalwindi, tué, on enlève le cœur, sa femme a chanté à mon ex mariage à la chapelle chez les jésuites. Elle a été tuée, éventrée, on enlève le fœtus, on tue l'enfant d'un an qu'ils venaient d'avoir. Vous vous imaginez comment les Banyindu vont encore voir ces gens ? Mais, je viens de dire que le problème ne se pose pas comment les Banyindu vont regarder ces gens, mais c'est comment ces gens vont se sentir face aux Banyindu. Et ceci se fasse à leur propre incapacité de pardonner qu'ils vont croire que jamais ils ne seront pardonnés. (MIC4, 2002 : 15.)

Si nous avons bien compris, c'est que s'il y a création de la baraza, et que le dialogue commence, l'état psychologique et le comportement rancunier des Tutsi peuvent aussi compliquer la réconciliation. S'ils réussissent à franchir cette étape, MIC4 voudrait que les Banyarwanda posent des gestes positifs pour se racheter.

Sur le plan interne, quelques gestes de ceux qu'on appelle Banyamulenge ; j'ai toujours mis le mot Banyamulenge entre guillemets en tout cas. Sur le plan interne je crois que le Congolais c'est un homme très miséricordieux, il pardonne facilement ; et il y a aussi de petits gestes que les Banyamulenge pourraient encore poser pour que les Congolais vraiment les accueillent à bras ouverts, oublient ce qui s'était passé ; je veux dire ceci, si la guerre qu'on dit que Masunzu mène contre le Rwanda est sérieuse, moi je doute parce que comment il s'arme, comment il a les munitions ? Il peut avoir les armes mais comment il a les munitions. Mais, bon, quittons cette question, mais revenons à la question posée ; si c'est vrai, vraiment il dit moi je suis Congolais, je ne comprends pas pourquoi ce Kagame peut venir prendre tout mon pays aux miens en utilisant les miens. Bon, je vais me battre pour montrer aux miens, les Congolais, que nous ne sommes pas tous avec Kagame et qu'on dise ce qu'on est en train d'écrire ces jours-ci que les Mayi Mayi l'ont rejoint, qu'ils constituent une force en tout cas kivutienne pour chasser l'envahisseur. Mais, je ne sais pas. Moi je les embrasserais. Ok, et je crois que beaucoup d'autres.

Il faut qu'ils prouvent réellement par des sacrifices qu'ils ne sont pas avec les Rwandais. Que tout ce qui s'est passé, on les a manipulés, on s'excuse, maintenant on voit, on va contre. Bon. C'est-ce que d'ailleurs Kadari et moi avions dit à Joseph Mutambo quand nous l'avions rencontré en Suisse. C'est lui qui est venu nous trouver. Il nous dit mais, est-ce qu'on ne peut pas entrer ensemble pour combattre Kagame au lieu de nous mettre nous aussi à l'écart ; et vous ne pouvez pas savoir combattre Kagame. Bon, c'est-ce qu'on lui avait dit. Mais si vraiment vous vous voulez, mais prouvez nous vraiment que vous vous êtes contre Kagame mais pas vraiment pour le dire, mais prouvez nous. Vous êtes armés, vous êtes aguerris, mais combattez Kagame. (MIC4, 2002 : 14-15.)

Parmi les gestes à poser pour se racheter, MIC9 suggère que les Banyarwanda déposent les armes alors que MIC6 et MNC1 les proposent de faire des amendes honorables aux victimes congolaises et au Congo – Zaïre et faire des réparations qui ne seront pas nécessairement matérielles mais par exemple la restitution des biens confisqués. MIC9 va plus loin en suggérant

que le Rwanda aussi comme pays voisin et avec qui on est condamné à coopérer un jour, devra faire des réparations à la RDC. MNC1 voudrait aussi que les Banyarwanda et les Tutsi en général abandonnent d'abord leurs ambitions hégémoniques et toutes les revendications. Qu'ils reconnaissent qu'ils sont des étrangers, propose MIC8 pour que le souhait de MIE soit réalisé, celui de régler la question de la nationalité. Tout ceci ne pourra être possible que lorsque le pays se dotera d'un gouvernement sérieux, selon le goût de MIC10 et MIC4 mais pas nécessairement celui de MIE qui voudrait un gouvernement dont le pouvoir est issu du peuple, un pouvoir démocratique avec des institutions qui vont ensemble. Seul la présence d'un tel gouvernement sérieux pourra mettre fin à ces conflits et permettre la réconciliation.

Moi je suis entrain de voir la fin des conflits comme ceci, si nous avons une armée capable de chasser les Rwandais, moi je vois les Banyamulenge quitter le Congo sans qu'ils ne soient chassés, quitte à ce qu'ils se fassent recruter un à un, revenir un à un, ... toi tu n'as pas péché, toi tu n'as pas péché, à la frontière, pardonnez moi, moi j'ai suivi les autres parce que j'avais peur, mais je veux retourner chez moi c'est ici au Congo ; et ça ne m'étonnerait pas ça. Ceci s'est déjà passé à Masisi, dans toute la zone là, Idjwi, Kalehe, mais les Tutsi rentraient au Rwanda sans qu'aucun Congolais ne les ait chassé. Le docteur Wahi a vendu sa clinique à Bukavu. C'était pour rentrer au Rwanda. Mais, il n'était pas sous pression de personne. Même les Hutu n'étaient pas encore chassés du Rwanda quand il a vendu la clinique. Donc, même si ils passent des années et des années à l'extérieur, ils se sentent toujours liés au Rwanda. (MIC4, 2002 : 15.)

Comme ils sont liés au Rwanda, MNC1 insiste que ces individus devraient prouver qu'ils ne s'ingéreront plus dans les affaires d'un pays étranger, surtout le Rwanda.

Moi je pense que cette confiance là peut s'établir si ces gens là commencent à comprendre qu'il faut qu'ils appartiennent à la nation congolaise, c'est-à-dire qu'ils doivent renoncer à se mêler des affaires des autres pays et que s'il faudra encore faire la guerre, il ne faut pas qu'ils s'allient aux troupes d'un autre pays étranger. Ils peuvent facilement s'infiltrer aux autres et lutter pour la cause de ces gens là qu'ils ont trouvé sur place. (MNC1, 2002 : 6.)

MIC4 sans contredire MNC1 dit ceci :

Ils ne sont pas encore à ce niveau. Je vais vous dire le niveau où ils sont. Ils ne faut pas se leurrer. Ils sont d'abord Tutsi. Je m'excuse. On pourrait me dire que c'est un jugement de valeur. Mais encore une fois, dans cette question on ne peut pas être tout simplement objectif. Les jugements de valeurs ne vont pas manquer. Ici j'insiste encore. Un, ils sont Tutsi. La manipulation est la leur. Pour le moment, ce qu'ils sont en train de vouloir faire, quand on regarde, ils n'ont jamais contesté les chiffres et continuent à les gonfler, ils ne se sont jamais vraiment humiliés dire non, nous sommes Congolais tout simplement etc. Ce qu'ils sont en train de vouloir fabriquer, c'est quoi. Même l'affaire de Masunzu, c'est ainsi que je l'interprète moi pour le moment. Ils sont entrain de faire du tapage pour montrer vraiment que c'est une minorité qui souffre et que même le Rwanda ne les aime pas en fait. (MIC4, 2002 : 16.)

Cette attitude de doute a déjà été signalée par FIC lorsqu'elle disait que l'ouverture des Congolais pour une coopération avec les Banyarwanda ne sera plus grande. Elle a insisté sur la prudence. Nous pouvons alors nous demander si le jeu de négociation peut être franc avec les révélations de MIC4, MNC2 et de FIC qui traitent les Banyarwanda de se comporter comme des rats parce qu'ils peuvent détruire ou tuer quelqu'un très lentement en jouant avec le temps et en l'amadouant. C'est dans ce climat psychologique contradictoire que MIC10 dit que parmi les Congolais il y aura ceux qui vont se comporter en vaincus, qui accepteront la défaite et ceux qui voudront continuer la guerre avec l'espoir de gagner un jour.

Considérant les suggestions des intervenants pour trouver une solution à ces conflits, nous avons trouvé que les Congolais devraient chercher à retrouver leur unité. Celle-ci permettra la RDC de se doter d'un gouvernement fort et sérieux qui pourra créer un tribunal avec comme mission de condamner les criminels, de décider sur l'octroi de la citoyenneté par la loi et d'installer les innocents Banyarwanda loin de la frontière avec le Rwanda. Sur le plan des négociations à engager sous la responsabilité des ONG locales, la première chose à faire est de créer la baraza qui va regrouper toutes les parties en conflit. Dans les dialogues, la partie lésée, c'est-à-dire les Congolais d'origine vont exiger que les Banyarwanda demandent pardon publiquement et posent certains gestes pour se racheter. Parmi ces gestes, nos interlocuteurs ont suggéré que les Banyarwanda déposent les armes, qu'ils fassent amende honorable, qu'ils prouvent qu'ils ne collaborent plus avec le Rwanda et qu'ils ne s'ingéreront plus dans les affaires internes d'un autre pays tel que le Rwanda. Selon nos interviewés, le Rwanda doit faire des réparations à la RDC et aux victimes de leurs crimes ; que les Tutsi en général abandonnent leurs intentions hégémoniques et que ceux qui vivaient au Congo abandonnent leurs intentions et revendications. Finalement, les Banyarwanda devront prouver qu'ils combattent Kigali. Cette conclusion nous permet de présenter la dimension externe aux territoires d'Uvira, Fizi et Mwenga dans le but de comprendre ces enjeux au niveau régional et international parce que ces deux dimensions, interne et externe sont indissociables.

2.2 ENJEUX EXTERNES

2.2.1 Qui finance ces conflits ?

Considérant la dimension régionale et internationale de ces conflits, deux questions complémentaires ont été posées à nos répondants pour savoir s'il y a des intérêts étrangers

impliqués dans ces conflits et quels sont les éléments qui montrent leur présence. Deux éléments ont été signalés par tous les intervenants. D'abord la situation économique misérable du Rwanda, du Burundi et un peu moins misérable de l'Ouganda ne permettent pas de faire une longue guerre en RDC. Ceci étant dit, c'est la guerre qui s'autofinance. Les richesses pillées sont achetées et évacuées par des multinationales appartenant aux pays occidentaux. Ensuite, c'est le leadership des États-Unis dans cette campagne contre la RDC qui montre l'implication des intérêts étrangers. Comme le signale l'Honorable Mutaraga (1995), au départ, c'est la volonté de domination et d'extermination entre Hutu et Tutsi. Cette volonté est récupérée avec toutes ses conséquences par les États-Unis et la Belgique pour réaliser un projet régional.

La simple observation empirique montre que trois sources sont réellement impliquées dans le financement de cette guerre en RDC. Il s'agit principalement de :

1. Phase I : formation des militaires, octroi de moyens matériels et couverture médiatique et diplomatique dans les premiers jours de l'agression sont des œuvres de la coalition anglo-saxonne;
2. Phase II : intensification de la guerre ayant changé l'objectif de départ (conquérir l'est de la RDC en utilisant comme alibi le démantèlement des camps de réfugiés rwandais et burundais accusés de génocide) pour la conquête du pouvoir à Kinshasa en chassant Mobutu. L'appui financier est venu essentiellement des groupes d'intérêts américains et le réseau des compagnies minières à travers le monde sans que l'administration américaine s'y mêle. Cette opération a lieu lorsque le territoire libéré recèle les richesses capables de renfler les revenus des opérateurs miniers passe effectivement sous le contrôle rebelle (pour mémoire, rappelons les accords conclus à Lubumbashi du 9 au 10 mai 1997 entre l'AFDL et 12 compagnies du groupe USA-Britano-Canadien dont le célèbre AMAX-USA, le Lonrho et le Barrick Gold en tête de la liste).
3. Phase III : tentative de maintien (après déception des traditionnels bailleurs de fonds notamment l'Angleterre, les USA, les organisations de Bretton Woods et les compagnies minières internationales) de la présence des forces étrangères ougandaises, burundaises et rwandaises dans le but de persuader et d'intimider les Congolais d'accepter certaines de leurs visées. Le financement ici provient de l'exploitation abusive des ressources naturelles, de la faune, de la flore et des matières précieuses (le diamant et le coltan en tête) dans le territoire occupé. (MIC1, 2001 : 7.)

Ce leadership des États-Unis dans cette campagne se justifie selon MIC1 par l'épuisement de leurs richesses et des prévisions d'une banqueroute probable des institutions financières internationales. Ces deux facteurs seraient à la base de cette campagne qui consiste à l'appropriation des richesses de l'Afrique. MIC1 dit que l'administration du gouvernement américain ne s'est pas mêlée dans ces conflits alors que MIC4 et MIC7 disent le contraire. MIC4 évoque un article du Washington Post selon lequel il y a eu l'envoi de deux régiments des forces spéciales américaines au Rwanda pour non seulement former les militaires rwandais mais aussi

pour combattre. Quant à MIC7, le gouvernement Clinton a voulu promouvoir un nouveau leadership nilotique en Afrique, en Éthiopie, en Ouganda, au Rwanda et au Burundi en formant un couloir anglophone du sud vers le nord tout en démantelant la RDC.

Dans ce même cadre, MIC6 parle du Rapport Lumbi. Dans celui-ci, l'auteur montre le rôle des mafioso et la participation dans ces conflits de la bourgeoisie locale. C'est le cas de Madame Gulamali, des officiers militaires rwandais et ougandais et de certains politiciens congolais. Comme le signale MIC3, le FPR ne pouvait pas faire sa campagne en RDC sans l'appui des Congolais.

Par ailleurs, MIE insiste sur la loi de l'offre et de la demande. Il considère que c'est le marché des produits congolais (minerais, bois et pierres précieuses) qui dicte la durée de la guerre. Cette logique commerciale, FIC l'appuie en disant que les Occidentaux sont les premiers consommateurs du coltan. Les Africains n'ont pas le pouvoir d'achat ni les moyens de fabriquer des produits finis de ce coltan. Elle conclut en incriminant les firmes occidentales impliquées dans ces conflits. MIC4 soutient cette position parce qu'il n'y a pas de marché africain pour la vente du coltan. C'est le marché qui crée le désordre. Il donne l'exemple de la drogue sur le marché en Amérique du nord par rapport aux pays producteurs. Il s'appuie sur l'étude du Centre des droits de la personne, étude commanditée par l'Université du Québec à Montréal (UQAM) en disant que c'est le marché qui dicte le besoin. Dans cette étude on dénonce des compagnies interlocks comme Banro et Barrick gold Corporation, et l'implication des dix compagnies canado-américaines dans les conflits qui ensanglantent la région des Grands Lacs africains. C'est dans cette perspective qu'intervient MIC7.

Mais en fait, je pense que lorsque vous voyez la guerre actuelle, j'ai eu à constater, quand je faisais mes missions à l'intérieur du Congo pendant la deuxième guerre ici comme consultant au bureau de coordination des affaires humanitaires, que l'on trouve sur Lumbi qui est un affluent de la rivière Sankuru qui se jette dans le fleuve Congo où il y a des Britanniques, des Américains, des Israéliens qui exploitent le diamant d'une manière semi-industrielle. Donc il y a le diamant alluvionnaire. Ils ont des appareils qu'ils peuvent directement localiser ça, ils prennent ça et ils partent escorter par des militaires rwandais. Il y a des Thaïlandais, des Britanniques et autres qui exploitent du bois dans la province Orientale et puis dans la province du Nord-Kivu. Bon il y a des sociétés thaïlandaises, britanniques, américaines qui exploitent aussi du coltan dans le Kivu. Et donc il y a des intérêts pour toutes ces multinationales qui sont en train d'exploiter du diamant, de l'or, du bois, du café, qui entretiennent cette guerre. Ils font leur business et finalement, ils donnent un peu de retombées de ce business, un peu d'argent aux Rwandais, aux Burundais pour leur permettre de se procurer des armes. C'est avec ça qu'ils sont en train de faire la guerre. Donc il y a un enjeu économique très important qui

est finalement à la base de ce conflit parce qu'avec l'économie rwandaise et burundaise, ils n'ont pas les moyens pour supporter une guerre pendant quatre ans. Ces multinationales profitent de l'exploitation illégale de coltan, de l'or, de diamant et autres que finalement, ils arrivent à donner une partie de ce sur-profit à ceux qui riaient pour continuer à faire leur guerre, à créer de la misère à la population congolaise. Donc c'est ça, le Rwanda et l'Ouganda n'ont pas les moyens de faire la guerre mais c'est plutôt les multinationales qui se cachent derrière cette guerre pour pouvoir bien faire leur business et bien exploiter les richesses du Congo sans pouvoir payer les droits reconnus finalement au niveau du commerce international, au niveau des échanges internationaux. (MIC7, 2001 : 9-10.)

Selon MIC7, ces activités des multinationales qui ne respectent pas les droits reconnus par le commerce international prêtent à la « maffiatisation » de l'économie dans la région. MIE, le seul à utiliser ce terme, trouve que les activités économiques sont alimentées par le capital interlope et la mondialisation favorise l'internationalisation du monde interlope. Selon MIE, il y a des intérêts étrangers en connivence avec des intérêts congolais, c'est-à-dire le ralliement de la mafia locale et de la mafia internationale. C'est dans cette logique qu'il termine en disant que les conflits au Congo se justifient par des conflits entre deux réseaux mafieux.

Quant à la question de savoir comment on peut démasquer ces multinationales, MIC9 nous réfère au livre de Madsen Wayne intitulé « Genocide and Covert Operations in Africa 1993 - 1999 » dans lequel l'auteur retrace les compagnies impliquées et la responsabilité du gouvernement américain dans ces conflits. Dans cette dénonciation, chaque interviewé a démasqué la participation de ces compagnies multinationales de sa façon.

Selon MIE, on reconnaît un réseau par l'analyse, par des enquêtes, par l'espionnage. C'est clair dit-il que ce sont des intérêts étrangers. Quels sont leurs intérêts exacts, le type d'intérêt. Pour tout savoir, il faut des enquêtes de type journalistique, fouillant tout. En le faisant, on joue dans le monde interlope. La solidarité de base, c'est-à-dire la collaboration avec les paysans, permet de connaître l'ensemble, met ensemble différentes sources, réseaux. Donc, il faut mondialiser la solidarité pour être capable de neutraliser la mondialisation de l'économie.

Quant au type d'intérêt à découvrir, MIC1 soulève des intérêts économiques à travers la vente d'armes et d'équipement militaire au gouvernement rwandais. À cela, il ajoute des intérêts politiques, c'est-à-dire l'appui des gouvernements occidentaux aux fausses revendications de droit foncier et territoriales. Sans le contredire, MIC2 démasque les intérêts étrangers en disant que :

C'est d'abord le refus de certains pays occidentaux à reconnaître que le Congo est envahi. Ils savent que cette reconnaissance pourra être sanctionnée par des lois internationales applicables dans l'immédiat. Cela pourra aussi ouvrir la porte au droit de poursuite. Déjà l'appui donné aux envahisseurs était fondé sur l'argument du droit de poursuite contre les génocidaires. (MIC2, 2001 : 10.)

MIC4 résume presque tous nos interviewés en avançant plusieurs arguments susceptibles d'être des éléments de preuve de la présence de ce bras caché derrière le gouvernement rwandais (MIC6). D'abord ce sont des contrats miniers signés illégalement par le feu Président Kabila avec des multinationales minières ; ensuite, le rôle des Forces spéciales américaines dans la formation de l'Armée rwandaise ; le fait que les zones minières dans les territoires occupés soient gardées par des militaires rwandais ou des mercenaires, la reconnaissance de la Banque mondiale des produits rwandais pillés au Congo (or, coltan, diamant, bois, etc.) alors que tout le monde sait que le Rwanda n'a pas ces produits. Cet argument est aussi évoqué par FIC. MIC4 met aussi l'accent sur le jeu des embargos et sur l'armement qui occasionne le renversement de certains gouvernements indésirables auprès des puissances occidentales. Il ajoute, le Congo est sous ce type d'embargo depuis 1990. Ces puissances à travers des institutions financières internationales octroient de l'argent au Rwanda tout en refusant au Zimbabwe parce que ce dernier s'allie au gouvernement de Kinshasa. C'est dans cette logique que MIE trouve que les conflits au Congo opposent deux réseaux.

C'est le Rwanda qui est une puissance. Mais le Rwanda aussi n'est qu'un bras, n'est que le prolongement d'un bras qui se cache derrière. Il y a tout un groupe de mafioso qui tournoient tout autour là-bas, qui sont derrière ce bras, mais aussi les puissances comme les États-Unis, l'Angleterre, etc. toutes ces puissances anglo-saxonnes. Quand par exemple on voudrait condamner, je prends le cas, rien que pour reconnaître l'agression du Rwanda, mais jusqu'aujourd'hui les États-Unis n'ont jamais reconnu que le Rwanda a agressé le Congo. Pour quel motif affichent-ils ce comportement ? Même les massacres, il y a eu 3 millions de morts dans ces conflits. Aux États-Unis ici avec ce qui s'est passé le 11 septembre 2001, 7 milles morts, cela a déclenché une guerre mondiale aujourd'hui. (MIC6, 2001 : 19-20.)

MIC8 constate que ce sont les États-Unis d'Amérique qui dirigent le monde mais sont-ils vraiment incapables de dire au gouvernement rwandais de se retirer du territoire congolais ? Quant à FNIC, le silence complice des Occidentaux pour les massacres des populations congolaises, la complicité des médias internationaux dans la promotion d'un groupe ethnique, les Banyamulenge, et une bonne publicité pour le Rwanda confirment la présence des intérêts étrangers dans ces conflits.

Tous les intervenants, chacun à sa façon, confirment que les pays agresseurs, c'est-à-dire le Rwanda, le Burundi et l'Ouganda n'ont pas des moyens pour faire une longue guerre en RDC. Mais, ce pays agressé étant riche, le pillage de cette richesse alimente la guerre. C'est dans ce sens que MIC9 conclut que c'est le marché, la vente et l'achat de ces produits pillés au Congo qui détermine l'issue de cette guerre. Pour lui ce marché se trouve ici en Occident. Pour celui-ci, les produits dérivés du coltan par exemple ne sont pas consommés par tout le monde dans les pays de la région des Grands Lacs africains faute de pouvoir d'achat. Les firmes et les pays occidentaux impliqués dans ce commerce illégal des produits pillés au Congo coopèrent avec les pays agresseurs au détriment des populations congolaises. Ce genre de commerce qu'on incombe à la mondialisation nous ramène à l'état de la jungle qui favorise l'interrelation du monde interlope en créant et en maintenant des conflits.

2.2.2 Les conflits et la mondialisation du marché

Considérant la situation globalement, les valeurs que véhicule la mondialisation du marché nous obligent à chercher à savoir s'il existe un lien entre les conflits dans la région des Grands Lacs africains et cette nouvelle philosophie de la mondialisation. MIC1 définit la mondialisation de l'économie comme un instrument de l'hégémonie des puissances occidentales qui prône l'ouverture des marchés nationaux aux capitaux étrangers, la disparition des frontières étatiques, l'ingérence dans les affaires internes des pays pauvres, bref l'accent est mis sur le libéralisme économique. C'est cette mondialisation qui serait à la base des conflits armés dans la région des Grands Lacs africains.

Nous avons trouvé deux opinions qui ne se contredisent pas. D'une part nous avons MIC7, MIC9, MIC10 et FIC qui disent qu'on ne peut pas parler de la mondialisation du marché dans ces circonstances parce qu'il n'y a pas de respect des principes commerciaux, c'est-à-dire que les compagnies qui exploitent le territoire occupé ne payent pas de taxes ni différents frais. Donc, elles prennent tout simplement. En plus, le facteur qui pouvait favoriser le respect des principes du commerce international c'est la démocratie. Ces intervenants ont critiqué la démocratie que l'on veut imposer aux Africains alors que les tenants de cette philosophie s'expriment à travers leurs compagnies multinationales en refusant en fait l'instauration de la dite démocratie en Afrique. Peut-on alors dire que c'est un chaos tout court ? MIC4 nous

explique par un petit cours d'histoire pourquoi cet acharnement sur la RDC et le chaos qui y règne.

Vous êtes au cœur du problème. Et ça nous amène loin dans l'histoire. Vous me permettez la déformation professionnelle ou la déformation de la formation. Mais, 1885, la Belgique gagne le Congo pourquoi ? C'est un accident ; parce que le Congo était si intéressant que la Belgique un petit pays d'Europe n'avait pas accès au Congo. Deux, les gens qui ont découvert le Congo, découvrir entre guillemets là, Stanley, c'est qui ? C'est un Britannique non. Mais ils va proclamer sa découverte où, parce que ça n'a pas été acceptée par la monarchie, la monarchie n'a pas beaucoup soutenu ; où à New York non. Mais pourquoi encore c'est la petite Belgique qui vient gagner ça ? Bon, la Société géographique du Congo, future National geographic, la Société géographique du Congo qui est là au début de ces années là avant 1885 en tout cas. Bon, la majorité des gens au sein de la Société géographique congolaise c'est des Britanniques et des Américains, un peu d'autres Européens, quelques Belges, ... mais c'est d'abord des Britanniques et des Américains. Et ben, encore la question revient. Mais quand est-ce que la Belgique apparaît. Non, revenons au sérieux, alors je commence la réponse à la question ; c'est que la Belgique apparaît quand on découvre que quand Bismark favorise l'extension, ... Bismark ; l'Allemagne vient de gagner une guerre contre la France 1871, c'est l'Allemagne qui est la puissance européenne. Mais qu'est-ce que l'Allemagne fait, elle encourage les autres deux puissances, donc l'Angleterre et la France à aller se battre pour les colonies. Voici pourquoi l'Allemagne n'a pas eu beaucoup de colonies parce que l'Allemagne était si puissante en Europe qu'elle n'était pas intéressée. Mais au contraire elle disait, si j'envoie la France, si je soutiens la France et l'Angleterre, elles vont se battre là-bas alors elles vont me foutre la paix en Europe. Mais arrive le cas du Congo, on dit mais le Congo, ahhhh, ... un fleuve au milieu, navigation, ... tout ça, la navigation, du commerce, parce que la colonisation c'est la vente des choses. Alors on dit non ; pour que tous les pays, toutes les puissances aient accès au Congo et à ses atouts commerciaux, il faudrait que ça soit un petit pays qui ne peut pas embêter qui que ce soit, qui gouverne le Congo. Où est le Congo ? Voici pourquoi Victoria, la reine Victoria, elle était déjà éliminée. L'Angleterre et la France étaient éliminées pour le cas congolais parce que vous en avez déjà des colonies que si vous avez encore le Congo, vous allez être surpuissantes. Alors, oubliez. Mais la reine Victoria va faire tout pour que ça soit son cousin, le roi Léopold II qui ait le Congo. Et c'est ça qui est arrivé. Léopold II va abandonner sa petite concession qu'il avait en Chine pour s'installer seulement au Congo. Et ça devient l'État indépendant du Congo. En d'autres mots, la propriété privée du roi Léopold II. Ça sera seulement une colonie belge à sa mort en 1908 quand il lègue le Congo à la Belgique. Bon, ceci dit, alors quand on suit la question que vous avez posée, ce Congo là important, etc. dans ses ressources, ... et chaque jour on a fait que trouver d'autres gisements, d'autres sources nouvelles, etc., des animaux nouveaux qu'on ne trouve pas ailleurs, ce Congo qui est devenu chaque jour intéressant a attiré l'envie de tout le monde. Mais encore une fois, quand les Européens arrivent, les Occidentaux arrivent, ils ne veulent pas s'entretuer pour des Nègres. Mais exploiter, ils sont tous d'accord ; nous pouvons nous partager le gâteau. Quand ils arrivent à la porte du Congo, ahhhh, ... on ne va pas se battre nous tous, mais exploitons quand même. Alors, quelles sont les voies d'exploitation ? Et c'est ce qu'il faut chercher seulement entre eux-mêmes ; qui ne les opposent pas les uns aux autres, ... et si on a toujours combattu tout ce qui était gouvernement nationaliste, parce qu'un gouvernement nationaliste consoliderait le Congo et ferait du Congo un pays inaccessible facilement. Quand on dit l'ouverture de marché etc., etc. ; nous on a appris que tous les pays qui se sont ouverts au commerce

international n'ont pas eu du succès. Ce sont les pays qui ont ouvert des fenêtres, certains pas vraiment, des ornières, qui ont eu du succès. Le cas du Japon avec sa politique du Sukoku au 19^e siècle, fermeture absolue, on fait venir des techniciens qu'on remercie après avoir formé leurs cadres, etc. etc., quand il fut capable d'exporter et de compétitionner sur le marché international, le Japon ouvre ses portes avec un nationalisme écœurant. Les Japonais ne veulent que leurs produits ; voilà le Japon toujours fermé jusqu'aujourd'hui même si il a ouvert ses portes et avec la capacité requise de compétitionner avec les autres. Qu'est-ce qu'on voit aujourd'hui si on court vite, on voit l'Inde. L'Inde ne dépend de l'étranger que de six pour cent selon ce que j'ai lu. Ben alors, l'Inde est un monstre en train de grossir. Plus personne ne peut empêcher l'Inde de monter parce que l'Inde a fermé ses marchés, l'Inde ne s'est pas ouverte « ki holela » (en désordre), l'Inde a ouvert des ornières ; le même cas pour la Chine avec les ZSE, les zones spéciales économiques. Les zones spéciales économiques ont permis l'entrée de la technologie. La technologie est entrée jusqu'à l'intérieur au marché de l'État etc., et la Chine est aujourd'hui capable de compétitionner. La Chine demande d'entrer à l'OMC au point que l'entrée de la Chine à l'OMC fait peur même aux autres qui commencent à poser beaucoup de conditions. La Chine a attendu deux ans pour être admise ; parce que les autres commençaient à poser beaucoup de conditions, on avait peur de son textile, on avait peur de tel produit chinois ; donc eux ne peuvent plus compétitionner parce que la Chine a déjà ça en main. Alors, donc quand on vient nous dire ouvrez le marché là, c'est tout simplement faire, ... nous sud-américaniser. On est ouvert, mais on devient le « potopoto » (la poubelle) des autres, le champ d'expérimentation des autres, les autres vont venir faire planter les bananes pour amener chez eux et nous nous laisser les pelures de bananes ; planter le café, mais nous on n'en boit pas, etc. etc. etc. Moi je ne pense pas que l'ouverture soit la bonne chose. (MIC4, 2002 : 19-22.)

Dans cette même logique, MIC7 dit qu'on ne peut pas parler de lien entre les conflits et la mondialisation du marché parce que :

Les règles du jeu ne sont pas respectées. Nous ne sommes pas vraiment dans les mécanismes du marché parce que les coûts de revient vraiment qu'ils devaient payer pour avoir des matières premières ne sont pas payés. Alors, ce qui fait que ça les avantage de continuer à faire des sur-profits en essayant finalement avec ces sur-profits là de donner quelques miettes aux guerriers pour continuer à faire la guerre et eux continuer à avoir des bénéfices énormes dans l'exploitation de ce pays. Les droits de propriété ne sont pas payés, les salaires, pratiquement pas payés aussi à la population, à la main-d'œuvre locale qui fait ce travail. Selon les normes de l'Organisation mondiale du commerce, il y a des règles. Les produits sont vendus sur le marché selon la loi de l'offre et de la demande. Les prix sont fixés aussi de cette manière là. Finalement si on doit prendre tous les coûts, permis d'exploitation, le salaire à payer à la main-d'œuvre, vous y ajouter finalement une marge qu'on appelle marge à profit, donc une marge qui permet d'entrer dans vos cours et vous, la marge c'est des bénéfices que vous allez avoir dans une telle marge. (MIC7, 2001 : 10-11.)

C'est cela qui devait se passer s'il y avait respect des règles du jeu. Mais ces règles n'existent pas dans cette région. Donc on ne peut pas parler d'un lien quelconque entre ces conflits et l'économie de marché que préconisent les tenants de la mondialisation. Quand on parle de l'économie, on parle aussi des consommateurs, la population susceptible de consommer les

produits. C'est dans ce sens que MIC9 s'accorde avec MIC7 en misant plus sur le facteur consommateurs.

Moi je veux ressortir un point très important : le problème démographique. Avant d'occuper un pays, il faut réduire sa population. Alors, l'économie du marché qu'est-ce que ça suppose ? Cette économie là suppose aussi la compétitivité des produits sur le marché. Qu'est-ce que nous produisons en Afrique des Grands Lacs ? Quels sont les produits finis que nous peuples de la région des Grands Lacs africains pouvons offrir au marché international ? Moi je n'en connais pas. Alors, ça c'est donc un paravent pour justifier ces crimes qui sont en train de se commettre, ces crimes racistes qui sont en train de se commettre chez nous. Un paravent pourquoi, l'Afrique, ok, il faut démocratiser sinon nous allons boycotter vos produits ou bien nous allons faire ceci. Le Burundi s'est offert à la démocratie. On l'a vu. On ne dira pas que Melchior Ndadaye a triché les élections présidentielles. Les observateurs de la communauté internationale, des Nations Unies, étaient là. Mais trois mois après, qu'est-ce qui s'est passé. On l'a assassiné, son successeur a été assassiné. Donc pour moi, le commerce, le libre échange, etc. l'ouverture des frontières c'est un paravent. Quand on ne produit rien, qu'est-ce qu'on va exposer au marché ? Ce sont des matières premières. Allez-vous ouvrir les frontières pour des matières premières ? Bon, ils viendront avec des produits finis. Qui va fixer les prix ? Avec quel argent on va acheter ces produits ? On a déjà tué plus de 5 millions de personnes. Et ça c'était potentiellement le marché, les acheteurs, les consommateurs. Alors, pour s'ouvrir au marché mondial, il faut d'abord tuer le consommateur. Ils ne veulent que les minerais et ils n'ont pas besoin des consommateurs. Même s'ils en avaient besoin, est-ce que nous avons les moyens ? Par exemple si l'on vous présente une voiture Toyota. Avec quel argent allez-vous l'acheter ? Il n'y a aucun pouvoir d'achat, rien, rien. Donc, la guerre là est pour moi ce qu'ils appellent le néo-libéralisme, qu'ils appellent la mondialisation, c'est tout simplement une colonisation du monde par l'Amérique comme il eut la colonisation du monde, de l'Afrique par l'Europe. (MIC9, 2002 : 17-18.)

D'autre part, MIE définit la mondialisation non pas seulement dans le sens économique comme les autres intervenants, mais plutôt dans un sens large en évoquant le démantèlement des acquis sociaux. C'est ainsi qu'il trouve qu'il y a un lien entre la mondialisation et les conflits qui ensanglantent la région des Grands Lacs africains.

Je dirais que le Congo est à présent, c'est l'image de ce que sera peut-être le reste du monde dans trente ans parce qu'il a devancé. La mondialisation fait rage là-bas. On la connaît au Congo depuis déjà trente ans ; démantèlement des services sociaux, démantèlement des règles sociales de l'État de droit, etc. Vous savez, regardons comment ça s'est passé au Congo depuis 1960 et c'est un peu ce qu'on observe au plan mondial ; démantèlement de l'État providence, des gardes fous que les mouvements sociaux avaient gagné depuis les cents dernières années. Il y a une attaque systématique depuis les années 80. Tous ces acquis qu'on appelle acquis mais qu'on découvre qu'ils ne sont pas acquis du tout. Ce sont des gains plutôt qu'on avait fait là. Et ces gains sont démantelés un par un. On se retrouve de plus en plus dans une société qui ressemble à la société congolaise. Pour moi, le Congo est un modèle dans le sens qu'il nous dit peut-être si on n'y prend pas garde, c'est quoi le monde va ressembler. (MIE, 2001 : 23, 25.)

Sans contredire les autres intervenants, il définit la mondialisation comme le chaos, un monde sans règlement, sinon celui des multinationales minières qui veulent la libéralisation du marché mondial.

Donc, c'est clair pour moi que les réseaux qui exploitent le Congo, donc qui ont avantage à instrumentaliser une situation comme celle qu'on connaît dans la zone d'Uvira, profitent des règles de la mondialisation pour recouvrer leurs gains, pour avoir accès à des arbres, pour être dans une situation de maladroït. Il y a un lien pour moi entre le développement de la mondialisation tel que l'on connaît avec son absence de règles et la facilité avec laquelle ce type de situation peut se développer. C'est un facteur favorable qui à la limite et éventuellement ça pourrait même être un facteur premier. On veut avoir certaines richesses, on n'a pas intérêt à ce que le pouvoir légitime ne conteste. Donc, on se l'emmerde et on va chercher ce qu'on a besoin. (MIE, 2001 : 25-26.)

Nous avons constaté dans les discours de nos interviewés que les tenants de la mondialisation économique définie comme chaos, ne voudraient pas d'un pouvoir légitime, de la démocratie. C'est dans ce sens que MIC9 en accord avec MIC1 et MIC8 pense que l'idée de la démocratie est contradictoire avec l'appui financier dont les envahisseurs de la RDC bénéficient de la Banque mondiale et du FMI et de certains pays occidentaux. Selon lui, la mondialisation ou le néo-libéralisme c'est la colonisation.

La démocratie est un concept vague dans le cadre des pays sous développés. Le peuple n'a pas besoin de la démocratie. Mobutu a été soutenu pendant 32 ans par ces mêmes pays qui se disent démocratiques. Les pays agresseurs n'ont pas de démocratie alors qu'ils sont soutenus par des pays développés et démocratiques. Ils savent que quand on parle de la démocratie dans les pays sous développés, c'est une façon de causer un chaos parce qu'ils financent, le FMI et les autres, beaucoup de partis qu'on n'a pas besoin. Là ça va créer une guerre civile. Eux, ils profitent en vendant leurs armes, incitent certains mouvements politico-militaires à s'emparer de certains territoires dans lesquels ils jugent qu'il y a des ressources dont ils ont besoin. Ils n'ont pas aidé le gouvernement burundais élu démocratiquement ou les islamistes en Algérie. La démocratie dans les pays sous-développés c'est la démocratie de celui qui va protéger leurs intérêts tout simplement. (MIC2, 2001 : 8.)

MIC3 exprime cette contradiction d'une autre façon en s'appuyant sur le principe d'un bon investissement. En principe, pour qu'un capitaliste investisse dans l'exploitation minière d'une façon industrielle, il lui faut une sécurité technique, une sécurité sociale (en accord avec MNC3) pour se faire aimer par la population locale et une sécurité politique pour ne pas se faire souiller. Si ce capitaliste se moque de tout cela comme c'est le cas actuel dans la région des Grands Lacs africains,

Donc, il y a bien d'autres raisons. Ces gens là sont trop riches pour aller se mouiller dans la pauvreté du Congo. C'est la cupidité d'un certain nombre des Congolais qui croient qu'ils peuvent en tirer profit. Dans tout ça là, il va y avoir encore la cupidité des

Rwandais. Donc, on ne peut pas parler de la mondialisation dans la région sans la complicité au niveau régional et local. (MIC3, 2002 : 23.)

En bref, on ne peut pas parler du lien entre la mondialisation du marché et les conflits dans la région des Grands Lacs africains parce que selon MIC7 les règles du jeu commercial ne sont pas respectées ; mais selon MIC9, les pays concernés n'ont aucun produit fini pour faire la compétition sur le marché mondial. Contrairement à MIE, celui-ci définit la mondialisation comme le chaos. Dans ce sens, la démocratie que l'Occident veut imposer aux Africains devient comme une distraction de mauvais goût. C'est ainsi que MIC8 souligne le double langage des tenants de la démocratie. D'une part ils financent ces conflits et d'autre, ils exigent la démocratie comme condition pour avoir de l'aide financière.

Comment je fais le lien entre la mondialisation et les conflits, cette soudaine confession de foi occidentale pour la démocratie et la nécessité d'implanter la démocratie depuis De Gaule, Mitterrand, tout ça là, ça devient vraiment une conviction pour avoir accès, même dévotion à la démocratie électorale, et son inutilité pour faire la raison de la mondialisation. Ce n'est pas un hasard pour moi que ces puissances occidentales se convertissent. Le temps de la guerre froide, ce n'était pas grave de supporter les dictatures un peu partout. Les droits de l'homme étaient bafoués. Ce n'était pas grave. Là tout d'un coup ils se découvrent, prêchent les droits humains, la démocratie, curieusement, justement au moment où la démocratie est de moins en moins d'emprise sur le développement. C'est comme un peu si l'on parlait de vous. Battez-vous sur la démocratie. De toute façon, vos gouvernements n'auront aucun recours contre l'OMC ou contre la ZLEA. C'est périmé de toute façon comme mécanisme de gestion. Actuellement ce n'est pas anodin cette coïncidence entre le développement de la mondialisation et l'impérative du développement par la démocratie. Surtout avec la Banque mondiale, c'est le grand ténor de la mondialisation, là ça devient louche. (MIE, 2001 : 27-28.)

Selon nos intervenants, la mondialisation de l'économie en tant que chaos a des liens étroits avec les conflits qui sont en cours dans la région concernée par cette étude. Dans ce cas, l'avenir étant incertain, nous avons cherché à savoir le sort des pays qui ne disposent pas de pouvoir de décider de leur existence.

2.2.3 Quel avenir pour les pays de la région des Grands Lacs africains ?

Nous avons emprunté les concepts de centre et de périphérie pour avoir l'opinion de nos interlocuteurs sur l'avenir des pays des Grands Lacs africains. En effet, la majorité des interviewés disent que le futur de cette région est pour le moment incertain dans la mesure où ces pays appartiennent à la périphérie, c'est-à-dire qu'ils ne décident pas de leurs sorts mais plutôt subissent les décisions en provenance des pays du centre.

Le sort de ces pays là c'est une recolonisation sous une autre forme parce que si les pays de la périphérie ne se prennent pas en main, ne réalisent pas que les politiques des pays étrangers, les politiques des pays occidentaux c'est pour nous assimiler, pour nous recoloniser, pour nous piller et nous tuer, nous exterminer, ça sera trop tard quand nous allons nous rendre compte parce que l'objectif visé par ces pays c'est de détruire entièrement les pays en voie de développement surtout ceux qui ont des potentialités économiques considérables. Le sort de ces pays là est toujours entre leurs mains, c'est-à-dire qu'ils doivent prendre conscience qu'ils sont en danger, qu'ils sont envahis par des puissances économiques, les multinationales, la mondialisation, et que c'est une menace pour eux. (MIC2, 2001 : 9.)

MIC4 ajoute dans ce sens que les pays du centre ne décident qu'en fonction de leurs intérêts. Ceux de la périphérie ne doivent que suivre. Même parmi les pays du centre on s'aperçoit qu'il y a certains qui sont plus au centre que d'autres.

Actuellement, il n'y a pas de souveraineté pour la plupart des pays dans le monde entier parce que nous savons très bien que le monde est dirigé par une seule puissance qui est les États-Unis d'Amérique. S'ils veulent quelque chose, ils peuvent l'imposer à n'importe quel pays. (MNC1, 2002 : 9.)

C'est ainsi que MIC1 pense que tout pays qui s'oppose à la mondialisation s'expose à subir une longue guerre parce que les puissances occidentales à travers les institutions de Bretton Woods peuvent bloquer toute aide financière et créer des conflits en avançant toutes sortes de raisons notamment politiques, ethniques, linguistiques, religieuses, territoriales, etc. MIC10 de renchérir en disant que les pays de la région des Grands Lacs africains subissent l'«européocentrisme» ou l'«américancentrisme» parce que le monde se limite à eux seulement. Ainsi, comme le dit FIC, les pays africains concernés sont sans espoir de s'en sortir parce que les pays développés n'ont aucun intérêt ni l'intention de développer l'Afrique. La rencontre des ministres des pays développés sur l'aide aux pays africains pour éradiquer la pauvreté, rencontre tenue à Kananaskis au Canada après les événements du 11 septembre 2001 n'est qu'une mascarade. FIC termine son intervention en disant que tant que le centre continuera à s'imposer, il y aura aussi des leaders africains qui chercheront à travailler pour leurs populations en contradiction au souhait des puissances occidentales. D'où il y aura toujours des massacres des populations.

On est entrain de créer des gens désespérés, des gens qui sont prêts finalement à faire tout pour ainsi dire qu'ils doivent jouir des bienfaits de leurs ressources. Là aussi je crois que c'est très dangereux si on veut un certain équilibre dans le monde. Il faut faire en sorte que les causes qui sont à la base de la pauvreté, du désespoir, de l'injustice sociale disparaissent. Je crois que ces conflits dans les pays des Grands Lacs africains aussi devraient maintenant attirer l'attention des gens pour éviter de créer des aigris qui

risqueraient de constituer un danger pour l'équilibre au niveau international. (MIC7, 2001 : 11-12.)

Déjà MIC10 souligne que les conflits dans la région concernée manifestent une opposition à la nouvelle subdivision des États africains. Mais aussi, il note qu'en cas d'échec des Africains, ces pays cesseront d'exister. Leur sort sera de fournir des travailleurs à bon marché et de jouer un rôle de figurant sur la scène politique internationale. C'est ainsi que MIC9 voudrait que les Occidentaux commencent à respecter les choix des Africains dans leur façon de gérer leurs affaires. Dans cette même logique, pour trouver une issue à ces conflits, MIC4 rappelle les événements du 11 septembre 2001, l'attentat du World Trade Center à New York.

Mais pour la première fois ces gens, ceux qui regardaient les morts des autres de loin comme un film lointain, ont vu combien en quelques minutes des gens peuvent mourir. Là c'est comme si l'on se réveillait, on commence à parler de la pauvreté aussi, même si la pauvreté continue à être très éloignée. C'est la périphérie qui subit ça. C'est loin. Mais le centre commence à dire que si on ne regarde pas cette pauvreté de la périphérie, ça peut un jour arriver dans leurs assiettes d'une façon ou d'une autre. Bon alors, c'est là qu'on commence à parler de l'Afrique, d'un plan pour l'Afrique. J'ai l'impression qu'on voudrait revenir à ce continent qu'on a martyrisé depuis des siècles par l'esclavagisme, la colonisation, le pillage, etc. (MIC4, 2002 : 24.)

Contrairement aux autres interviewés qui blâment les intérêts occidentaux dans la région, MIC3 constate que les premiers responsables des conflits armés actuels sont les Congolais eux-mêmes. Les Rwandais, les Ougandais, les Burundais comme les Occidentaux viennent après.

L'idée de panafricanisme remodelé n'est pas seulement de Museveni, de Kagame et autres. D'ailleurs, il y a plusieurs Congolais qui appuient cette idée d'International socialiste. Du côté congolais, cette idée vient de Ngandu Kisase qui a été assassiné par Kabila. Celui-ci voyait en lui un concurrent de taille. Ngandu Kisase a eu des pourparlers avec Museveni pour que le projet s'étende au Zaïre. Cette idée n'est pas seulement ougandaise. Il ne faut pas leur prêter tous les maux. Moi personnellement je ne suis pas tout à fait contre l'idée de faire le libre marché dans la région. Ça me faisait plaisir quand il n'y avait pas de frontière entre Bujumbura et Uvira. Mais le problème c'est de dire que les Burundais commencent à prendre la partie d'Uvira comme la leur. Ça c'est autre chose. Malgré la coopération entre la France et l'Allemagne, chaque pays restera tel qu'il est. (MIC3, 2002 : 24-25.)

MIE se situe entre les deux dans la mesure où il ne pense pas que les pays de la région des Grands Lacs africains soient politiquement ou économiquement stratégiques. Pour lui, c'est une clique de la mafia locale et des marchands d'armes qui profitent de cette situation chaotique et non pas les multinationales occidentales. À cela, il rejoint MIC3 pour responsabiliser les Africains eux-mêmes. Il appuie son argument en prenant le cas de la vente du coltan.

Si ça continue comme ça, le sort des pays des Grands Lacs africains, c'est l'effondrement. L'est du Congo va s'effondrer. Moi j'espère qu'il n'y a plus d'enjeux géopolitiques. Les cours du marché de coltan en chute, les mines artisanales de la région ferment alors qu'en Australie, les mines industrielles sont rentables. Alors, ces pays ne font plus le poids ni au niveau de l'économie mondiale ni au niveau des politiques parlant des stratégies. L'intérêt de ceux qui profitent de cette situation, c'est un bon endroit pour écouler des armes et se servir justement de certaines richesses, combler un manque temporaire là sans toutefois être embarrassé. Il peut devenir un abris. Le monde interlope s'accommode fort bien. Pas d'avenir pour les pays des Grands Lacs africains. Il n'y a pas d'avenir radieux pour ces pays dans la mondialisation. Une population pauvre n'est pas un marché. L'Occident tolère ou laisse les Africains s'entretuer, le génocide rwandais par exemple, et ne réagit qu'en cas d'exception. Pourquoi on laisse ça là, de ne pas avoir un intérêt plus grand à l'arrêter ? Ou ça ne les dérange pas, ils s'en foutent les Occidentaux ou ils ont intérêt parce que quelqu'un y trouve son compte. En Afghanistan on a laissé traîner tant que ça dérangeait. C'est bizarre ce sort des femmes afghanes. Les États-Unis s'en foutaient avant le 11 septembre 2001. Maintenant on est allé défendre la démocratie là-bas. (MIE, 2001 : 28-29.)

Pour cette question sur l'avenir des pays de la région des Grands Lacs africains, tous les interlocuteurs sont unanimes en disant qu'il n'y a pas d'espoir de s'en sortir pour le moment. Cette situation crée des désespérés qui risquent de devenir extrémistes pour bénéficier des ressources de leurs pays. Dans ce cas, il revient aux Africains de prendre leur responsabilité. Les entreprises interlopes profitent du manque de cette initiative pour continuer de piller. Les événements du 11 septembre 2001 commencent déjà à inspirer certains et réveillent d'autres dirigeants des pays occidentaux pour trouver une solution aux problèmes de la pauvreté créée et entretenue par des puissances occidentales.

2.2.4 Quelles solutions envisageables ?

Au niveau local comme au niveau régional, les réponses de nos interlocuteurs semblent les mêmes malgré quelques petites différences. En général, la solution pour une paix durable repose entre les mains des populations concernées, c'est-à-dire celles des populations des pays des Grands Lacs africains. Elles doivent s'unir pour combattre les réseaux mafieux de la mondialisation.

L'histoire des Grands Lacs, il faut que la population se coalise pour que la paix vienne d'elle. Ça c'est parmi les solutions. D'après moi, c'est la seule voie. Recréer des lieux de légitimité dans chacune des communautés par association entre elles. L'exemple du Nord-Kivu est à suivre. Ils ont un baraza. Il y a d'autres initiatives un peu comme je disais, se réinstaller dans un village multiethnique, multicommunautaire où tout est commun, monocommunautaire. Les démarches ont commencé dans les villages, de mettre en place pas vraiment des élus, mais presque, reconnus par la population. Il y a des tentatives intéressantes que les autres ont avantage à regarder. Il n'y a pas d'avenir tant que la population ne se reprendra pas. Il ne faut pas rêver en couleur. C'est par le

dialogue intercongolais qui est important ; c'est par un dialogue intergrands lacs. Il faut que les sociétés civiles du Kivu, du Congo, du Burundi, du Rwanda se parlent : négociation civile interlacustre à côté par dessus tout si tu veux, des négociations politiques en commençant par des communautés de base et en visant une intégration régionale de ces communautés là. Il faut que le dialogue civil parte sur une base régionale, dans la zone où se trouvent toutes les communautés impliquées. Il faut qu'ils jettent des ponts rapidement avec ceux d'en face au Burundi, ceux au Rwanda, ceux du Nord-Kivu, ceux de Bukavu. Il faut que ces sociétés civiles se parlent. Donc il faut rapidement dans ces échanges intercommunautaires faire monter la légitimité. Il faut rapidement monter des politiques stratégiques de développement. (MIE, 2001 : 29.)

MIE finit son entrevue en signalant que la société civile congolaise n'a pas de pensées stratégiques et politiques. Parallèlement, elle est instrumentalisée, elle court derrière le feu. C'est la survie économique dans la violence faite aux Congolais, c'est-à-dire qu'elle est corruptible. Mais les concertations au Rwanda sont beaucoup plus avancées qu'au Congo. Néanmoins, en cas de réussite des échanges intercommunautaires, il faut s'attendre à des répressions. Même si MIC3 adhère à l'idée d'un dialogue franc intercongolais et la recherche d'une solution intercommunautaire en incluant les Banyarwanda comme le souligne MIE, il met l'accent sur l'usage de la force.

Moi je pense qu'il faut résoudre ce problème là en congolais et ne pas regarder parce qu'il y a des Américains, il y a des Européens derrière. L'occupation finit toujours par la libération. Tôt ou tard, il y a toujours une libération. On ne libère pas un peuple. Le peuple se libère toujours. Comment veux-tu résoudre ça sans la force d'abord bien que la plupart de fois ça va se faire par négociation ? On le préfère mais quelque fois quand il y a la force, c'est la force qui va le résoudre. Moi je crois qu'il y a des gens qui s'illusionnent que le Rwanda va quitter comme ça paisiblement. Ahhh ! dit donc, ça ce sont des rêves. Ça ce sont vraiment des rêveries. Ils peuvent quitter comme ça s'il y a au pouvoir au Congo leur marionnette. Ça c'est tout le monde qui a des visés hégémoniques. C'est toujours ainsi. Le Rwanda comme il tient actuellement les ficelles, avant de quitter, il doit se rassurer de pouvoir manipuler les dirigeants au pouvoir à Kinshasa. (MIC3, 2002 : 25-26.)

MIC8 souligne que la solution proviendrait de l'unité des Congolais. Dans ce cas, il s'associe à MIC3 qui soutient que les Congolais sont les premiers responsables de ces conflits. Dans ce même cadre, MIC10 va insister sur le comportement des leaders congolais. Il soutient que l'égoïsme de nos leader est un défaut qui handicape les négociations. À cela il ajoute le manque de confiance dans la classe dirigeante. Comme MIC6, il dénonce l'ambition de tous les Congolais de vouloir le poste de président de la république. Il se demande quel est ce pays où tout le monde est politicien ? Malgré cela, il souhaite un gouvernement qui a des projets sociaux contrairement à celui de Mobutu qui n'en avait pas. Considérant l'état dans lequel se trouve le pays, il souhaite que les leaders du Congo parlent peu et agissent plus.

La grande solution aux conflits du Congo est qu'il y ait dans ce pays un gouvernement responsable qui va d'abord travailler pour la population congolaise en général, qui va ramener la paix et qui va faire la réunification du pays. Ce gouvernement devra aussi collaborer avec les grandes puissances et avoir de bonnes relations avec les pays limitrophes. (MNC1, 2002 : 10.)

La solution, je pense va dépendre de la solidarité de la population locale. C'est là où se trouve le problème. Le grand problème c'est le manque de solidarité parce que nous sommes corrompus. Si les gens se mettaient ensemble pour dire à tous les pays que ça soit occidentaux ou n'importe lesquels, que nous nous étions ici, ça c'est notre territoire et on ne veut personne pour venir résoudre les problèmes qui nous concernent. Sur le plan régional, la solidarité doit commencer dans chaque pays d'abord avant de se répandre au niveau régional. Le but c'est de sortir tout le monde du gouffre dans lequel l'Occident nous a mis. Mais il faut être prudent avec la solidarité avec les Banyarwanda. (FIC, 2002 : 9-10.)

Pour arriver à cette solidarité MIC4 pense que seule une révolution à l'image du 11 septembre 2001 peut changer les choses.

L'espoir serait une révolution. Mais une révolution aujourd'hui en tout cas, il n'y en a pas. Leurs truands réussissent assez bien. Ils sont très avancés en terme de plan. Nous ne sommes pas aux années 60 où Cuba s'en est sorti par une révolution. Aujourd'hui, une révolution en tout cas, je ne sais pas, peut-être. À moins que ça soit partout des éclatements partout et que ça soit incontrôlable partout. L'ère des révolutions pourrait encore revenir. Mais aussi la misère extrême peut amener à ça. Donc, pour le moment, il n'y a pas d'espoir parce qu'on est presque coincé pour suivre les décisions du centre. (MIC4, 2002 : 24.)

Malgré ce signe de désespoir il souligne que pour résoudre ces conflits, il faut que les peuples de la région décident en adoptant des régimes nationalistes non contrôlés par l'Occident. Comme le suggère MIE, les peuples doivent encore continuer de se battre pour instaurer la démocratie dans les institutions de l'État. La leur viendra lorsque le peuple sera en mesure de contrôler l'État à travers la démocratie et la décentralisation.

Pour une solution durable, MIC9 voudrait que les États-Unis, la Grande Bretagne, l'ONU et la communauté internationale exigent le retrait inconditionnel des forces non invitées du territoire congolais et ne pas accorder à ces pays agresseurs de l'aide destinée à l'armement. Dans ce cas, les bailleurs de fonds utilisés à faire la guerre pourront mieux s'attaquer aux racines de ces conflits afin de résoudre cette crise. Ces mêmes bailleurs pourront rapidement s'attaquer à la question économique pour intégrer réellement la région des Grands Lacs africains dans l'économie de marché.

MIC4 et MIC7 se complètent à ce sujet. Pour le second, il faut que l'Occident laisse les populations locales en profiter, qu'elles aient accès aux ressources de leurs pays. La force,

contrairement à MIC3, ne résout pas le problème. MIC4 parle d'abandonner la politique de prédation pour créer un marché réel en Afrique centrale. Le transfert de technologie vers ces pays leur permettra d'être compétitifs sur le marché mondial. En plus, la concurrence leur permettra de fixer seul les prix de leurs produits. MIC7 conclut en disant qu'il faut mettre en place des stratégies de développement qui donnent la chance à tout le monde de s'épanouir.

CONCLUSION

Dans ce chapitre, nous avons cherché à expliquer par des entrevues semi-dirigées les conflits actuels dans la région des Grands Lacs africains en considérant d'une part les enjeux internes, c'est-à-dire, spécifiques aux zones d'Uvira, Fizi et Mwenga et d'autre part, des enjeux externes, c'est-à-dire les quatre pays en conflit : le Rwanda, le Burundi, l'Ouganda et la RDC, et tous les acteurs étrangers à cette région concernée qui sont impliqués dans cette guerre.

Nous avons d'abord cherché à définir les Banyamulenge. Selon les intervenants, ceux qui se disent aujourd'hui des Banyamulenge et qui sont des nilotiques ou Tutsi ne devraient pas s'appeler ainsi parce que les Banyamulenge sont des Bafuliiru, donc des Bantu. Par contre, ces Tutsi qui ont emprunté ce nom aux Bafuliiru sont des étrangers dans les zones d'Uvira, Fizi et Mwenga et qu'ils n'ont jamais demandé la nationalité zaïroise selon la loi sur l'octroi de la citoyenneté. Parmi toutes les causes de ces conflits, la plus évoquée est sociale, c'est-à-dire, le manque d'intégration dans la société d'accueil à travers les mariages entre eux et les filles autochtones et en évitant le contact avec les ethnies voisines. Une autre cause évoquée par MIC9 (2002), et non la moindre, est que lorsqu'un Munyamulenge occupe un poste de responsabilité, il arrive qu'il manifeste du mépris envers les autochtones. C'est de cette soif de dominer les autochtones que viennent les conflits fonciers et de la nationalité. Considérant tous ces problèmes d'intégration, il y a lieu de douter qu'il y ait eu une première vague d'immigration de Banyarwanda, vague qui s'est dissoute dans la société d'accueil selon MIC3 (2002 :1). Sur le plan régional et international, les questions se sont portées sur le financement de cette guerre et la part de la mondialisation du marché dans ce chaos. Selon les répondants, le Burundi, l'Ouganda et le Rwanda n'ont pas de moyens pour faire la guerre en RDC pendant plusieurs années comme c'est le cas. S'ils le font c'est que le financement vient d'ailleurs, des multinationales minières, des réseaux interlopes.

Dans les deux cas interne et externe, la solution aux conflits actuels dans cette partie du monde repose entre les mains des populations concernées. C'est à travers leurs sociétés civiles que la paix pourra revenir. C'est dans cette perspective de résolution des conflits que nous introduisons le dernier chapitre de cette recherche qui tiendra lieu de conclusion générale.

CONCLUSION GÉNÉRALE

FACTEURS SOCIO-POLITIQUES EXPLICATIFS DES CONFLITS DANS LA RÉGION DES GRANDS LACS AFRICAINS

Au sujet de nos deux chapitres

Dans l'introduction générale nous avons présenté notre sujet de recherche en recourant à l'histoire des migrations dans le territoire d'Uvira. Les populations qui nous intéressent dans ce travail sont surtout les Bavira, les Bafuliiru, les Banyarwanda, les Banyamulenge, les Barundi et les Babembe. Chaque ethnie en RDC s'identifie par rapport à la terre de ses ancêtres. Donc, recourir à l'histoire nous a permis d'identifier les propriétaires terriens de chaque collectivité de notre milieu d'étude. C'est encore cette aperçue historique qui nous apprend qu'en 1885 les Banyarwanda n'étaient pas dans cet espace géographique qui prit le nom de l'État Indépendant du Congo. Ils sont venus après 1900, c'est-à-dire vers les années 1920.

Les conflits actuels qui suscitent notre intérêt s'expliquent par le refus de la population autochtone et du gouvernement congolais de reconnaître en bloc la nationalité d'origine à ces Banyarwanda vivant dans les hauts plateaux d'Itombwe dans les zones d'Uvira, Fizi et Mwenga. La loi exige que chaque individu fasse sa demande pour l'obtention de la citoyenneté congolaise. Les Banyarwanda refusent en demandant qu'on leur cède une partie du territoire de Bavira, de Babembe, de Bafuliiru et de Barega où ils pourront administrer. Donc, les conflits fonciers et de la nationalité seraient à l'origine de la prise d'armes de Banyarwanda contre non seulement les populations voisines, c'est-à-dire les Bavira, les Bafuliiru, les Babembe, les Barega, les Bashi au Sud-Kivu et les Hunde, Nyanga et les Nande au Nord-Kivu, mais aussi contre le gouvernement congolais. Étant donné que ces conflits tirent leurs origines au Rwanda, notre terrain d'étude s'est élargi malgré nous. Cela nous a amené à suggérer quelques hypothèses qui expliqueraient les conflits dans la région des Grands Lacs africains. Elles se résument à l'absence de l'État dans un pays immensément riche. Un tel pays attise la convoitise de ses voisins plus pauvres et des multinationales minières qui voudront profiter de cette faiblesse. « Dans un monde où l'intangibilité des frontières n'est plus un dogme, plusieurs pays de la région, le Rwanda, l'Ouganda, le Zimbabwe, se sont pris à rêver de bâtir leur développement à partir des ressources puisées chez leur voisin [la RDC] » (Braeckman, 2003 : 7). C'est dans la compréhension de ce phénomène que nous nous sommes fixé deux objectifs. D'abord il est question de comprendre

ces conflits à caractère ethnique pour arriver à les expliquer, ensuite, les analyser pour pouvoir suggérer quelques pistes de solutions.

En effet, pour atteindre ces objectifs, nous avons fait une recherche documentaire et des entrevues en faisant un lien entre d'une part, notre sujet de recherche, et de l'autre, la mondialisation de l'économie, hypothèse plausible d'expliquer ces conflits et deux théories du conflit. C'est l'objet du premier chapitre. Quant au second chapitre dans lequel nous présentons et analysons les discours issus des entrevues, nous avons séparé les enjeux internes des enjeux externes dans le but de montrer les multiples et complexes dimensions de ces conflits. Nous avons pensé à revoir différentes solutions qui pourront être proposées pour résoudre ces conflits. C'est le deuxième chapitre. Dans chacune de ces solutions, nous avons décelé des lacunes quant à leur application sur la situation en RDC et à la région des Grands Lacs africains en général. Dans le point qui suit, nous essayons de confirmer ou d'infirmer nos hypothèses ou encore de les placer selon leur ordre d'importance.

Au sujet de nos hypothèses

Au départ, nous nous sommes donnés quatre hypothèses qui expliqueraient les conflits dans les pays des Grands Lacs africains, c'est-à-dire la RDC, le Burundi, l'Ouganda et le Rwanda. Ces hypothèses sont : l'expansion de la mondialisation, l'espace territorial et la démographie, l'état déliquescence de l'État congolais – zaïrois, et finalement l'intégration des immigrés rwandais et les conflits ethniques dans la région.

En commençant par l'état déliquescence de l'État congolais – zaïrois, le régime dictatorial et prédateur du président Mobutu a enfoncé le pays dans le chaos le plus total. L'estime qu'il bénéficiait des gouvernements et bailleurs de fonds occidentaux était due au rôle qu'il jouait pour empêcher la prolifération du communisme en Afrique subsaharienne pendant la Guerre froide. Tous les maux étaient tolérés au détriment de la population zaïroise. Tous nos interlocuteurs et interlocutrices tiennent le régime de Mobutu de responsable des conflits actuels. La mauvaise intégration des immigrés rwandais qui a abouti aux conflits ethniques est le résultat de la mauvaise gestion de la chose publique par la dictature mobutienne. Depuis l'époque coloniale jusqu'à aujourd'hui, aucun régime à Léopoldville ou Kinshasa n'a su gérer le dossier des immigrés rwandais. Cette irresponsabilité de ces gouvernements a aussi été signalée lors des pourparlers au Nord et au Sud-Kivu. Du fait que ce dossier de l'immigration des Banyarwanda

au Congo soit hérité de la colonisation, peut-on dire que les colons belges y ont aussi une part de responsabilité pour n'avoir pas mieux défini leur statut ?

Quant à l'espace territorial et la démographie comme hypothèse explicative de ces conflits, nos interviewés l'ont associé au conflit foncier que nous avons au Kivu. Cela est aussi à l'origine de la question de la nationalité des rwandophones vivant en RDC – Zaïre. MIC9 (2002) rejette la démographie comme hypothèse explicative de ces conflits en comparant la population de New York et celle du Japon avec celle du Rwanda. Cet argument est aussi partagé par MIC2, MIC3, MIC4 et MNC3. C'est seulement une partie de cette hypothèse qui justifie les conflits. Celle-ci est aussi apparue lors des pourparlers (au Nord-Kivu et au Sud-Kivu) qui d'ailleurs n'ont pas abouti aux résultats souhaités.

Pourquoi alors ces conflits arrivent-ils après la Guerre froide ? Le président Mobutu n'a plus de rôle à jouer. L'Occident ne le tolère plus. À travers les États-Unis, l'Occident fait la promotion d'une nouvelle élite africaine pour encourager le *développement* par des investissements privés. C'est dans ce sens que MIE pense que la région des Grands Lacs africains est sous l'emprise des compagnies interlocks qui se sont associées à cette nouvelle élite africaine pour piller les ressources minières et forestières de la RDC. Cette hypothèse de la mondialisation de l'économie a été acceptée par tous nos interviewés qui ont répondu à la deuxième partie du questionnaire. C'est celle-ci qui a fait échouer les pourparlers du Nord et du Sud-Kivu parce que les belligérants et les facilitateurs n'ont pas considéré cette dimension qui leur échappait. C'est cette hypothèse qui justifie le choix de la théorie du conflit social selon Cardoso et Faletto, Braudel et Wallerstein.

MIC4, MIC6, MIC7 et MIC9 rejettent la dimension économique de la mondialisation de l'économie au bénéfice de la population des pays des Grands Lacs africains parce que ces multinationales minières qui pillent ne respectent pas la loi sur le commerce. Plus encore, les pays de la région étudiée n'ont pas la technologie nécessaire pour que leurs produits soient compétitifs sur le marché. Dans ce cas, il devient donc difficile de parler de la mondialisation de l'économie. En plus, une population qui n'a pas de pouvoir d'achat n'est pas un marché potentiel. Le risque de conclure hâtivement que cet aspect justifie les massacres à grande échelle qui se passent dans la région est grand. Ceci veut dire que les produits pillés répondent à la demande d'un autre marché que celui de la région des Grands Lacs africains. On ne peut pas tuer

le consommateur pour vendre quoi à qui. C'est cette dimension de la mondialisation sauvage de l'économie qui répond à notre question de recherche.

Considérant toutes les opinions possibles sur cette question, et évoquées dans ce mémoire, nous concluons ensemble avec l'idée de MIC4 qui pense que la solution devrait venir du changement d'attitude des puissances qui viennent se combattre dans la région des Grands Lacs africains. Comme le constate Colette Braeckman (1999 : 161), d'une part nous avons les États-Unis, la République sud-africaine, la Grande Bretagne, le Rwanda, le Burundi, et l'Ouganda, et d'autre part c'est la France, l'Allemagne et d'autres pays africains. Déjà cette attitude commence à changer. Les États-Unis font pression sur l'Ouganda (Mutaizibwa, 2003), et l'Allemagne à travers son parlementaire, Friedbert Pflulger, met en garde l'Ouganda et le Rwanda (Lule, 2003) pour leur appui aux rebelles congolais et leur présence en RDC. Ce changement d'attitude des puissances occidentales face à la souffrance des populations congolaises et de la région des Grands Lacs africains serait la solution idéale. Malgré leurs discours un peu favorables aux populations de notre terrain d'étude, leur sincérité restera questionnable.

La pertinence sociale de cette recherche

La compréhension de ces conflits nous aide à mieux gérer les tensions ethniques dans ces pays et à trouver le vrai responsable qui fait échouer les efforts de retrouver la paix. N'est-ce pas que Lewis Coser (1982) soutient que l'antagonisme constitue souvent le fondement de l'organisation communautaire et de l'unité entre les combattants, et que le conflit avec un groupe extérieur est un facteur de rassemblement ? C'est dans cet angle que MIE et MIC3 pensent à la réconciliation d'abord des ethnies et des pays impliqués dans ces conflits pour qu'ils s'unissent contre leur ennemi commun, les tenants de la mondialisation sauvage qui les combattent.

C'est dans cette logique que la première responsabilité de trouver une solution incombe aux populations et gouvernements impliqués dans ces conflits. Une population n'a pas d'âme, dit-on. Ce sont les sociétés civiles de chacun de ces pays qui devraient travailler en collaboration avec d'autres ONG internationales éprises par la paix dans la région des Grands Lacs africains. Ainsi, en internationalisant cette question, ces ONG peuvent influencer les politiques des gouvernements des pays développés pour la paix dans notre terrain d'étude. À Montréal avec l'Entraide Missionnaire, nous citons par exemple le cas de la « Table de concertation sur le

Congo » animée par Denis Tougas. Ainsi, on peut demander au gouvernement d'exiger une étude sur le plan social et environnemental à une compagnie minière qui voudrait recevoir des subventions pour investir dans la région. Et ensuite, un membre de cette table de concertation pourra faire un suivi sur le terrain toujours en collaboration avec la société civile de la place.

Comme le disent Jean Ziegler et Uwe Mühlhoff (1998), le capitalisme est devenu fou parce que l'idéologie néolibérale est mortelle pour la démocratie. Le combat n'est pas perdu. Il y a l'opinion publique, il y a un peuple, les électeurs. Rien n'est perdu aussi longtemps que le combat libre est possible. Ce qu'il faut c'est la revitalisation dans l'opinion publique de la conscience collective, des valeurs fondamentales de la démocratie. Il faut que la justice sociale, la solidarité, la réciprocité, la souveraineté populaire, la primauté de la loi soient restaurées face à un marché qui se veut tout puissant et omnipotent.

La pertinence scientifique de cette recherche

Étant en Amérique du nord, beaucoup d'événements qui se passent en Afrique sont moins connus ici. Traiter ce sujet avec le plus d'objectivité possible nous a permis de mieux comprendre ces conflits pour arriver à les expliquer et ensuite les analyser pour pouvoir suggérer une solution. Une connaissance scientifique d'un tel sujet de recherche peut aider les décideurs internationaux et différents intéressés à prendre des décisions sur cette question en considérant tous les éléments nécessaires susceptibles de compliquer le processus de paix dans la région. L'ignorance n'aide pas, dit-on.

POUR UNE PAIX DURABLE, QUELLE SOLUTION ?

Les précédents chapitres nous ont permis de faire le tour de notre problématique sur les conflits dans la région des Grands Lacs africains, c'est-à-dire l'explication des conflits dans cette région tout en cherchant des pistes de solutions à partir des entrevues effectuées et de la recherche documentaire. Loin d'être ambitieuses, les solutions suggérées pourront aider les décideurs nationaux comme internationaux à mettre fin aux violences dans cette partie du monde. Ainsi, dans cette conclusion nous allons essayer de passer en revue différentes solutions déjà proposées dans le cadre des résolutions des conflits à caractère ethnique en Afrique. Cela nous permettra de mieux les analyser et voir laquelle pourra être adaptée aux réalités sociopolitiques du territoire d'Uvira et partant de toute la région concernée.

Afin d'atteindre cet objectif, nous avons pensé évoquer d'abord les caractéristiques des conflits armés en Afrique, conflits qui interpellent la communauté internationale dans la mesure où ils déstabilisent l'ordre international. Nous avons distingué huit caractéristiques. La première c'est l'implication et la participation sur une plus large échelle des civils dans les conflits ; la pauvreté généralisée et la pression démographique des classes d'âge jeunes exclues et marginalisées. La seconde caractéristique c'est la prolifération de la violence brutale qui est aussi d'apparence non rationnelle. Par exemple dans nos entrevues, les interlocuteurs qui s'opposent à la présence des allochtones dans les territoires d'Uvira, Fizi et Mwenga n'évoquent aucun projet politique qui motive leur position. Et comme l'État a cessé d'exister, il laisse sa place à la violence. Comme le suggère Arendt (1970 : 56), la violence c'est l'antithèse du pouvoir. Un troisième constat est qu'il y a banalisation des armes utilisées parce que peu sophistiquées mais suffisamment destructrices. Très souvent ce sont des armes légères, des lance-roquettes, des grenades autopropulsées et des mines antipersonnelles qui sont utilisées. Le quatrième constat est que dans les conflits actuels, les médias aussi sont parties prenantes et acteurs des conflits (Willame, 1997 : 21).

Ces conflits qui demeurent latents et qui peuvent s'enflammer à n'importe quel moment, durent aussi longtemps. « C'est donc surtout dans la mémoire collective des peuples, mémoire parfois recomposée, comme c'est le cas dans les guerres civiles africaines, qu'il faut rechercher les causes profondes de la plupart des conflits » suggère Willame (1997 : 22) dans la recherche des solutions. Cette caractéristique contribue au sixième constat selon lequel l'intensité des violences entraîne des déplacements massifs des populations. Le phénomène des camps de réfugiés est la conséquence de cette situation qui à son tour pose un problème de territorialité. Les Rwandais qui ont été installés dans les hauts plateaux et ailleurs au Kivu après la Révolution sociale en 1959 au Rwanda, ont contribué à l'intensification des conflits en se ralliant aux revendications de ceux qui les avaient précédés. Ce ralliement montre le caractère identitaire, que ce soit ethnique, religieux, linguistique ou territorial, des guerres civiles en Afrique. Dans notre cas, c'est l'identité ethnique. Ainsi, la dernière caractéristique des conflits armés en Afrique repose sur les conséquences des violences identitaires : le système international de gestion des conflits semble surchargé.

Considérant ces caractéristiques qui touchent l'ordre et la sécurité internationale, cette partie du mémoire nous permet de parler des mesures prévues par la Charte des Nations Unies,

précisément son chapitre 7 sur les atteintes à l'ordre international, et les prévisions de l'Agenda pour la Paix. Nous nous sommes inspirés aussi des solutions qui ont fait leur preuve ailleurs mais pour le cas africain, la complexité, la notion du pouvoir et la gestion des conflits des sociétés africaines désarment les facilitateurs et les intervenants potentiels pour résoudre des conflits ethniques. Malgré les bonnes volontés des diplomaties étrangères qui souvent échouent en cette matière, nous allons terminer avec l'expérience du Nord-Kivu et celle du Sud-Kivu à résoudre leurs conflits.

Des solutions envisageables

Dans un pays où l'État est presque inexistant, comme au Congo – Zaïre où la violence a élu domicile et que certains seigneurs de guerre récupérés par le gouvernement congolais essaient tant bien que mal de rappeler aux envahisseurs qu'ils ne sont pas les bienvenus, la solution ne peut venir qu'avec l'aide des négociateurs qui chercheraient des face-à-face, des mises à plat, des options négociables, des consensus dans un rapport de force antagonique. Les Accords globaux et inclusifs sur la transition signés à Pretoria en Afrique du Sud le 17 décembre 2002 semblent résoudre les conflits au niveau régional mais non dans le Nord-Kivu ni dans le Sud-Kivu où au lendemain de la signature, les hostilités ont recommencé. Willame (1997 : 141) s'inquiète en disant que « [...] certaines parties du continent (africain) pourraient retourner vers une sorte d'Afrique des comptoirs où ne seraient plus défendues que des esclaves économiques utiles et où des puissantes multinationales de la guerre du genre d'*Executive Outcomes*, auraient un bel avenir devant elles. En ce qui concerne le Kivu, [...] cette hypothèse ne pourrait être exclue. »

Dans cette quête de solution aux conflits ethniques, l'ethnicité doit avoir sa place parce qu'il est inutile de nier cette réalité. L'ethnie en soi n'est pas un problème mais c'est dans la manière dont cette forme de compétition légitime peut être gérée d'une autre façon que de penser à un chef coutumier absent ou aux chefs de guerre. Ainsi plusieurs solutions ont déjà été proposées malgré leurs échecs en Afrique.

Le fédéralisme a été proposé comme solution au Biafra. Les résultats étaient suffisamment bons. Pour le Congo où tout le monde veut le pouvoir parce que c'est la seule façon de devenir riche rapidement, la situation devient difficile. Mais nous avons noté qu'à l'indépendance, la Loi fondamentale proposait un tel système. La décentralisation des

institutions de l'État permettait aux provinces de gérer leurs identités localement et d'élire les Présidents et les gouverneurs provinciaux. L'instauration de ce modèle a aidé la gestion des conflits ethniques au lendemain de l'indépendance. Le coup d'État de Mobutu mit fin à ce système. Dans la situation actuelle de guerre, il est impossible d'organiser le recensement dans les territoires sous contrôle de la rébellion. Le RCD-Goma étant soutenu par le Rwanda, n'est pas accepté par les populations du Kivu. Les élections démocratiques à son avantage semblent difficiles.

Une autre solution pourrait venir de la rotation au pouvoir. Ce modèle a été appliqué au Nigeria et en Somalie. Au Nigeria par exemple, avant les élections présidentielles de 1993, un système de deux partis a été adopté pour réduire le nombre des organisations politiques. Cette situation était identique à celle du Zaïre où il y avait plus de 300 partis politiques. Mobutu avait proposé ce modèle mais son idée n'avait pas abouti.

Quant au système de représentation proportionnelle, le Congo – Zaïre n'a pas encore essayé ce modèle. Le nombre des ethnies (plus de 350) pourra difficilement le permettre. C'est seulement dans les accords signés en Afrique du Sud le 17 décembre 2002 que l'on peut lire : « La répartition des responsabilités au sein des institutions de la transition et à tous les niveaux de l'État se fait sur la base du principe de l'inclusivité et du partage équitable entre les Composantes et Entités au Dialogue inter-congolais selon des critères de compétence, de crédibilité, d'honorabilité et dans un esprit de réconciliation nationale. » Ce partage s'est fait non pas selon les identités ethniques mais plutôt selon les organisations politiques et les mouvements sociaux présents à ces pourparlers. Notons que cette formule dite de « un plus quatre », c'est-à-dire que le président dirige avec quatre vice-présidents, issue de ce dialogue reste difficile à appliquer. Ce modèle a été adopté en Afrique du Sud après l'apartheid et les résultats étaient satisfaisants.

Un autre modèle de gestion des conflits nous vient de l'Ouganda. C'est le système politique sans parti. Willame (1997 : 148) trouve des similarité entre ce système et celui d'*Umushingantahe* instauré au Burundi en 1991. Ici c'est la revalorisation des traditions. Les *Bashingantahe* sont des sages. Ils conseillent le Président pour résoudre les conflits. En Ouganda, le Président Museveni revalorise les anciennes structures traditionnelles en réhabilitant les souverains traditionnels et restituant les biens et propriétés qui leur appartenaient. En RDC, il

est presque impossible d'instaurer ce modèle parce qu'il n'y a pas de parti qui s'impose militairement pour dicter sa volonté. Dans ces circonstances, les structures traditionnelles tombent dans les oubliettes en laissant leurs places aux seigneurs de guerre.

Par ailleurs, Willame suggère un type de démocratie consensuelle qui selon lui est un système de veto mutuel entre les groupes ethniques qui se trouvent en compétition. Toutefois, la formule de découpage des frontières et la reconnaissance internationale de nouveaux États semble possible dans certains pays pour résoudre les conflits. Dufour (1995 : 59) écrit :

Lorsqu'un espace national est plutôt source de conflit, des efforts considérables sont déployés pour le redéfinir afin de répondre aux besoins nouveaux de sécurité chez les peuples. Des empires sont démantelés et de nouvelles alliances voient le jour. La création de nouveaux États-nations semble une tendance lourde de conséquences : elle conduira à un découpage plus fin de l'espace politique mondial et plus près des préoccupations des communautés régionales.

L'Érythrée a réussi à mettre fin à une longue guerre civile grâce à cette formule. En RDC comme dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu où la question foncière alimente les animosités, cette formule risque de prolonger indéfiniment la guerre.

Dans son article intitulé « Faut-il mettre le Congo sous tutelle ? » paru dans La Libre Belgique du 21 novembre 2002, Pascal André a recueilli les opinions de trois intellectuels sur cette question. Parmi eux nous citons Jean Omasombo, politologue au Centre d'études et de documentation africaine, Jean-Luc Vellut historien à l'UCL, et Pierre D'Argent, chargé de cours en Droit international à l'UCL.

Mettre le Congo sous tutelle de l'ONU, ce régime, selon Pierre d'Argent a été imaginé au lendemain de la seconde grande guerre. Il remplaçait le régime des mandats à l'époque de la Société des Nations. Son objectif était de conduire certains peuples à l'indépendance. Il fait donc partie intégrante de la Charte des Nations Unies. Il ne peut pas être appliqué à l'égard d'un État indépendant, membre de l'ONU selon le chapitre XII de la charte internationale.

L'inapplication de cette formule est partagée par les deux autres intervenants. Omasombo pense que la classe politique congolaise ne peut l'accepter parce que depuis l'indépendance, les dirigeants travaillent seulement pour se maintenir au pouvoir et non pour le bien de la population. Parlant de l'ONU, il ajoute qu'il y a des doutes que le Conseil de sécurité accepte cette formule à cause des divergences d'opinions entre ses membres. Certains voudraient qu'on instaure la démocratie, d'autres prônent une action rapide alors que d'autres encore sont

complètement désintéressés. Tandis que pour Vellut, la mise sous tutelle est une solution du désespoir. Elle n'est pas réaliste parce que la crise au Congo est similaire aux crises de ses voisins : Congo-Brazzaville, Angola, République centrafricaine. L'ONU ne parviendra pas à un commun accord sur cette solution du désespoir.

Dans tous les cas, la mise sous tutelle comme solution aux conflits au Congo est écartée. Pierre D'Argent propose l'instauration d'un régime dont l'administration serait sous surveillance internationale, une sorte d'administration provisoire et internationale. Son but serait de ramener la paix dans le pays. En effet, pour son efficacité, cette administration sera appuyée par une force militaire multinationale. Pour y arriver, deux conditions s'imposent. D'abord, qu'il y ait une résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies, ensuite, un accord entre les belligérants. Pour qu'elle réussisse sa mission, il faut la volonté de la part des Congolais d'accepter de confier leur destin à la communauté internationale et aux bailleurs de fonds qui accepteraient d'y mettre d'importants moyens. Le doute plane sur cette volonté de s'abandonner aux autres. « [...] un pays est possédé et dominé par le capital qu'on y a investi » (Galeano, 1981 : 10). Pierre D'Argent ajoute que, en droit strict, le Conseil de sécurité peut s'imposer et se passer des accords entre les rebelles et les gouvernements impliqués. Cette voie n'est pas adoptée. Est-ce que c'est par l'indifférence qu'évoque Omasombo ?

Ainsi, pour clôturer ce débat, ce politologue pense que la seule solution pour les conflits au Congo c'est d'avoir un dictateur positif, c'est-à-dire une dictature éclairée, à la présidence de ce pays. Ce dictateur devra être quelqu'un qui aime son pays, qui va le stabiliser avant de parler de la transition vers la démocratie, une sorte de Mobutu avec la tête de Mandela, dit-il.

Toutes ces formules citées ci-haut, malgré leur défaillance pour le cas du Congo, ont déjà prouvé leur efficacité dans d'autres cas. Ce qui est nouveau ici c'est la formule « un plus quatre » suggérée par le Président sud africain Thabo Mbeki ; le retour à la dictature éclairée et l'administration sous surveillance internationale. Par ailleurs, comme pour combattre le terrorisme international, le second rapport du panel des experts des Nations Unies sous la direction de Mahmoud Kassem recommande que des mesures punitives soient prises contre des organisations criminelles et des personnes impliquées dans l'exploitation illégale des ressources naturelles du Congo. Les auteurs de ce rapport voudraient que des restrictions financières soient imposées aux 29 compagnies basées au Congo, en Belgique, au Rwanda, en Ouganda, au

Zimbabwe et en Afrique du Sud. À cela s'ajoutent l'interdiction de voyager et des restrictions financières suivies des saisies de leurs avoirs ; mesures qu'il faudra imposer à 54 personnes y compris certaines autorités du gouvernement congolais, zimbabwéens impliqués dans le pillage. À ces mesures Aziz Fall dans son intervention à Télé-Québec le 23 janvier 2003 propose l'embargo sur l'acquisition de matériels militaires à tous les pays accusés d'envahir le Congo ; l'arrestation et le jugement des compagnies et des personnes impliquées dans l'exploitation illégale des ressources naturelles. Une force panafricaine devra être déployée pour pacifier le pays, maintenir la paix et assurer les investisseurs étrangers. Ce politologue met son espoir dans le NEPAD²⁶ pour relancer l'économie du Congo. Notons que jusqu'à présent, certains pays membres du Conseil de sécurité ne sont pas d'accord avec ces recommandations et demandent plus d'enquêtes et de consultations après le premier rapport dirigé par Madame Safiatou Ba-N'Daw.

Sur le plan constitutionnel et institutionnel, pour gérer les conflits et les crises politiques, on ne peut pas s'arrêter seulement à des questions de formes d'État et de structures politiques parce que certains États n'existent même plus. Devons-nous encore penser que la solution proviendrait de ces genres d'États ? Dans tous les cas, le désintéressement des membres du Conseil de sécurité n'est pas à négliger dans la résolution des conflits au Congo. C'est ainsi que dans le point suivant nous allons parler des défaillances de l'ONU dans le dossier congolais.

Les faiblesses des Nations Unies dans la résolution des conflits en Afrique

Le fait qu'il n'y ait pas de solution parmi les membres du Conseil de sécurité des Nations Unies, comme nous l'avons remarqué, entraîne une attitude chez ces décideurs internationaux, un désintéressement complet par rapport au sort des Congolais et de leurs voisins de l'Est (AfroAmerica Network, July 17, 2003). Elle présente un risque de spéculation quant à la recherche de ses causes. Ainsi, nous avons constaté le manque de volonté politique, la paresse intellectuelle et le règne de l'improvisation des membres du Conseil de sécurité.

En fait, pourquoi n'y a-t-il pas de volonté politique pour mettre fin aux conflits qui ensanglantent non seulement le Congo mais aussi les pays voisins de l'Est ? Dans une de ses conférences organisées par le Carrefour Tiers monde en collaboration avec le Musée de la civilisation de Québec, Denis Tougas (2002) disait que l'objectif principal du chaos actuel dans

²⁶ Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique.

la région des Grands Lacs africains était de permettre le développement par des capitaux privés. Est-ce que c'est le style de l'instabilité contrôlée comme au Kazakhstan où malgré les conflits, l'industrie du pétrole va mieux ? Parlant du Kivu, Jeffrey Steinberg (1996) écrit : « Dans cette région, les compagnies minières canadiennes, britanniques et sud-africaines manœuvrent pour s'emparer des énormes richesses minérales, une fois que l'attention sur le génocide actuel ne fera plus la une des journaux ». Quels sont alors les liens entre les décideurs internationaux et les multinationales minières ? La mondialisation économique du Congo a commencé depuis 1885 où les compagnies à charte ont exploité les richesses de ce demi-continent. Le système des Nations Unies voulut s'interposer pendant l'indépendance de ce pays. La mort mystérieuse de Dag Hammarskjöld, le Secrétaire général des Nations Unies pendant la sécession katangaise, mit fin à cette volonté de Lumumba de laisser les Congolais gérer leurs richesses.

D'autre part, Willame (1997 : 145-146) signale la paresse intellectuelle des membres du Conseil de sécurité. Selon ce professeur, l'information sur la situation conflictuelle en RDC et dans la région des Grands Lacs africains n'a pas été acheminée par des canaux appropriés vers les décideurs extérieurs. Cela a fait que l'information soit disqualifiée. Le premier rapport du panel des experts des Nations Unies sur les pillages des richesses du Congo, dirigé par Safiatou Ba-N'Daw a été non seulement contesté par les États-Unis, la Grande Bretagne, le Rwanda, l'Ouganda, suite à la dénonciation des compagnies et pays impliqués, mais a aussi été oublié. Le Conseil de sécurité a dû demander un second rapport qui jusqu'à présent reste comme une lettre morte dans la mesure où les décisions prises ne sont pas respectées. Le pillage continue et les troupes étrangères non invitées sont toujours présentes sur le territoire congolais. Il devient difficile de croire à la paresse intellectuelle dans la mesure où l'information arrive par de bonnes voies aux décideurs internationaux mais ceux-ci restent indifférents ou agissent très lentement et le conflit perdure.

Cette faiblesse serait responsable du désordre administratif et organisationnel qui règne au sein de certaines agences de l'ONU. Willame (1997 : 146) écrit :

À cette disqualification de l'information pertinente, il faut encore ajouter le règne de l'improvisation qui prévaut dans les enceintes des décideurs internationaux. Ce point a surtout été mis récemment en évidence par un ancien représentant spécial du secrétaire général de l'ONU au Burundi. *La mémoire institutionnelle des Nations Unies, écrit-il est quasiment inexistante. Autrement dit, la personne qui vous remplace recommence tout le travail à zéro. À chaque fois, on réinvente la roue...Lorsque je suis arrivé au Burundi,*

personne n'avait tiré pour moi les leçons du Cambodge, de l'Angola ou du Mozambique. J'ai entamé ma mission comme si toutes ces opérations n'avaient jamais eu lieu.

À cette attitude s'ajoute le fait de ne pas impliquer les belligérants dans les processus de résolution des conflits à caractère ethnique. Cela s'explique par le fait de négliger l'approche anthropologique qui permet une bonne compréhension du fondement du pouvoir et du factionnalisme incessant qui l'accompagne. Cette approche oblige de considérer l'histoire des sociétés africaines en conflit. Ainsi, cette histoire serait la source d'une logique interne à chaque société et à ses multiples contradictions. L'improvisation qui prévaut dans les enceintes des décideurs internationaux fait que tous les aspects sociaux, historiques, culturels des sociétés africaines en conflit ne soient considérés. Comment peut-on justifier un tel comportement ? Le professeur Ndaywel E Nziem²⁷ commentant le livre de Colette Braeckman (2003) écrit :

Cette hécatombe de plus de trois millions de personnes, parmi lesquelles nombre d'innocents, de femmes, d'enfants et de vieillards, est la conséquence d'une guerre « inutile ». Parce qu'il fallait pérenniser la violence et l'impunité dans cette région, pour rendre le pillage possible, la guerre « inutile » a été perpétuellement en quête de nouveaux alibis (ce que tente de dénoncer la rébellion banyamulenge contre le régime du FPR). L'idéal c'est qu'elle se poursuive à l'infini. Dès qu'un nouvel accord est signé, les stratégies se mettent en place, avec les complicités locales, pour compromettre autant que possible sa mise en oeuvre.

L'enjeu c'est d'inscrire fermement les richesses de la région dans les circuits dominants qui mènent du Sud au Nord, d'aider ces populations à se faire hara-kiri et à disparaître définitivement, afin de réserver ces terres de l'Ituri et du Kivu, aux privilégiés de cette mondialisation sauvage (les fermiers blancs d'Afrique australe qui seront tôt ou tard chassés de leurs terres et les Israéliens désireux de quitter la Palestine).

Ainsi, prédit l'ouvrage, les touristes d'avenir, achetant des colliers et des fétiches évoquant ces peuples disparus (notamment les Lendu et les Hima), se souviendront-ils peut-être du sort « des Iroquois, des Cheyennes et autres Chawnees, ces Indiens d'Amérique qui furent rayés de la carte parce que leurs terres renfermaient de l'or. Des peuples qui n'existent plus que par leurs noms dans les livres d'histoires et par les souvenirs proposés dans les boutiques à touristes.» (pp.177) Voilà l'enjeu véritable. Tout le reste n'aurait donc été que du cosmétique pour maquiller la mise en application de ce schéma. En éloigner tous ceux qui, comme Kabila, n'ont pas voulu se plier à ce bon vouloir ou encore, comme Mugabe qui a eu l'audace de déjouer in extremis le plan de déstabilisation du Congo, le « deuxième crime » commis en plus de celui de la confiscation des terres des fermiers blancs au Zimbabwe.

Les modes de régulation internationale des crises ethniques sont présentement loin d'atteindre un niveau souhaitable de performance à cause de manque d'intérêt politique, de la paresse intellectuelle, de mauvaises informations et de lenteur d'agir bien voulue de la part des

²⁷ Lors de la présentation du livre de Colette BRAECKMAN intitulé *Les nouveaux prédateurs : politique des puissances en Afrique centrale*.

décideurs internationaux. Placés dans une situation d'abandonnés, les belligérants dans de tels conflits devront trouver des solutions pour retrouver la paix. Pour illustrer cette situation, malgré les résultats négatifs, nous allons prendre des exemples du Nord-Kivu et du Sud-Kivu où des représentants de différents groupes ethniques en conflit, des ONG de développement, des Églises et des organismes de droits de l'homme se sont concertés pour tenter de trouver des solutions aux conflits qui ensanglantent ces deux provinces.

Les solutions africaines²⁸

Avec le départ du Président Mobutu, le Zaïre tombe dans un climat politique paradoxal où tous les conflits à caractère ethnique et politique des années 60 font surface non pas pour disloquer le pays parce que tout le monde tient à l'intégrité territoriale nationale, mais pour la course aux postes ministériels. Depuis les années 80 déjà, un acteur important fait surface : la société civile.

Ce nouvel acteur va jouer un rôle important dans la résolution des conflits dans le Nord-Kivu et le Sud-Kivu entre 1993-2000. Composé des organisations non-gouvernementales de développement, son dynamisme s'explique par deux facteurs. Selon Willame (1997), il y a d'abord l'essor d'une couche de cadres formés dans un système d'instituts supérieurs branchés sur des formations non-académiques et plus professionnelles. On cite ici l'institut supérieur pédagogique, l'institut supérieur de techniques médicales et l'institut supérieur de développement rural. L'assèchement des emplois dans la fonction publique locale suite aux

²⁸ Les rapports suivants aident à mieux comprendre les événements qui secouent la région des Grands Lacs africains

Rebâtir une paix durable et juste à l'Est du Congo-Zaïre, Actes du séminaire organisé par Maison Lukula avec la collaboration de Forum Baraza la Kivu, Montréal, octobre 1998.

Conférence sur la crise en République démocratique du Congo, Filip REYNTJENS (sous la direction de), Université d'Anvers, du 15 au 16 janvier 1999.

La crise politique en République démocratique du Congo et les enjeux de la guerre ougando-rwando-burundaise contre la République démocratique du Congo, Actes du symposium organisé sous l'égide de l'Organisation des professionnels congolais au Canada (OPCC), Paul Mulemeri KANAMBY (sous la direction de), Montréal, du 22 au 23 mai 1999.

Après-guerre en Afrique des Grands Lacs : des stratégies pour une paix réelle et durable, Actes du colloque organisé par l'Organisation des professionnels congolais du Canada (OPCC) et la section Saguenay-Lac-Saint-Jean de l'Association canadienne pour les Nations Unies (ACNU) dans le cadre du 69^e congrès annuel de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS), Sherbrooke, 15 mai 2001, sous la direction de Antoine Lutumba NTETU, Université du Québec à Chicoutimi, Groupe de recherche et d'intervention régionales (GRIR).

Rapport de la rencontre intra et inter-communautaire du sud du Sud-Kivu, organisée par ADEPAE, UGEAFI, SOCOODEFI avec la collaboration de l'Institut Vie et Paix, de NOVIB et de DFID, Uvira, du 12 au 16 novembre 2003.

injonctions de l'ajustement structurel imposées au régime de Kinshasa par la Banque mondiale et le F.M.I. a forcé ces cadres professionnels à créer leur propre emploi à travers les O.N.G.D²⁹. Durant la transition, lors de la C.N.S., ces organisations en collaboration avec des Églises, ont entamé des activités d'animation et d'information sur la démocratie, la défense des droits de l'homme. Ainsi, la base développait une nouvelle culture politique qui manquait aux politiciens de l'indépendance. C'est dans cette perspective que ce nouvel acteur politique, la société civile, a pu contribuer dans l'organisation des forums pour tenter de résoudre des conflits ethniques dans le Nord-Kivu et le Sud-Kivu. Cette idée de se prendre en charge, c'est-à-dire de trouver une solution au niveau local est déjà soulevée par MIE.

L'expérience du Nord-Kivu

Nous allons nous limiter à deux conflits sanglants précis. Celui de 1993 et celui de 1994. Ces deux conflits opposent les Hutu-Tutsi aux Nande et aux Hunde-Nyanga. Il est question ici de voir les éléments déclencheurs de ces conflits, la méthode de travail utilisée par les organisateurs des forums et les résultats obtenus après les ateliers de discussion.

Sans se contredire, Willame (1997 : 123-124) pense que les conflits de 1993 ont été déclenchés par deux éléments. D'abord c'est l'exclusion des Banyarwanda du Nord-Kivu de la liste des participants à la C.N.S. parce qu'ils ne sont pas des Zaïrois. Cette situation de l'identité douteuse a ensuite poussé les Banyarwanda à créer leur mutuelle tribale MAGRIVI³⁰ dans le Masisi. Les chefs de celle-ci décidèrent de ne plus reconnaître l'autorité locale et ne paieraient plus d'impôt à cette dernière. Dans ce climat de tension, l'élément déclencheur des hostilités fut un incident mineur survenu dans un marché situé à l'ouest de Masisi. Les bagarres éclatèrent. Comme une boule de neige, le conflit se répandit dans tout le territoire de Bwito et de Walikale emportant 3 000 vies et 150 000 déplacés. Concernant ce même conflit, Mutoo Valentin³¹ dit que lorsqu'ils étaient partis à la C.N.S. pour représenter le Nord-Kivu, il y avait des Hutu dans leur délégation. Ceux-ci représentaient leur communauté des Banyabwisha. Lors des débats sur la nationalité à la C.N.S., la délégation du Nord-Kivu se scinda parce que la loi qui a été adoptée n'a pas reconnu l'identité zaïroise d'origine des Hutu. Cette exclusion ne fut pas la bienvenue

²⁹ Organisation non-gouvernementale de développement.

³⁰ MAGRIVI : Mutuelle des agriculteurs du Virunga

³¹ Personne ressource ; ex-Président de l'Association des Congolais (es) de Québec (1997-2000) et représentant du Nord-Kivu à la C.N.S. en 1993.

chez les Hutu qui à cette occasion avaient changé de nom pour s'appeler des Bahutu et non plus des Banyabwisha. À leur retour au Nord-Kivu (à Rutshuru et à Masisi), les chefs de leur mutuelle MAGRIVI, organisèrent la désobéissance civile. Étant majoritaires dans ces deux contrées (75% de la population), ils ont mis en place une autre autorité coutumière parallèle, la leur, pour percevoir les taxes alors que le pouvoir public garantissait qu'un Rwandais ne pouvait pas devenir chef coutumier. Il était normal mais inquiétant pour les chefs Hunde, Nyanga et Tembo de se retrouver avec des sujets majoritairement rwandais. Donc, c'était facile à ces populations étrangères de prendre le pouvoir coutumier. Pour contrer cela, la milice autochtone Ngilima fut créée. Les conflits devinrent de plus en plus sanglants. La présence du Président Mobutu à Goma entre mai et juin 1993 avec 500 éléments de la D.S.P.³² rétablit le calme. Mobutu financera une commission régionale de pacification pour mettre fin à ces conflits.

Dès octobre 1993, un projet de réunir toutes les parties en conflit fut lancé par le doyenné de Mweso en collaboration avec les responsables des O.N.G. oeuvrant dans les collectivités de Bwito, de Bashali et de Wanyanga. Ce projet eu lieu du 25 au 28 novembre 1993. Parmi les participants à cette rencontre dénommée « Journée de réflexion et de sensibilisation à la réconciliation et à la cohabitation pacifique des ethnies » on trouve des mandataires des regroupements, des commerçants, des enseignants, des représentants d'O.N.G. locales, des curés de paroisse, des pasteurs (notamment ceux des Églises néo-apostoliques, adventistes et kimbanguistes), des officiers de la D.S.P., des responsables de coopératives, des chefs coutumiers, des capitas de village, des petits fonctionnaires locaux, de simples paysans. Au total, 88 acteurs locaux et 30 observateurs participent dans cette recherche de paix qui se tient dans la concession de la Z.T.M.³³ à Mweso dans la zone de Rutshuru.

Pour arriver à résoudre ces conflits, les organisateurs ont opté pour la méthode dite d'arbre à problèmes, c'est-à-dire la définition des ententes de chaque partie en conflit, l'analyse que chacune d'elles faisait du problème, la recherche des pistes de solutions, les recommandations convergentes et divergentes exprimées par chacune d'elles, et finalement la recherche des éléments sur lesquels chaque groupe pouvait être d'accord. Chaque atelier était composé d'un facilitateur qui canalisait les débats et des représentants de chaque communauté en conflit, c'est-à-dire Nande, Hunde-Nyanga et Hutu-Tutsi. À la fin de chaque atelier, les

³² Division spéciale présidentielle

³³ Zaïre tea management

participants devaient présenter lors d'une séance plénière l'arbre à problèmes ou l'arbre à solutions. Ils devaient hiérarchiser les problèmes identifiés afin d'atteindre le point central de blocage. Les solutions proposées et les recommandations finales suivaient aussi la même logique. Ainsi, ils arrivaient à une liste des points qui pouvaient être négociés et ceux qui ne pouvaient pas l'être encore.

Selon la majorité des participants à cette journée de réflexion³⁴, la guerre exprime d'abord un problème de nationalité ; ensuite, une course au pouvoir pour avoir des terres. Comme constaté dans le tableau ci-dessous, ce sont l'identité et le pouvoir qui sont en cause.

Tableau 1 : Synthèse de l'analyse des problèmes et de la recherche de solutions

Communauté	Problème central	Solution centrale
Hutu-Tutsi	Mauvais pouvoir d'une seule ethnie.	Partage du pouvoir entre ethnies.
Nande	Course au pouvoir dans une collectivité-chefferie.	Que le pouvoir coutumier se fasse accepter par tous et que les chefs soient crédibles et instruits
Hunde-Nyanga	Conquête du pouvoir et des terres	Mettre fin à la conquête du pouvoir et des terres dans le respect absolu de l'autorité coutumière.

Source : Extrait de J.-C. Willame, *Banyarwanda et Banyamulenge, violences ethnique et gestion de l'identitaire au Kivu*, Éditions L'harmattan, pp. 125.

Après de nombreux tiraillements, les belligérants sont arrivés à un compromis mitoyen qui pouvait leur permettre de retrouver la paix. En janvier 1994, de nouvelles violences sont survenues par manque de suivi des résolutions adoptées et des recommandations adressées aux autorités provinciales. Celles-ci n'ont rencontré ni les chefs coutumiers, ni les paysans, ni les agents de sécurité, ni les O.N.G. participantes. Notons aussi que certaines régions du Nord-Kivu marquées par ces conflits n'étaient pas associées à ces journées de réflexion.

³⁴ Diocèse de Goma et ACODRI, « Journées de réflexion et de sensibilisation à la réconciliation et à la cohabitation pacifique des ethnies tenues à ZTM Mweso du 25 au 28 novembre 1993, Rapport final », Goma, s.d.

Le second tour des négociations a été organisé par la G.E.A.D et l'Église néo-apostolique. La même méthode de l'arbre à problème ou de l'arbre à solution sera d'usage pendant ces journées de réflexion du 13 au 17 février 1994 à Masisi. En plus des participants du premier round, les autorités régionales et locales se sont aussi ajoutées. Par contre, les représentants de l'ethnie nande se sont absentes. Comme à Mweso, les mêmes enjeux étaient à l'ordre du jour : la course au pouvoir et la question de la nationalité. Selon les participants, quatre causes expliquent ces problèmes :

1. l'irresponsabilité de l'État à tous les niveaux dans la gestion de la question de la nationalité ;
2. les manipulations politiciennes par le biais des mutuelles tribales (Bushenge hunde et Magrivi) ;
3. la démocratie (la C.N.S considérée comme la transition justifierait la guerre) et
4. les questions foncières et économiques.

Comme au premier round, la première solution était d'abord l'arrêt des hostilités. Les divergences de fond, c'est-à-dire la loi sur la nationalité, l'accès au pouvoir, la légitimité des chefs coutumiers autochtones sont restées sans solution. Il revenait alors à l'État de gérer cette situation.

Malgré ce manque de solution pour les deux questions de fond, les conflits armés ont cessé et les tensions ont aussi baissé parce que les belligérants se sont parlé. Le recours à l'État a permis le rétablissement de l'ordre dans la région. Ces efforts sont tombés avec la guerre au Rwanda dans la même année. Le flux massif des réfugiés rwandais au Nord-Kivu et au Sud-Kivu a changé toute la donne parce que les conflits qui ont suivi ont été gérés par les seigneurs de guerre.

L'expérience du Sud-Kivu

Sous le patronat de l'Église du Christ au Congo en collaboration avec certaines O.N.G., un programme de résolution de conflits intitulé « Programme paix résolution pacifique des conflits et détraumatisation en territoire d'Uvira³⁵ » fut mis en place. Au lieu de Journées de réflexion, les organisateurs ont opté pour deux séminaires (Bâtissons la paix et Comment vivre

³⁵ Sous la coordination de Bisimwa wa K. Benson.

ensemble en paix) qui ont duré quatre jours (du 14 au 18 novembre 1997). Contrairement au Nord-Kivu, des séances académiques, des exposés généraux sur la démocratie et des recommandations taillées sur mesure faisaient partie de la méthodologie de travail.

Le premier séminaire, Bâtissons la paix avait pour thèmes :

1. L'histoire des migrations des peuples de la région des Grands Lacs africains,
2. La naissance du conflit,
3. La réconciliation,
4. Le rôle de la communauté dans le processus de la transformation des conflits et
5. Bâtissons la paix.

Parmi les participants, on trouve des pasteurs de différentes Églises, des « waongozi wa shirika³⁶ », quelques représentants des O.N.G.D. locales, des magistrats et des leaders locaux des groupements³⁷. La question qui a suscité beaucoup de débats fut celle de la migration des peuples, notamment celle des Banyamulenge. Le compromis était le suivant : tous les Banyarwanda (Tutsi) au Kivu ne sont pas des Banyamulenge. Il y a quelques familles bien connues qui sont sensées venir au Congo avant 1900. Ceux-ci constituent 10 % de cette population rwandophone. Les autres 90 % sont venus longtemps après à travers plusieurs vagues, c'est-à-dire par des migrations différentes et par des infiltrations clandestines. Pour résoudre ce problème du premier arrivé, les participants se sont entendus pour que les Banyarwanda qui sont arrivés au Congo avant 1900 identifient ou dénoncent ceux de leurs qui sont venus après. À cet effet, les Banyamulenge ont promis de créer une commission d'identification. Celle-ci n'a pas fonctionné suite à la guerre qui s'est prolongée.

Avec la méthode de confrontation à deux étapes dont un questionnaire³⁸ est la charnière, le second séminaire « Comment vivre ensemble en paix » avait quatre objectifs :

1. faciliter les belligérants à mieux connaître leurs comportements favorables ou défavorables à la paix,

³⁶ Chefs de groupes catholiques dans chaque quartier.

³⁷ Subdivision administrative d'une localité.

³⁸ Bisimwa wa K. Benson, coordonnateur du Programme paix résolution pacifique des conflits et détraumatisation en territoire d'Uvira, B.P. 68 Uvira, B.P 6188 Bujumbura.

2. favoriser le dialogue entre les représentants des communautés en conflit,
3. inciter les différents groupes en conflit de faire un projet en commun de participation et
4. Dégager les obstacles à la paix.

Pour ce séminaire, les organisateurs s'attendent à une tolérance et au dialogue franc et sincère entre différentes ethnies représentées. Ils ont visé les mutualités et les groupes de sages de ces ethnies pour ce travail parce qu'ils sont considérés comme source de division et de conflits. Étaient invités à ce séminaire, les leaders de chaque tribu, des prêtres, des pasteurs, des chefs des O.N.G.D., quatre membres du pouvoir administratif local, dix représentants des Bavira, dix des Bafuliiru, dix des Babembe, trois des Barega, trois des Bashi, huit des Banyamulenge et dix des églises.

La méthode du travail est différente de celle du Nord-Kivu. Ici les organisateurs procèdent par des ateliers par groupe ethnique pour les mêmes questions alors qu'au Nord-Kivu, chaque atelier avait au moins un représentant des groupes participants aux journées de réflexion. Ainsi on avait le groupe Babembe, le groupe Bavira – Bafuliiru, le groupe Bashi – Barega et le groupe Banyamulenge.

Après un débat houleux, huit recommandations ont été adoptées :

1. Respect des entités administratives et de l'autorité,
2. Mettre fin aux structures administratives parallèles illégales,
3. Lutter contre le tribalisme,
4. Promouvoir la justice sociale,
5. Partager équitablement les ressources et le pouvoir,
6. Lutter contre l'ennemi commun : la pauvreté, l'ignorance, la division et la discrimination,
7. Que les Banyamulenge laissent tomber leur comportement triomphal et expansionniste,
8. Que les autres ethnies ou tribus cessent de discriminer les Banyamulenge.

Le modérateur et les administrateurs du territoire ont réagi de leur façon pour expliquer ces conflits. Pour le modérateur, c'est le sous-développement et la pauvreté tandis que pour les autorités administratives c'est l'irresponsabilité de la seconde république à gérer la question de la

nationalité et celle d'encourager la cohabitation pacifique et l'intégration des groupes ethniques de la région.

Au Nord comme au Sud-Kivu, la société civile a cherché à trouver des solutions pour résoudre les conflits à caractère ethnique de ces deux provinces. Au Nord-Kivu, la « Journée de réflexion et de sensibilisation à la réconciliation et à la cohabitation pacifique des ethnies » et au Sud-Kivu le « Programme paix résolution pacifique des conflits et détraumatisation en territoire d'Uvira », les sources des conflits restent les mêmes : la question de la nationalité et celle en rapport au titre foncier. Malgré leur volonté de résoudre leurs divergences à travers des pourparlers, l'afflux massif des réfugiés rwandais en 1994 et la guerre d'invasion qui a suivi ont changé toute la donne parce que cette guerre a des objectifs qui dépassent le niveau local avec ses dimensions ethniques.

Considérant cet aspect régional qui rend nuls les efforts de réconciliation interethnique et le rétablissement de la paix, les causes principales de cette guerre viennent plus de l'extérieur que de l'intérieur. C'est ce constat qui nous permet de nous engager dans la conclusion de ce travail.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ADDA, Jacques

1996 *La mondialisation de l'économie : Genèse*, Tome 1, Paris, Éditions La Découverte, 124 p.

AFROAMERICA NETWORK

2003 « USA : General Kagame of Rwanda has committed genocide, Newsweek magazine says », Baltimore (Mariland-USA), July 17th.

ANDRÉ, Catherine

1997 « Économie rwandaise : d'une économie de subsistance à une économie de guerre, vers un renouveau ? », dans *L'Afrique des Grands Lacs*, annuaire 1996-1997 sous la direction de Marysse S. et de Reyntjens F., Paris : L'Harmattan, pp. 59-91.

ANDRÉ, Pascal

2002 « Faut-il mettre le Congo sous tutelle ? » dans *La Libre Belgique*, 21 nov.

ARENDT, Hannah

1970 *On violence*, New York, Harcourt, Brace and World.

ASSOCIATION CONGOLAISE POUR LES DROITS DE LA PERSONNE

2000 *Rapport annuel 2000*, Bujumbura (Burundi), décembre.

BAKENI, Mujombwe

2001 Lettre du 4 octobre adressée à Katembo Kakozi, Kasulu, Kigoma (Tanzanie).

BA-N'DAW, Safiatou et autres

2001 *Report of the panel of experts on the illegal exploitation of natural resources and other forms of wealth in the Democratic republic of Congo*, New York, Nations Unies

BAUMAN, Zygmunt

1999 *Le coût humain de la mondialisation*, Traduit de l'anglais par Alexandre Abensour, France, Hachette Littératures.

BEDNAREK, Jerzy.

1997a « Ex-Zaïre : la CIA était bien derrière Kabila et ses associés », dans *Africa international*, N° 307, Septembre.

1997b « Rwanda. Twagiramungu devant une commission belge », dans *Africa international*, N° 307, Septembre.

BILOA, Marie-Roger

1988 « Interview Juvenal Habyarimana quinze ans après », dans *Jeune Afrique*, N°

1439, du 3 août, pp. 34-36.

BISIMWA wa K. Benson

1997 « *Programme Paix résolution pacifique des conflits et détraumatisation en territoire d'Uvira* », du 14 au 18 novembre, Rapport final, Uvira.

BOONE, Olga

1954 *Carte ethnique du Congo belge et du Ruanda-Urundi*, Zaïre, n° 8, avril, pp. 451-465.

1961 *Carte ethnique du Congo, quart sud-est*, Tervuren, Belgique, Musée royal de l'Afrique centrale, 271 p., coll. « Annales, série in-8o Sciences humaines », n° 37.

BOUDON, Raymond et autres

1999 *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Les Références Larousse.

BOURGEOIS, R.

1954 *Banyarwanda et Barundi : La coutume*, Tome II, Bruxelles, Académie royale des sciences coloniales.

BRAECKMAN, Colette

1999 *L'enjeux congolais, l'Afrique centrale après Mobutu*, Paris, Fayard.

2003 *Les nouveaux prédateurs : Politique des puissances en Afrique centrale*, Paris, Fayard, 309 p.

BRAUDEL, Fernand

1986 *Le temps du monde*, Paris, Armand Colin.

BRZEZINSKI, Zbigniew

1970 *Between Two Ages, America's Role in the Technetronic Era*, New York, The Viking Press, 334 p.

CARDOSO, Fernando H. et Enzo FALETTO

1978 *Dépendance et développement en Amérique latine*, Paris, PUF.

COLLINS, Randall

1975 *Conflict Sociology, Toward an Explanatory Science*, New York, Academic Press.

COSER, Lewis

1982 *Les fonctions du conflit social*, Paris, PUF.

CUYPERS, J. P.

1960 *Alphonse Vangele (1848-1939) d'après des documents inédits*, Bruxelles, 93 p., coll. « Mémoire in-8o (Académie royale des sciences d'outre-mer. Classe des sciences morales et politique) », t. 24, fasc. 2.

DARBON, D. et L'HOIRY

1982 « Les conflits de pouvoir au Burundi », dans *Pouvoir et intégration politique : le cas du Burundi et du Malawi*, Bordeaux, CEAN.

DEPELCHIN, Jacques-Marie François

1974 *From Pre-capitalism to Imperialism : A History of Social and Economic Formation in Eastern Zaïre, (Uvira Zone, c. 1800 - 1965)*, Ph.D. dissertation. CA : Stanford University.

DIOCÈSE DE GOMA et ACODRI,

1993 « Journée de réflexion et de sensibilisation à la réconciliation et à la cohabitation pacifique des ethnies » tenue à ZTM Mweso du 25 au 28 novembre, Rapport final, Goma, s.d.

DUFOUR, Jules

1995 « Le patrimoine de l'humanité », dans *L'éthique du développement entre l'éphémère et le durable*, Jules DUFOUR, Juan-Luis KLEIN, Marc-Urbain PROULX, Alejandro RADA-DONATH (sous la direction de), Université du Québec à Chicoutimi, GRIR, coll. « Développement régional », pp. 47-48.

DUSSOUY, Gérard

2001 *Quelle géopolitique au XXI^e siècle ?*, Bruxelles, Éditions Complexe, coll. « Théorie politique ».

EXECUTIVE INTELLIGENCE REVIEW

1997a *Never Again ! London's genocide against Africans*, EIR Special Report, Washington, Juin.

1997b *The true story behind the fall of the House of Windsor*, EIR Special Report, Washington, Septembre.

GALEANO, E.

1981 *Veines ouvertes de l'Amérique latine*, Traduit de l'espagnol par Claude COUFFON, Paris, Librairie Plon.

GARRETON, Roberto.

1996. *Rapport sur la situation des droits de l'homme au Zaïre dit des Banyamulenge*, Nations Unies. Conseil économique et social, Document n° E/CN 4/1996/66 du 29 janvier.

GAXOTTE, Pierre

1970 *La Révolution française*, Paris, Fayard, pp. 13.

GÉLINAS, Jacques B.

1994 *Et si le Tiers Monde s'autofinçait. De l'endettement à l'épargne*, Montréal, Éditions Écosociété, 238 p.

GILBERT, Pierre et autres

1994 « Ordo ab chao », *Plein feu sur l'heure juste*, Québec

GOODSPEED, Peter

2001 « 16 millions in Congo starving to death : report », dans *National Post*, August 8th.

GOUVERNEMENT CONGOLAIS et autres

2002 *Accord global et inclusif sur la transition*, République sud africaine, 17 déc.

GRIGGS, Richard

1999 *Geostrategies in the Great Lakes Conflict and Spacial Designs for Peace*,
Independent Projects Trust, Center for World Indigenous Studies
Fourth World Atlas Project, Durban.

HIERNAUX, Jean

1965 « Note sur les Tutsi de l'Itombwe », dans *Bulletin et Mémoire de la société
d'Anthropologie de Paris*, Tome 7, XI^e série, Bruxelles, pp.361.

KADARI, Mwene Kabyana ; Kamba KATCHELEWA et Yamakano MBOKO

1996 *Les Immigrants rwandais dans les zones de Fizi, Uvira et Mwenga*, document inédit,
Montréal 4 avril.

KAGAME, Alexis

1975 *Un abrégé de l'histoire du Rwanda, de 1853 à 1972*, Butare, Éditions universitaires du
Rwanda.

KAJIGA, Gaspard

1956 « Cette immigration séculaire des Rwandais au Congo », dans *Bulletin
Trimestriel du Centre d'Études des problèmes sociaux indigènes (CEPSI)*,
N^o 32, Elizabethville, pp. 10-11.

KAMBALE, Pascal

1998 « La question de la nationalité à l'Est de la RD Congo », dans *Rebâtir une paix
durable et juste à l'Est du Congo-Zaïre*. Actes du séminaire organisé par Maison
Lukula avec la collaboration de Forum Baraza la Kivu, Shimbi KATCHELEWA
(sous la direction de), Montréal, Octobre.

KAMBERE, Muhindo Léonard

1999 *Regard sur les conflits des nationalités au Congo : cas des Hutu et Tutsi
(Banyamulenge) au Kivu*, Deuxième partie : *Aspect géo-historique*, Kinshasa,
Éditions YIRA.

KASSEM, Mahmoud et autres

2002 *Rapport du panel des experts des Nations unies sur le pillage des ressources
naturelles de la RDC*, New York, Nations Unies, 24 octobre.

KATCHELEWA, Shimbi K.

2001 *L'est du Congo-Zaïre, Uvira : aux sources d'une conscience rebelle*, Québec, Éditions 5 Continents, 210 p.

KINYALOLO, Kasangati

1996 *Banyamulenge, Roberto Garreton's Report and Human Rights in Fizi, Uvira, and Mwenga, Zaïre: The Anatomy of a fraud and genesis of a conflict*, Montréal, Baraza la Kivu, 10 mai, 28 p.

LULE, Kennedy

2003 « Germany has asked Uganda and Rwanda to stop all support for Congolese rebels », dans *The Monitor*, Kampala, July 10th.

MAHANO, Ge Mahano et KABUYA Lumona

1996 *La situation de l'Est du Zaïre : repères et enjeux*, Kinshasa, Ministère de l'Information et de la Presse.

MAHANO, Ge Mahano

1998 *Existe-t-il des Rwandais Congolais ?*, Kinshasa, Éditions Sophia, 136 p.

MARTENS, Ludo

2000 « Le plan américain pour la division du Congo », dans *Groupe de Presse L'Avenir*, 12 avril, Kinshasa.

MARTIN, Hans-Peter et Harald SCHUMANN

1997 *Le piège de la mondialisation. L'agression contre la démocratie et la prospérité*, traduit de l'allemand par Olivier Mannoni sous la direction de Martina Wachendorff, Hamburg, Solin, coll. « Actes Sud »

MOELLER, Alfred

1936 *Les grandes lignes des migrations des Bantous de la Province Orientale du Congo-Belge*, IRCB, Bruxelles.

MOLITOR, Michel

1990 « L'herméneutique collective » dans *Méthodes d'analyse de contenu et sociologie*, Jean RÉMY et Danielle RUQUOY (sous la direction de), Bruxelles, Facultés universitaires Saint-Louis.

MUTAIZIBWA, Emma

2003 « Uganda : Bush told Museveni to forget third term », dans *The Monitor*, Uganda, July 2nd.

MUTARAGA, Birhumana J. B. (Honorable)

1995 *Le complot international vers la création de la République de Grands Lacs*, lettre inédite, Kinshasa, le 15 mai.

MUTAMBO, Joseph

1998 *Les Banyamulenge*, Kinshasa, Imprimeries Saint-Paul.

NGIRA BATWARE, Clément

1997 *Le Nord-Kivu, une Nouvelle Région pour une Nouvelle Mentalité: Question de Nationalité, cas des ethnies Hutu et Tutsi*, Kinshasa, Éditions BOS-AS.

NIXON, Richard

1980 *La vraie guerre*, Montréal.

NSANZE, Térance

1970 *L'édification de la République du Burundi au carrefour de l'Afrique*, Bruxelles, Éditions Remarques Africaines.

NTIBAZONKIZA, Raphaël

1994 *Au royaume des seigneurs de la lance. Tome II : De l'indépendance à nos jours (1962-1992)*. Annexe 1. Asbel/Bruxelles. Droit de l'homme.

OKA, Nicaise Kibel'Bel

2002 « James Kabarebe : Les Banyamulenge n'existent pas. Ce sont des Rwandais opportunistes et complexés » dans *Les Coulisses*, N° 115 du 20 octobre – 5 novembre.

PAGÈS, Révérend Père des Missionnaires d'Afrique

1933 *Au Rwanda sur les bords du lac Kivu, Congo Belge. Un royaume hamite au centre de l'Afrique*, Bruxelles, Falk, 703 p., pp. 15, coll. « Académie royale des sciences coloniales, Classe des sciences morales et politiques », Mémoire défendu à la séance du 17 novembre 1930.

RAMONET, Ignacio

1997 *Géopolitique du chaos*, France, Gallimard.

REYNTJENS, Filip

1994 *L'Afrique des Grands Lacs en crise : Rwanda, Burundi 1988-1994*, Paris, Karthala, 326 p.

REYNTJENS, Filip et S. VANDEGINSTE

1997 *L'Afrique des Grands Lacs en crise. Rwanda, Burundi : 1988-1994*, Paris, Éditions Karthala

REYNTJENS, Filip et M. MARYSSE

1996 *Conflits au Kivu : Antécédents et enjeux*, Anvers.

RODEGEM, R. M.

1983 *Parole de sagesse au Burundi*, Louvain, Peeters.

RUHIMBIKA, Manassé M. et autres

1995 *Mémoire du groupe Milima*, lettre adressée au Vice-ministre et au Ministre de

l'Intérieur du Zaïre lors de la CNS, Kinshasa, 5 octobre.

RUHIMBIKA, Manassé M.

2001 *Les Banyamulenge (Congo-Zaïre) entre deux guerres*, Paris, L'Harmattan.

SÉNAT DE BELGIQUE

2002 *Interview de M. KAGIRANEZA Deus au Sénat belge*, Sénat de Belgique, Session ordinaire 2001-2002, Commission d'enquête parlementaire « Grands Lacs », Auditions du vendredi 1^{er} mars 2002 – Réunion de l'après-midi sous la présidence de M. André Geens, Compte rendu, 17 p.

SHYAKA, Francis et autres

2001 *Manifeste des Banyamulenge pour la paix au Kivu*, Uvira.

SPITAEELS, R.

1953 « Transplantation des Banyarwanda dans le Kivu-Nord », dans *Problèmes d'Afrique Centrale*, 6^e année, 2^e trimestre, N° 20, Bruxelles, Tervuren, pp. 110-116.

STEINBERG, Jeffrey

1996 « Drame zaïrois, le rôle sordide des multinationales minières », dans *Nouvelle Solidarité*, Édition du vendredi 13 décembre.

TUSUBIRA, Elizabeth

1997 « Museveni reveals his Hitlerian plans », dans *The Shariat*, Kampala, 21 avril.

VAN BULCK, G.

1954 *Commission Centrale de l'Atlas Générale du Congo*, Bruxelles, Institut royal colonial belge.

VANDEWOUDE, E. J.

1959 *Documents relatifs à l'ancien district du Kivu (1908-1922)*, ACB N° 3, Bruxelles.

VANSINA, Jan

1962 *L'évolution du royaume rwanda, des origines à 1900*, Bruxelles, ARSOM.

[1966] *Introduction à l'Ethnographie du Congo*, Bruxelles, CRISP

VERSCHAVE, François-Xavier et Laurent BECCARIE

2001 *Noir procès. Offense à chefs d'États*, Paris

VIAENE, L.

1998 La religion des Bahunde, dans *Kongo overzee*

WALLERSTEIN, Immanuel

1974 *Modern World-System : Capitalist Agriculture and the Origins of the European World-Economy in the Sixteenth Century*, New York, The Academic Press.

WAYNE, Madsen

1999 *Genocide and Covert operations in Africa, 1993-1999*, Lewiston, New York, Edwin Mellen Press, 540 p.

WEIS, Georges

1959 *Le pays d'Uvira. Étude de géographie régionale sur la bordure occidentale du lac Tanganika*, Bruxelles, Académie royale des sciences coloniales.

WILLAME, Jean-Claude

1996 « Trajectoires de la démocratie ; gouvernance : concept de base pour l'analyse », dans *Démocratie, enjeux fonciers et pratiques locales en Afrique : conflits, gouvernance et turbulences en Afrique de l'Ouest et centrale*, Paul MATHIEU, Pierre-Joseph LAURENT et Jean-Claude WILLAME (sous la direction de), Institut Africain – CEDAF, Bruxelles – Paris, L'Harmattan, coll. « Cahiers africains », n° 23–24.

1997 *Banyarwanda et Banyamulenge : Violences ethniques et gestion de l'identitaire au Kivu*, Paris, L'Harmattan, coll. « Cahiers africains », Zaïre, année 90, Volume 6, n° 25.

ZIEGLER, Jean et Uwe MÜHLHOFF

1998 *Les seigneurs du crime : les nouvelles mafias contre la démocratie*, Paris, Seuil.

ANNEXES 1

Annexe 1
1962 : Le plan de la colonisation
tutsi au Kivu et région centrale de
l'Afrique

Lors du trouble du 15-9-1962 à Matunda
Karuba-Kibari au Nord du Kivu, une lettre
a été découverte à Nyamitaba en date du
6-8-1962. En voici la teneur.

Puisque nous sommes numériquement faibles au Kivu et que nous, pendant les élections de 1960 avons réussi d'une façon très magistrale à nous fixer au pouvoir en nous servant de la naïveté Bantous et que d'autre part notre malignité a été découverte un peu plus tard par les Congolais, tout mututsi de quelle région qu'il soit est tenu à appliquer le plan ci-dessus et d'y présenter une très large diffusion dans les milieux tutsi du "District des Volcans".

1° Sachez que les Bahutu sont apparentés aux Congolais et que notre méthode de colonisation doit par conséquent s'appliquer à ces deux sujets.

2° Mettez tous les moyens que nous avons employés au Rwanda en œuvre pour soumettre les Bahutu du Congo et de toutes les autres ethnies qui les entourent, procédez méthodiquement et progressivement car une moindre précipitation risquerait d'éveiller leur appel à la conquête de Rwabugill, notre héros national.

3° Première tâche de tout intellectuel est : essayer de décrocher un autre commandement dans le territorial car vous n'êtes pas sans ignorer l'importance de ce service dans la diffusion des idées politiques dans le masse ignorante.

4° Tout intellectuel Mututsi est tenu de se faire un ami dans tous les services administratifs de la République du Congo pour lui permettre de s'insérer à la machinerie administrative de ce service en vue de se préparer au remplacement éventuel, à la responsabilité de ce service.

5° Puisque nous ne pouvons pas remplacer les élites Bahutu, faisons-en des amis. Offrons-leur quelques cadeaux et surtout de la bière afin de leur tirer les vers du nez. Offrons-leur nos filles et au besoin marions-les à eux, les Bahutu résisteront très difficilement à leur beauté angélique.

6° Quand nous aurons acquis tous les postes importants, nous serons bien placés pour muter tous les ennemis Bantous à notre guise et surtout les subjuguier.

7° Envers la masse hutu, usez du pacte de sang, vous connaissez d'ailleurs l'inefficacité du pacte, ne l'avons-nous pas déjà violé sans aucun mal ?

8° Servez-vous de la crédulité des évolués Bahutu et faites-vous en les instruments pour défendre notre cause et admettre notre campagne électorale. Dès que la campagne est

passée, payez-les en monnaie de singe pour montrer leur incapacité.

9° Tout territoire tutsi est tenu à user de la peur pour affermir son autorité auprès de la masse crétulée des Bantous.

10° Les fonctionnaires à notre domination, nous les ridiculiserons de Bantous Ignorants et les traiterons d'ambilleux. Ils seront d'ailleurs très peu nombreux car un Hutu se soucie peu du sort de ses semblables.

11° Dès que la conscience ethnique naît, divisons les promoteurs de cette conscience. "Diviser pour régner".

12° Soumettons les gens des autres ethnies qui sont dans nos filets et surtout nos vendus Bahutu pour qu'ils fassent une campagne à notre faveur.

13° Sachez qu'un hutu est créé pour servir et que jamais il ne briguera pour avoir un poste de responsabilité. Quand il se en rendront compte, ça sera trop tard. Commencez par occuper tous les postes territoriaux et chaque territoire du District des Volcans, un administrateur veille à nos intérêts.

14° Essayez de maintenir les agents de l'Etat Bahutu dans le complexe d'infériorité.

15° Les Bahutu conscients du sort de leurs frères seront à éloigner de ce District afin qu'ils n'aient pas d'influence auprès de la masse.

16° Nous faisons appel à toute la jeunesse tutsi pour qu'elle rejoigne l'A. J. I. R. car si malgré notre finesse, nous ne réussissons pas, nous ferons appel à la violence. Cette jeunesse aura pour devoir de soutenir les territoriaux tutsi et répondre par la terreur et se servir de la sûreté de nos agents et acolytes.

17° Pendant ces moments difficiles, nous demanderons à tous les Bahutsi de soutenir le gouvernement de Jean MIRUHO où nous étions représentés par deux ministres, car la chute de ce gouvernement est notre propre chute. Miruho n'était-il pas déjà dans nos filets ?

18° Combattre les Wanande et Bahunde ennemis de notre protégé Miruho Jean, en nous servant bien entendu des Bahutu naïfs. Sachez que les Bahutu sont gourmands. Offrez-leur beaucoup de bière et distribuez-leur beaucoup d'argent. Nous avons beaucoup d'argent fraudé et 65,000,000 F qu'on devait aux moniteurs catholiques.

Extrait des archives de l'ASSEK
(Association des Elèves au Kivu)

Nous voterons pour la province du Nord-Kivu parce que nous voulons l'unité Rwandaise au Kivu. Nous n'abandonnerons pas nos frères de Massasi et Walikale à leur propre sort et nous ne voulons pas cette unité par le versement de sang.

- L'unité bantoue : pour combattre la dictature hamite soutenue au sein du gouvernement Miruho par deux ministres.

- L'égalité : nous ne l'opposerons jamais à la Province du Nord-Kivu parce qu'elle a été votée par la chambre des représentants nationaux. Nous ne voulons pas aller à l'encontre du désir du Président Kasavubu de voir les territoires de Goma et de Rutshur faire partie de la Province du Nord-Kivu, afin de ne pas subir le sort de Patrice Lumumba et de tous les emballeux qui l'ont combattu après l'accession du Congo à l'indépendance.

Copie cartonnée conforme à l'original (modification d'un style gauche).

Mwasa, 31st March, 1960-Mid night.

N.B. Traduction en Anglais par Sebawi Muganyizi.

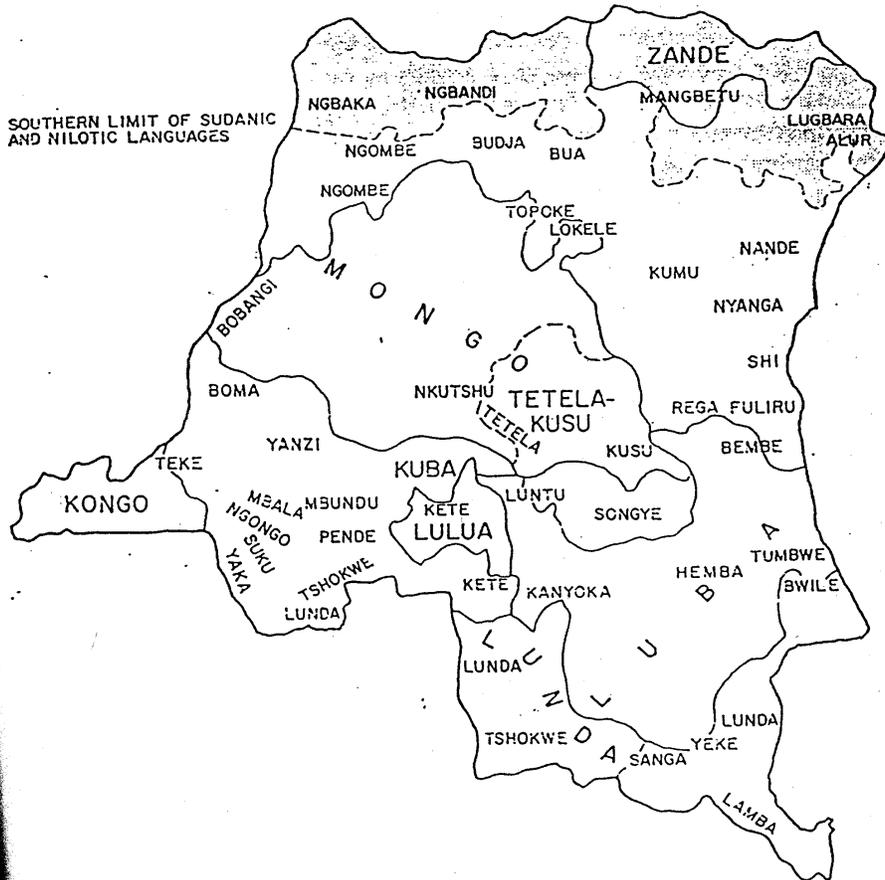
Transmis au
canadien des A
en annexe au
ment élaboré par
M. BUNOKO et
GATHUNGU, au
de la CBCA,
en date du 9/

NTIBAZONKIZA Raphael, Au royaume des seigneurs de la lance, Tom
de l'indépendance à nos jours (1962-1992), Annexe 1, Asht/Bruxelles, Bra
l'homme, p. 333-334. Années 70, Asht/Bruxelles, Bra
livre de Raphaël NTIBAZONK.

ANNEXE 2

CRAWFORD YOUNG. 1965. POLITICS IN THE CONGO: DECOLONIZATION AND INDEPENDENCE. NEW JERSEY: PRINCETON UNIVERSITY PRESS

233. , Cote a l'Universite' Laval: DT 658 769 1965



MAP 4. Ethnographic Map of the Republic of the Congo

ANNEXE 3

Questionnaire de l'enquête

Dans le cadre méthodologique de notre étude, nous allons procéder par des entrevues semi-dirigées à l'aide des questions ouvertes dont l'analyse nous permettra d'infirmer ou de confirmer et aussi de classer nos hypothèses selon l'ordre d'importance.

Nos quatre hypothèses justifieraient notre question de départ qui cherche à expliquer les conflits dans la région des Grands Lacs africains en général, plus particulièrement dans le territoire d'Uvira en République démocratique du Congo (RDC). Ces questions couvrent notamment l'espace territorial et la démographie, l'expansion de la mondialisation de l'économie, l'état déliquéscent de l'État congolais/zaïrois ; et l'intégration des immigrés rwandais tutsi et les conflits ethniques. Les questions sont divisées en deux. Une partie concerne les enjeux interne, c'est-à-dire propres au territoire d'Uvira. L'autre partie sort du cadre de notre espace géographique d'étude. Elle concerne la mondialisation, les facteurs démographique et conflictuel au Burundi et au Rwanda ; et l'absence de l'État en RDC.

Les interviewés sont tenus au courant des objectifs que poursuit notre démarche scientifique. Leur consentement dans la participation à cette recherche nous permet d'utiliser leurs opinions à l'élaboration de ce travail.

1. Les enjeux internes des conflits :

- a. Parlez-moi des immigrés rwandais tutsi dans les hauts plateaux du territoire d'Uvira, Fizi et Mwenga qui se sont donnés le nom de Banyamulenge.
- b. Ces Banyamulenge revendiquent la nationalité congolaise par la violence. Pourquoi la revendiquent-ils ? Croyez-vous que la satisfaction de cette requête suffira pour que cessent les hostilités dans le territoire d'Uvira ? Sinon pourquoi ? (en d'autres termes, qui octroie la citoyenneté en RDC, l'État ou la population ?)
- c. Croyez-vous qu'il y a suffisamment d'espace pour accommoder tous les Banyarwanda qui voudraient devenir Congolais afin de répondre au problème de la démographie dans la région (s'il en existe au moins) ?
- d. Si l'espace n'est pas un problème, que pensez-vous du droit foncier (coutumier) par rapport à la revendication de la nationalité congolaise ?
- e. Est-ce que les Banyarwanda (Tutsi) vivant au Congo / Zaïre (surtout ceux dans les hauts plateaux d'Uvira, Fizi et Mwenga) s'intègrent facilement ? Si oui, comment, sinon, pourquoi ne s'intègrent-ils pas ? Et que seraient les conséquences de cette situation sur les plans politique et social ?
- f. Au-delà de la revendication de la nationalité, pouvez-vous me citer (et expliquer) d'autres facteurs qui seraient à l'origine des conflits dans les hauts plateaux d'Itombwe (Uvira, Fizi et Mwenga), conflits qui ont pris une forme (probablement) ethnique ?
- g. Que serait le rôle des leaders politiques dans ce conflit ?
- h. Dans un territoire abandonné par l'État, les investissements sont insignifiants alors que la population d'Uvira ne cessait d'augmenter avant les hostilités. Croyez-vous que le chômage, la misère, la politique et d'autres facteurs sociaux expliqueraient ces conflits ?

- i. Pourquoi ces immigrants rwandais pratiquent-ils l'endogamie et ne s'ouvrent-ils pas aux autres ethnies voisines pour faciliter leur intégration dans la société d'accueil ?
- j. Est-ce que une relation de confiance est encore possible entre les Banyamulenge et les autres ethnies autochtones ? Si oui comment ; sinon pourquoi ? Et quelles sont les conditions du rétablissement de cette confiance ? (Solutions sur le plan interne)

2. Les enjeux externes des conflits :

- a. Le Rwanda, le Burundi et l'Ouganda n'ont pas les moyens nécessaires pour entreprendre une guerre en RDC. Y a-t-il des intérêts étrangers qui interviendraient pour financer cette guerre ? Quels sont ces intérêts (s'ils existent) ?
- b. Avec le mouvement de la démocratie en Afrique, la Banque mondiale, le FMI, différentes institutions financières et plusieurs pays occidentaux dans le cadre de la coopération bilatérale ou multilatérale ont exigé aux pays africains une ouverture à l'expansion de l'économie du marché. Quelle est la part de ces éléments extérieurs dans les conflits qui ensanglantent la région des Grands Lacs africains dans le contexte géopolitique ? En d'autre terme quel est le lien existant entre les conflits dans les Grands Lacs africains et l'économie du marché ?
- c. Quel est le sort des pays de la périphérie dont font partie les pays de la région des Grands Lacs africains dans cette course économique mondiale ?
- d. Dans l'économie actuelle, comment peut-on reconnaître le pouvoir de certaines puissances dans le conflit qui ensanglante le territoire d'Uvira en particulier et la région des Grands Lacs africains en général ?
- e. Considérant les enjeux de l'économie du marché dans la région des Grands Lacs africains, quelles seraient les solutions envisageables pour mettre fin à ces conflits tout en cherchant à satisfaire les parties impliquées ?

LISTE DES ENTREVUES

Interviewé (e)s	Français	Swahili	Kibembe
MIC3	X	X	X
MNC1	X	X	
MIC5	X	X	
MIC8			X
MIC10		X	
MIC6	X		
MIC7	X		
MNC2	X		
MIC1	X		
MIC2	X		
FNIC		X	
MIE	X		
MNC3			X
FIC	X		X
MIC9	X	X + Mashi	
MIC4	X		

Entrevues réalisées en quatre langues (français, Swahili, kibembe et mashi) entre le 22 octobre 2001 et le 10 juillet 2002.